



MARS 2005

Suivi et protection de la colonie de phoques de la Baie de Somme



Bilan d'activités 2004

Picardie Nature – BP 835 – 80 008 Amiens Cedex.

Tel : 03.22.97.97.89 / Fax : 03.22.92.08.72

E-mail : contact@picardie-nature.org / Site Internet : www.picardie-nature.org

Bilan d'activités 2004

Mars 2005

Suivi et protection de la colonie de phoques de la Baie de Somme

Rédaction : L. Dupuis

Saisie et Mise en page : L. Dupuis

Relecture : C.Hosten

Photo de couverture : L. Dupuis

Avec le soutien financier :

DIREN (Direction Régionale de l'Environnement)
56, rue Jules Barni
F. 80 040 Amiens Cedex

FONJEP
51, rue de la République
F. 80 000 Amiens



FONJEP

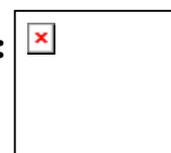
Avec le soutien pour l'hébergement du siège de l'association :

Amiens métropole
12 rue Frédéric Petit
F. 80 000 Amiens



Les soins administrés aux phoques échoués vivants ont été assurés par :

CHENE (Centre d'Hébergement et d'Etude sur la Nature et de l'Environnement)
Musée de la Nature
F. 76 190 Allouville-Bellefosse



Avec la coopération scientifique de :

Centre de Recherche sur les Mammifères Marins
Avenue Lazaret
F. 17 000 La Rochelle

Zeehondencreche
Hoofdstraat 56 a
NL. 9968 AG Pieterburen

La Coordination Mammalogique du Nord de la France
Maison des associations, 864 rue Robelin
F. 62 730 Les Hemmes de Marck



INTRODUCTION	page 6
1 – ETUDES / PROTECTION	page 9
1.1-Suivi de la reproduction	page 9
1.1.1 Organisation	page 9
1.1.2 Pression d’observation	page 12
1.1.3 Effectifs	page 13
1.1.4 Reproduction	page 14
1.1.5 Zones de stationnement	page 15
1.1.6 Dérangements / Interventions	page 15
1.2-Suivi régulier de la colonie de phoques	page 19
1.2.1 Organisation	page 20
1.2.2 Pression d’observation	page 20
1.2.3 Effectifs	page 20
1.2.4 Zones de stationnement	page 22
1.2.5 Dérangements / Interventions	page 22
1.3-Suivi de la colonie	page 23
1.3.1 Effectifs	page 23
1.3.2 Reproduction	page 23
1.3.3 La baie de Somme, colonie la plus importante de France	page 24
1.3.4 La baie de Somme, site estival pour les Phoques gris	page 25
1.4-Suivi de l’état sanitaire des animaux	page 26
1.5-Reconnaissance individuelle	page 26
1.5.1 Les marques naturelles	page 26
1.5.2 Les animaux marqués	page 27
1.5.3 Le cas de Dédé	page 27
1.6-Echouages	page 27
1.6.1 Les Pinnipèdes	page 28
1.6.2 Les Cétacés	page 29
1.7- Relâcher et Suivis	page 29
1.7.1 Suivis de « Nico et Chloé »	page 29
1.7.2 Relâcher de « Yaya »	page 30
1.7.3 Relâcher de « Bambi »	page 30
1.7.4 Relâcher d’ « Anita »	page 30
1.7.5 Suivis de « Yaya, Bambi et Anita »	page 30
1.8- Suivi des phoques en baie d’Authie	page 31
1.8.1 Organisation	page 31
1.8.2 Pression d’observation	page 31
1.8.3 Effectifs	page 32
1.8.4 Zones de stationnement	page 32
2 – SENSIBILISATION	page 34
2.1- Les animations proposées au grand public	page 34
2.2- Les animations sollicitées par le grand public	page 35
2.3- Information des usagers de la baie	page 36
2.4- Documents réalisés	page 36

3- COMMUNICATION	page 37
3.1- Réunions	page 37
3.2- Articles / Publications	page 38
3.3- Médiatisation	page 39
REMERCIEMENTS	page 40
ANNEXES	
Annexe 1 : Bilan financier	page 42
Annexe 2 : Les Surveillants	page 43
Annexe 3 : Documents réalisés par Picardie Nature cette année	page 44
Annexe 4 : Revue de Presse *articles phoques 2004*	page 46

INTRODUCTION

Avec une centaine d'animaux, la colonie de Phoques veaux-marins *Phoca vitulina* de la Baie de Somme rassemble plus de la moitié des effectifs français de cette espèce. Ce site revêt donc une grande importance pour la conservation de ce pinnipède dans notre pays. Rappelons que le Phoque veau-marin est protégé au niveau national (arrêté du 27 juillet 1995), et qu'il est considéré en « danger » dans *l'inventaire de la faune menacée en France*. Sa protection est d'intérêt communautaire et sa présence justifie la désignation de zones spéciales de conservation au titre de *la Directive Habitats-Faune-Flore* de l'Union Européenne du 21 mai 1992.

Depuis 1986, l'association PICARDIE NATURE conduit un programme d'actions visant l'étude et la protection des Phoques sur la côte picarde.

A la suite de la création de la Réserve Naturelle, en 1994, les actions de conservation de la colonie de phoques de la baie de Somme ont été incluses dans le plan de gestion de la Réserve Naturelle par le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Côte Picarde (SMACOPI), gestionnaire désigné de l'état. De 1994 à 2001, PICARDIE NATURE a ainsi conduit un programme d'étude et de protection des phoques pour le SMACOPI.

En 2002, l'association Picardie Nature a repris la maîtrise d'ouvrage de l'opération, mais le programme proposé a continué de s'inscrire dans le cadre du plan d'action de la Réserve Naturelle.

Ce présent rapport fait le bilan des activités réalisées en 2004.

Les objectifs généraux du programme d'actions sont :

Objectifs à long terme :

Il s'agit d'assurer le maintien d'une population viable en supprimant ou en maîtrisant les facteurs menaçants.

Objectifs à court terme :

Dans les plus brefs délais, il s'agit d'empêcher que des animaux ne fassent l'objet de dérangements trop fréquents et d'actes de braconnage. Il est également primordial que les usagers de l'estuaire comprennent et acceptent l'évolution naturelle de la colonie.

Actions qui entrent dans le cadre du plan de gestion 2001-2005 de la Réserve Naturelle:

Suivi de la colonie de phoques

(codes opérations SE 03 et RE 02 du plan de gestion de la Réserve Naturelle)

Il s'agit de :

- connaître les effectifs, le sexe et l'âge ratio des animaux,
- repérer les animaux marqués ou déjà identifiés
- localiser les zones de stationnement,
- effectuer un contrôle visuel de l'état sanitaire des animaux,

- identifier, quantifier les dérangements humains et en mesurer l'impact,
- assurer une surveillance minimale sur le terrain,
- cartographier les principaux chenaux de l'estuaire (sécurité).

Rappelons qu'à marée haute, les phoques se répartissent dans l'estuaire et le long de la côte picarde. A marée descendante, ils se rassemblent sur les bancs de sable qui se découvrent progressivement par la marée. Ces bancs de sable sont alors utilisés pour le repos, l'allaitement et la mue. A marée basse, les phoques se regroupent sur quelques bancs spécifiques, près desquels la profondeur d'eau est assez importante pour fuir en cas de danger.

Les observations et les comptages se font au cours de la marée descendante et basse, en s'approchant avec précaution des sites de repos, à pied ou en zodiac. En juin, juillet et août (période des naissances et d'allaitement), une présence quotidienne est assurée pour la protection et le suivi des animaux.

Repérage des femelles en gestation (code SE 03 du plan de gestion de la Réserve Naturelle)

Il s'agit de repérer, avant la période de mise-bas, le nombre de femelles en gestation, de les identifier, puis d'estimer des dates de mises bas afin de prévoir l'organisation à mettre en place lors de la surveillance de la colonie durant l'été.

Surveillance durant la période des mises-bas (code opération GH 01 du plan de gestion de la Réserve Naturelle)

Les mises-bas et l'élevage des jeunes constituent une période difficile pour les Phoques. A la suite de dérangements humains fréquents, les femelles peuvent aller mettre bas dans d'autres sites probablement moins favorables. Elles peuvent également être séparées de leur petit qui, orphelin, ne survivra pas. L'allaitement peut être contrarié et le jeune phoque, sous-alimenté au moment du sevrage, risque de mourir à plus ou moins long terme.

Il s'agit d'assurer une présence sur le terrain pour suivre les femelles en gestation, les mises-bas, l'élevage des petits et intervenir pour limiter les dérangements.

Intervention sur les mammifères marins échoués (code GH 02 du plan de gestion de la Réserve Naturelle)

Il s'agit de coordonner la prise en charge d'un mammifère marin échoué sur le littoral picard. Les animaux morts sont autopsiés et les animaux vivants sont transportés vers un centre de soins.

Encadrement des travaux d'étudiants (code RE 02 du plan de gestion de la Réserve Naturelle)

Il s'agit de faire participer des étudiants aux actions de protection et d'étude de la colonie de Phoques. Certains étudiants prennent les phoques pour thème d'étude.

Il s'agit également d'améliorer les connaissances sur la colonie et d'évaluer le travail de protection effectué en s'appuyant sur des étudiants cherchant des stages prévus dans leur cursus universitaire. L'autre objectif est de donner la possibilité à des étudiants motivés de travailler sur un animal remarquable.

Actions d'information (code opération FA 05 du plan de gestion de la Réserve Naturelle)

Il s'agit, par le biais de l'information, de limiter, voire de supprimer les facteurs menaçants d'origine

humaine en tentant d'influer sur le comportement des personnes.

Trois publics sont visés :

- Le grand public : il s'agit de le sensibiliser sur la richesse et la fragilité de cet élément du patrimoine que constitue la colonie de Phoques veaux-marins. La colonie de la baie de Somme est la plus importante de France avec près de 60% des effectifs nationaux.
- Le public scolaire : Un travail d'information et de sensibilisation plus poussé doit être réalisé avec le public scolaire en développant différents thèmes liés aux Phoques et à leur environnement (biologie, écologie, histoire de la population, menaces, mesures de protection...).
- Les usagers réguliers de la Baie : Ils doivent être informés, sensibilisés et responsabilisés sur la protection de la colonie.

Coopération scientifique (code opération RE 02 du plan de gestion de la Réserve Naturelle)

Il s'agit d'échanger de l'information sur les colonies de Phoques veaux-marins en France ou à l'étranger en vue de progresser dans l'étude et la protection de la colonie de la Baie de Somme.

Actions complémentaires :

Au suivi de la colonie de phoques

Une nouvelle action consiste au suivi individuel par photographie des phoques de la baie de Somme. Ce suivi est basé sur les marques (blessures, tâches de couleur, cicatrices...) naturelles que présentent chaque phoque et qui peuvent permettre de le reconnaître individuellement. Il s'agit là de constituer une collection de photos rapprochées d'un maximum d'individus de la colonie.

A l'encadrement des travaux d'étudiants

Sylvie Malard, étudiante en BTS Gestion et Protection de la Nature par correspondance, a réalisé un stage de deux mois au sein de notre association et a étudié l'impact des perturbations sur les phoques. Elle travaille actuellement à la rédaction de son rapport de stage.

Aux actions d'information

Afin de sensibiliser au mieux tout type de publics, la réalisation de quelques documents était prévue :

- Le grand public : · La réimpression du dépliant « les phoques de la baie de Somme » en 5 000 exemplaires en français et en anglais.

- La distribution des fiches techniques, déjà publiées à travers le dossier technique distribué auprès des organismes usagers de la baie en 2002, en format A4 plié en trois, présentées sous la forme de 9 fiches différenciées par activités (bateau moteur, promeneur à pieds...).

- La pose de panneaux d'informations sur les phoques de la baie de Somme portant un message informant les usagers sur le caractère vulnérable et donnant des consignes de respect des individus. Ces panneaux ont été élaborés conjointement avec la DIREN Picardie, la mairie de Cayeux-sur-Mer, la mairie du Crotoy et le SMACOPI en fin d'année 2003. Au cours du mois d'avril 2004, quatre panneaux ont été installés : un au Hourdel, un à La Mollière, un au Crotoy et le dernière à La Maye.

- Le public scolaire : · Le dossier pédagogique à l'attention des écoles primaires (élèves de cycles 2 et 3) a été utilisé et apprécié des écoles ayant sollicité notre intervention en classe et sur le terrain. Ce dossier a été relu et agréé par l'Inspection Académique de la Somme.

1 – ETUDES / PROTECTION

1.1-Suivi de la reproduction

Ce suivi s'est déroulé du 19 juin au 11 septembre 2004

1.1.1 Organisation

Les Surveillants

Pour la mise en place de cette « surveillance estivale », une aide bénévole a été sollicitée. Dans un premier temps, des fiches de candidatures ont été largement distribuées : anciens participants, adhérents de Picardie Nature, site Internet de Picardie Nature, Universités, diverses associations (A pas de Loup...), médias (Journal Des Amiénois, France Bleu Picardie, Courrier Picard...).

Le recrutement des surveillants se fait sur différents critères :

- motivation du candidat
- expériences dans le domaine de l'environnement (membre d'associations d'étude et de protection de la nature, écovolontariat...)
- connaissance du milieu marin et des mammifères marins
- connaissance de la baie de Somme
- possession de permis mer
- origine géographique (les personnes demeurant en Picardie sont prioritaires)
- âge : avoir 18 ans minimum
- possession d'un véhicule (sur une équipe de 10 personnes, il faut au minimum 4 voitures pour accéder aux zones de prospection)
- disponibilité (au minimum 3 semaines)
- bénéfice du stage pour son cursus scolaire

Nous nous attachons à constituer des équipes socialement équilibrées.

Une fois sélectionné, le surveillant reçoit un document de présentation des phoques, de l'estuaire et de la Réserve naturelle. Il est alors convié à une réunion de préparation.

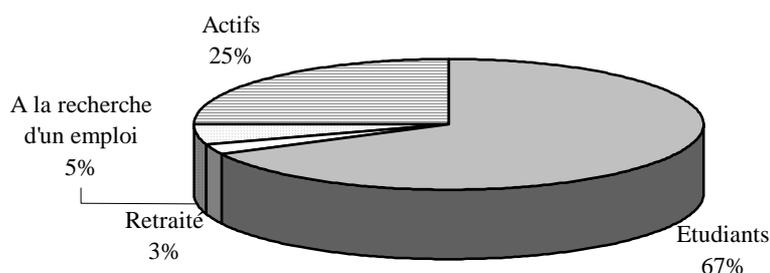
La réunion de préparation s'est tenue le vendredi 21 mai à l'ancienne école du Hourdel. Les participants ont alors découvert le site et observé les phoques. Puis le diaporama « les phoques de la baie de Somme » leur a été présenté. Ils ont ensuite pris connaissance et signé le règlement intérieur stipulant qu'ils s'engagent à respecter un comportement et des distances d'observations précises (afin de ne pas déranger les phoques), à respecter les règles de sécurité lorsqu'ils sont sur le terrain, à avoir un comportement respectueux envers le grand public et à respecter le matériel mis à leur disposition. Ils se sont alors acquittés des droits de participation s'élevant à 30,50 €par personne.

Sur le terrain, le surveillant dispose d'un t-shirt « surveillance phoque » qui permet au grand public de l'identifier, d'une longue-vue, d'une paire de jumelles, d'une carte de l'estuaire, des horaires des marées, d'une boussole, de dépliants « les phoques de la baie de Somme » en français et en anglais, qu'il distribue au grand public et d'un carnet dans lequel il note toutes ses observations (effectifs, dérangements, interventions...), qu'il retranscrit sur les fiches d'observations dès son retour au lieu d'hébergement. Chaque soir, toutes les équipes se réunissent et mettent leurs observations en commun.

Les surveillants sont bénévoles, leur hébergement, leur nourriture et leurs frais de déplacements sur les sites d'observations sont pris en charge par Picardie Nature. Cette année, les surveillants étaient logés dans deux maisons situées à Saint-Valéry-sur-Somme.

A l'issue de sa participation, chaque surveillant reçoit un certificat de stage et le rapport annuel d'activités.

La présence des surveillants est quotidienne de la mi-juin à la mi-septembre à raison de 9 surveillants durant les mois de juillet et août, contre 3 surveillants en juin et septembre.



Graphique 1 : Situation socioprofessionnelle des surveillants

L'encadrement des surveillants

Les surveillants sont des bénévoles qui sont encadrés durant toute la durée de leur période de participation à la surveillance estivale ; il leur est alors possible de contacter une personne responsable 24h/24. La personne la plus directement joignable fut la salariée de l'association de par sa présence 5 jours sur 7 avec les surveillants. Deux autres personnes se sont relayées pour assurer le remplacement de la salariée durant ses repos hebdomadaires. Cela assure donc la présence d'une personne responsable 7 jours/7 et 24h/24 sur qui les surveillants peuvent compter pour tout problème.

L'encadrement des responsables

Les personnes se chargeant du remplacement de la salariée durant ses repos hebdomadaires ont pu compter sur la salariée et le Conseil d'Administration de Picardie Nature. Les membres bénévoles du Conseil d'Administration sont responsables des actions menées par la salariée et engagées par l'association. Ainsi, ils sont sollicités pour chaque prise de décision, chaque achat, chaque petit problème de vie en collectivité... Ce sont ainsi plus de cent heures passées par les responsables de l'action phoque pour le Conseil d'Administration à ce rôle d'encadrement.

Quelques photos...



J.Coudert, J.Surier, G.Vives, M.Lebon, F.Guyot, B.Guyot, E.Lavric, G.Lavric et M.Roussel



S.Perdurthe, O.Glippa, S.Bertoli, M.Lebon, I.Lhermitte M.Leroux, S.Malard, C.Garrigue, M.Roussel, S.Charrier C.Porcher et G.Houdant



B.Guyot et S.Cawthorne



S.Malard et M.Leroux (en haut)
M. Roussel (en bas)



L.Tellier, M.Caron et F&B Guyot



E.Lavric



S.Perdurthe, L.Dupuis, B.Guyot, S.Malard et T.Verchère



Soirée barbecue avec les adhérents bénévoles...



J-L.Tison, E.Lavric, B.Touzé, E.Gaufreteau, M.Leroux,
M.Roussel, G.Vives et M.Bernam



L.Dupuis effectue un nourrissage de jeune phoque



« Roxanne »



« Yaya »



« Bambi »

La présence sur le terrain

Les phoques sont sensibles aux dérangements lorsqu'ils se reposent sur les bancs de sable émergés à marée basse. Ces reposoirs se découvrent 2 à 3 heures après la marée haute et sont à nouveau recouverts par l'eau 2 heures après marée basse. La période sensible s'étend donc sur 5 à 6 heures selon le coefficient de marée. La présence de surveillants sur le terrain va alors dépendre des horaires des marées.

La surveillance à bord d'un zodiac permet de contrôler toute la période sensible de repos des phoques sur le sable. Néanmoins, les sorties zodiac sont régulées par les heures des marées (départ et retour dans le jour) et des conditions météorologiques.

Les surveillances terrestres ne permettent pas, quant à elles, de contrôler toute la période sensible puisque les zones d'observation ne sont accessibles que plus tard et doivent être quittées plus tôt pour des raisons de sécurité. Toutefois, elles ont comme objectif d'intervenir auprès des facteurs dérangeant terrestres, qui sont eux aussi soumis à ce souci d'horaire des marées, donc cette surveillance terrestre est nécessaire.

Les surveillances ont lieu dès 6 heures du matin et se poursuivent jusqu'à 23 heures, en fonction des horaires des marées.

Les zones contrôlées

Les zones contrôlées correspondent aux zones sensibles, celles-ci correspondent à une zone de 300 mètres autour du groupe de phoques se reposant à marée basse. Cette distance de 300 mètres correspond à la distance en dessous de laquelle les phoques réagissent à tout mouvement extérieur à leur groupe et se déplacent vers l'eau. Elle peut varier en fonction du reposoir utilisé (même banc de sable que l'observateur ou séparés par un chenal) et des conditions météorologiques (force et direction du vent portant les odeurs et les bruits).

Les surveillants se positionnent sur les plages, entre les zones sensibles où se reposent les phoques et les principales voies d'accès touristiques. Le zodiac se place en amont des reposoirs par rapport au courant pour informer les plaisanciers (bateaux, kayaks) à marée descendante.

1.1.2 Pression d'observation

Un total de 102 séances d'observation a été réalisé au cours de la période de suivi de la reproduction 2004 qui s'est déroulée du 19 juin au 11 septembre.

Ces 102 séances d'observation représentent la présence sur le terrain d'au moins une personne pendant 632 heures. Cela représente 472 heures de prospections terrestres et 160 heures de prospection maritimes.

Plusieurs personnes pouvant être sur le terrain au même instant en des endroits différents, ces 102 séances d'observations représentent 991 heures totales de présence sur le terrain, soit 1681 heures cumulées, comme le présente le tableau 1 .

Tableau 1 : Nombre d'heures de terrain par type d'observateurs

	Heures salariés	Heures bénévoles Pic Nat	Heures bénévoles surveillants	Heures bénévoles stagiaires	Total
Heures réelles	119 : 35	68 : 15	571 : 02	232 : 10	991 : 02
Heures cumulées	119 : 35	68 : 15	1260 : 44	232 : 10	1680 : 44

Lieux d'observation

Les séances d'observation sont réalisées simultanément dans la partie sud de l'estuaire et dans sa partie nord. L'accès au sud de l'estuaire est beaucoup plus simple mais peu d'animaux y étaient relativement bien visibles.

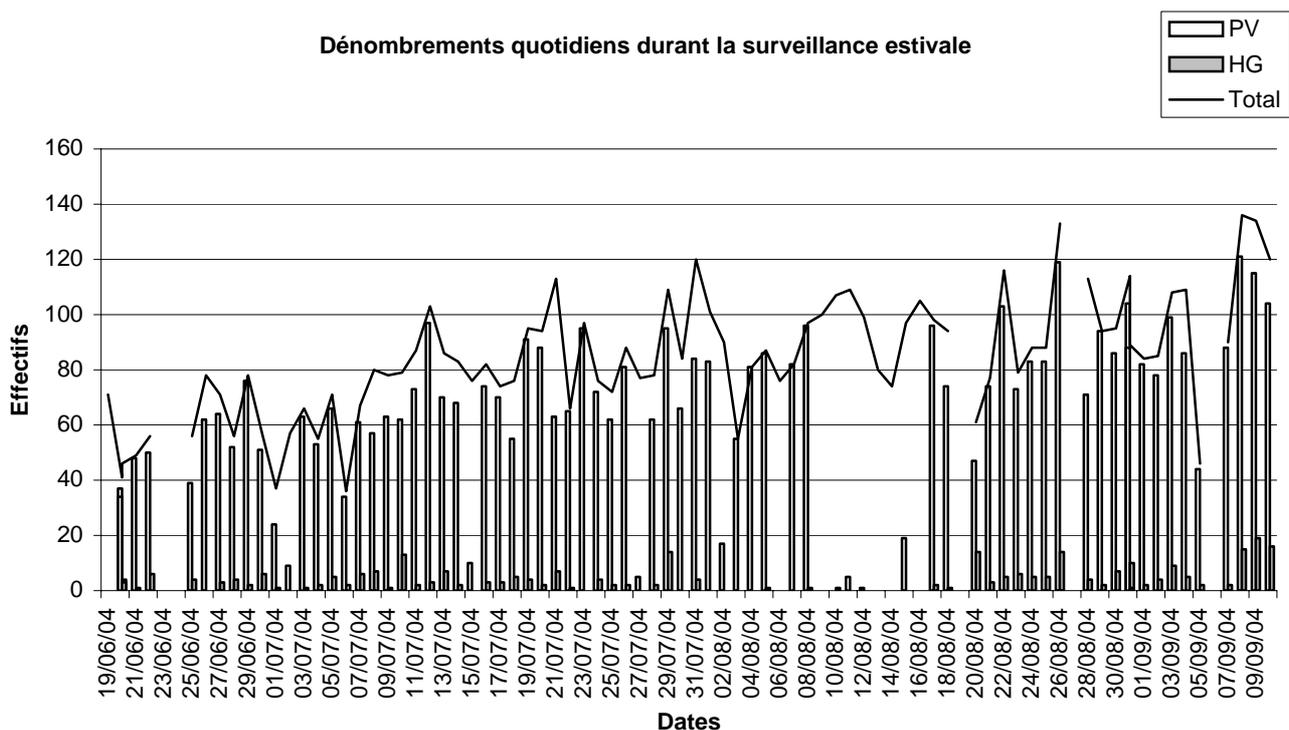
Les observateurs étaient séparés en 4 équipes de terrain à chaque marée basse, en fonction des heures de marées, des coefficients et de la météo :

- une « équipe zodiac »
- une « équipe sud » qui se situait sur la plage de La Mollière
- une « équipe réserve » qui se situait sur la plage de La Maye, près des bouées jaunes de délimitation de la Réserve Naturelle
- une « équipe nord » qui se situait dans la Réserve Naturelle face à Brighton

(on peut également signaler une « équipe point fixe », une « équipe expo » et une « équipe animation-sortie », celles-ci seront développées dans la partie 2 – SENSIBILISATION)

1.1.3 Effectifs

Pendant la surveillance estivale, les comptages sont effectués à chaque marée basse, c'est-à-dire une à deux fois par jour. Cependant, il arrive que les conditions météorologiques ne permettent pas l'observation (brume trop épaisse, pluie importante...).



Graphique 2 : Effectifs quotidiens de phoques en baie de Somme, du 19/06 au 11/09/2004
(« P.v » représente l'effectif de Phoques veaux-marins, « H.g » celui de Phoques gris et « total » celui du nombre total de phoques toutes espèces confondues)

Sur le graphique 2 qui présente les effectif journaliers des phoques en baie de Somme, on observe une répétition de la courbe. Les effectifs maximums sont croissants pendant plusieurs jours (environ 10) puis chutent en quelques jours (environ 2 ou 3). Des études réalisées au nord de l'Europe ont démontré que les phoques fréquentent les reposoirs en plus grand nombre lors des marées basses situées en fin d'après-midi / début de soirée que lors des marées basses matinales. La variation du nombre de phoques observée ici peut alors être expliquée par la variation de l'heure de la marée basse chaque jour.

Effectifs maximums

↳ Phoque veau-marin : 121 ; observés les 08/09/2004

↳ Phoque gris : 19, observés le 09/09/2004

↳ Toutes espèces confondues : 136 (121 Phoques veaux-marins et 15 Phoques gris) le 08/09/2004

1.1.4 Reproduction

Repérage des femelles gestantes

Avant la période des mise-bas, un repérage des femelles gestantes est effectué afin de connaître le nombre de naissances auquel on doit s'attendre et ainsi de prévoir l'organisation à mettre en place lors de la surveillance estivale.

La sortie zodiac effectuée le 12 mai 2004 a permis de déceler la présence de 14 femelles gestantes parmi un groupe de 90 Phoques veaux-marins. Un spécialiste néerlandais, M. De Boer, a participé à cette journée.

Naissances

L'été 2004 a vu la naissance de 17 Phoques veaux-marins en baie de Somme. Seulement 59% (n=10) d'entre eux ont été sevré naturellement par leur mère. En effet, 5 jeunes phoques se sont retrouvés prématurément séparés de leur mère et se sont échoués sur nos côtes, il s'agissait de 2 jeunes déjà morts et de 3 jeunes qui ont été soignés au CHENE (Yaya et Bambi ont regagné leur milieu naturel alors que Roxanne est décédée au centre de soins). Deux jeunes récemment sevrés, ont été victimes de pathologies et se sont échoués, il s'agissait d'1 jeune déjà mort et d'1 jeune qui a été soigné au CHENE (Anita a retrouvé son milieu naturel en baie de Somme).

En se fondant sur les diverses informations recueillies sur le terrain (première observation, âge estimé des bébés lors de cette observation, âge estimé des phoques échoués, identification de jeunes sevrés), on peut proposer les dates du tableau 2 pour les naissances de Phoques veaux-marins au cours de l'été 2004.

Tableau 2 : dates présumées des naissances de phoques en 2004

Phoque n° :	Date de 1 ^{ère} obs.	Date de naissance supposée	Sexe	Sevrage		Echouage			
				Date de 1 ^{ère} obs.	Date théorique (naissance + 25 jours)	Date	Lieu	Etat	Age estimé
1	27 / 06	27 / 06	F	22 / 07	22 / 07				
2	28 / 06	28 / 06		26 / 07	23 / 07				
3	04 / 07	03 / 07		29 / 07	29 / 07				
4	06 / 07	05 / 07		29 / 07	31 / 07				
5 *	08 / 07	08 / 07	F	Echoué		10 / 07	RN	vivant	1 ou 2 j.
6 *	12 / 07	7 / 07	F	Echoué		12 / 07	Hourdel	vivant	5 jours
7 **	12 / 07	7 / 07	F	Echoué		15 / 07	Brighton	vivant	5 jours
8	13 / 07	13 / 07		7 / 08	7 / 08				
9 #	15 / 07	15 / 07	F	Echoué	9 / 08	25 / 07	Crotoy	mort	10 jours
10	24 / 07	23 / 07		17 / 08	17 / 08				
11	25 / 07	23 / 07			17 / 08				
12	25 / 07	24 / 07			18 / 08				
13	25 / 07	25 / 07			19 / 08				
14	28 / 07	28 / 07			22 / 08				
15 #	29 / 07	29 / 07	M	Echoué	23 / 08	1 / 09	Crotoy	mort	4 sem.
16 *	29 / 07	29 / 07	F	Echoué	23 / 08	1 / 09	Quend	vivant	4 sem.
17 #	29 / 07	29 / 07	F	Echoué	23 / 08	14 / 08	St Quentin	mort	8 jours

* : Ces trois phoques ont été soignés au centre de soins du C.H.E.N.E puis remis dans leur milieu naturel au cours des mois d'octobre et novembre 2004 (cf chapitre 1.7).

** : Le phoque est mort au centre de soins.

: Ces phoques n'ayant pas été observés seuls ultérieurement on a mis les échouages en relation d'après l'âge estimé des animaux trouvés.

1.1.5 Zones de stationnement

12 bancs de sable ont permis aux phoques de se reposer à marée basse au cours de cette année 2004. 8 de ces bancs étaient situés dans la Réserve Naturelle.

Les reposoirs utilisés par les phoques ont été localisés sur une photo aérienne prise par la gendarmerie nationale avec l'appareil photographique de Picardie Nature. Un reposoir n'est pas visible sur cette carte car il se situait près du Cap Hornu.



Carte 1 : Reposoirs utilisés par les phoques à marée basse au cours de l'été 2004.

1.1.6 Dérangements / Interventions

La surveillance estivale a pour but d'assurer la tranquillité des phoques durant la période de mise-bas, de sevrage et de mue ; période critique pour le phoque puisqu'un dérangement peut provoquer la mort d'un individu.

On appelle « dérangement » toute action ayant pour conséquence la perturbation du repos des phoques lorsqu'ils sont sur leurs reposoirs de marée basse, période à laquelle les phoques sont le plus vulnérable. Il est proposé de distinguer 6 catégories de dérangements :

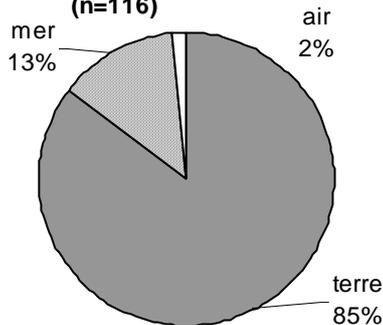
- catégorie 1 : Les phoques observent l'élément perturbateur sans bouger
- catégorie 2 : Les phoques observent intensément l'élément perturbateur
- catégorie 3 : Les phoques observent l'élément perturbateur et apeurés, s'approchent de l'eau
- catégorie 4 : Les phoques vont à l'eau et remontent après le passage de l'élément perturbateur
- catégorie 5 : Les phoques vont à l'eau et partent
- catégorie 6 : Les phoques ne peuvent pas utiliser le reposoir car quelqu'un y stationne.
- Cet été 2004, un Phoque veau-marin adulte, fréquemment isolé du reste du groupe s'est laissé approcher et caresser par un enfant. Quelques minutes après, l'animal a pris la fuite pour se réfugier dans le chenal de la Somme. Aussi, ce dérangement a été indiqué dans une catégorie 7, spécialement créée pour ce dérangement unique.

On appelle « intervention » toute action visant à empêcher le trouble du repos des phoques lorsqu'ils sont sur les bancs de sable à marée basse. Les interventions ont lieu, par voie terrestre et

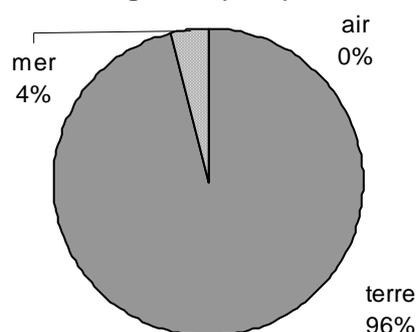
maritime, par la prise de contact avec les personnes susceptibles de déranger (touristes à pied, cavaliers, plaisanciers, kayakistes...) et parfois par des signes d'éloignement pour les dérangements aériens.

Lors des 102 séances d'observation, 116 interventions ont permis d'éviter 79 perturbations du temps de repos des phoques sur les reposoirs (76 d'origines terrestres et 3 d'origines maritimes). De plus, 11 interventions ont permis de minimiser l'impact des dérangements occasionnés (dérangements de catégories 1 à 3) et 26 n'ont pas permis d'éviter des dérangements pouvant engendrer de lourdes conséquences biologiques sur les animaux (dérangements de catégories 4 à 7). Les 37 perturbations observées malgré les interventions réalisées étaient à 62 % d'origine terrestre, à 32,5 % d'origine maritime et à 5,5 % d'origine aérienne. (Graphique 3)

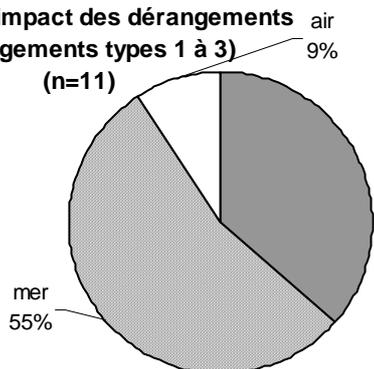
Proportion des interventions réalisées (n=116)



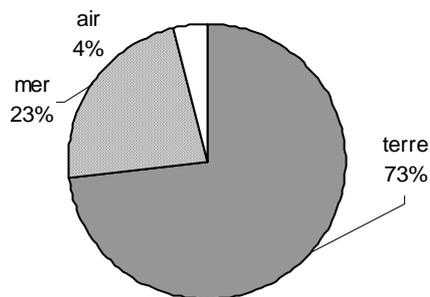
Proportion des interventions ayant évité un dérangement (n=79)



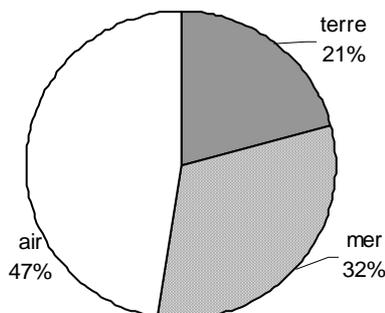
Proportion des interventions ayant minimisé l'impact des dérangements (dérangements types 1 à 3) (n=11)



Proportion des interventions n'ayant pas évité les dérangements (dérangements types 4 à 7) (n=26)

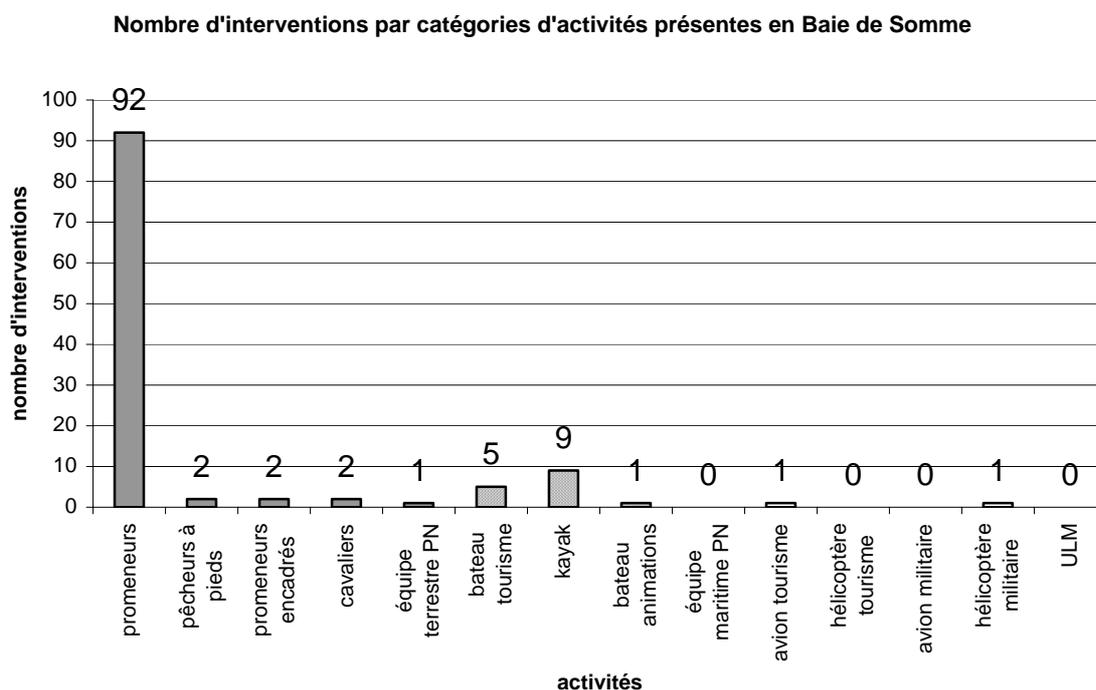


Proportion des dérangements sans intervention (n=82)



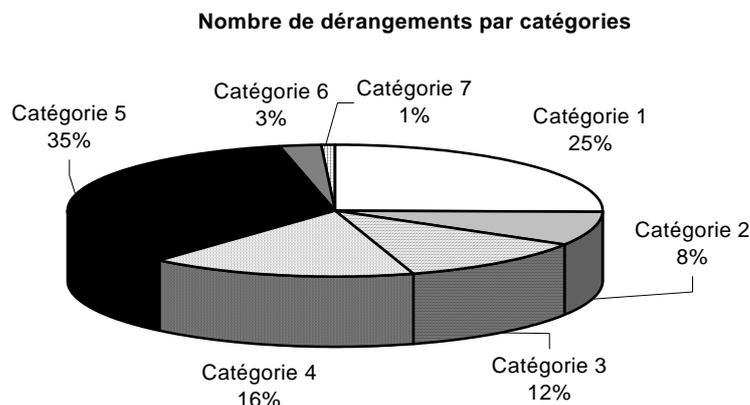
Graphique 3 : Proportions des dérangements et interventions selon les trois éléments de provenance des perturbations (air, terre et mer)

On observe d'après le graphique 4 que la majorité des interventions furent effectuées auprès des promeneurs à pied (n = 92). Un total de 99 interventions ont été réalisées sur des personnes pratiquant une activité terrestre, 15 interventions sur celles pratiquant une activité maritime et seulement 2 interventions sur les activités aériennes. Le nombre d'interventions réalisées en 2004 est nettement inférieur à celui réalisé en 2003, on notait à cette période un total de 274 interventions réalisées auprès des promeneurs (n=148), des kayakistes (n = 29) et des bateaux de plaisance (n = 35). L'été 2003 fut marqué par une météorologie très chaude et sèche due à une canicule sur toute la France alors que l'été 2004 fut majoritairement venteux et pluvieux. Ces phénomènes climatologiques ont très certainement joué un rôle important sur la fréquentation touristique de la baie de Somme.



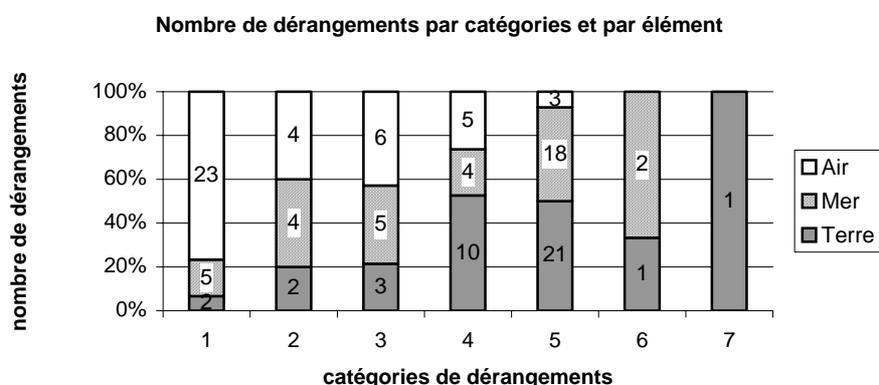
Graphique 4 : Présentation des interventions réalisées selon les activités humaines pratiquées en baie de Somme.

Lors des 102 séances d'observation, 119 dérangements ont perturbés le repos des phoques à marée basse. On remarque là aussi une nette diminution du nombre des dérangements par rapport à 2003 (n=259), mais le chiffre atteint cette année reste toujours supérieur aux années précédentes, comme par exemple 2002 avec 55 dérangements réalisés. Le graphique 5 représente en proportion par catégories de dérangements : 35% d'entre eux concernent des dérangements de catégorie 5 (n=42), c'est à dire pouvant engendrer des perturbations biologiques très importantes comme la séparation prématurée d'un jeune et de sa mère, la malnutrition du petit, la perturbation de la mue et de la création du stock de graisse chez tous les phoques. Sur ces 42 dérangements de catégorie 5, 21 sont d'origine terrestre (dont 10 « promeneurs à pied » et 8 « cavaliers »), 18 d'origine maritime (dont 10 « kayaks » et 7 « bateaux de tourisme ») et 3 d'origine aérienne (dont 2 « hélicoptères militaires »). La seconde catégorie la plus importante est la catégorie 1 avec 25% des dérangements représentés (n=30) : 23 sont d'origine aérienne (dont 18 « avions de tourisme »), 5 d'origine maritime (dont 2 « bateaux de tourisme » et 2 « kayaks ») et 2 sont d'origine terrestre.



Graphique 5 : Représentation en proportions des différentes catégories de dérangements observées sur les 119 dérangements réalisés.

Ces 119 dérangements réalisés proviennent à 34,5% d'origine aérienne, 33,6% d'origine terrestre et 31,9% d'origine maritime (tableau 3). Le graphique 3 présente la proportion de ces trois origines de dérangements par catégorie de dérangements engendrés. On remarque que tous les types de dérangements engendrent toutes les catégories de dérangements possibles. Trente sept interventions ont été réalisées sur ces dérangements (tableau 3) : 11 interventions ont permis de minimiser l'impact des dérangements, les perturbations observées étaient de l'ordre des catégories 1 à 3 ; et 26 interventions n'ont, quant à elles, pas pu éviter les dérangements des phoques (catégories 4 à 7), soit parce que les personnes interceptées étaient de mauvaise foi, soit parce que les interventions n'ont pu être réalisées à temps par les surveillants à cause de la distance trop importante à parcourir pour rattraper les personnes, de personnes vues trop tard par les surveillants dû au fait que la baie n'est pas plane....



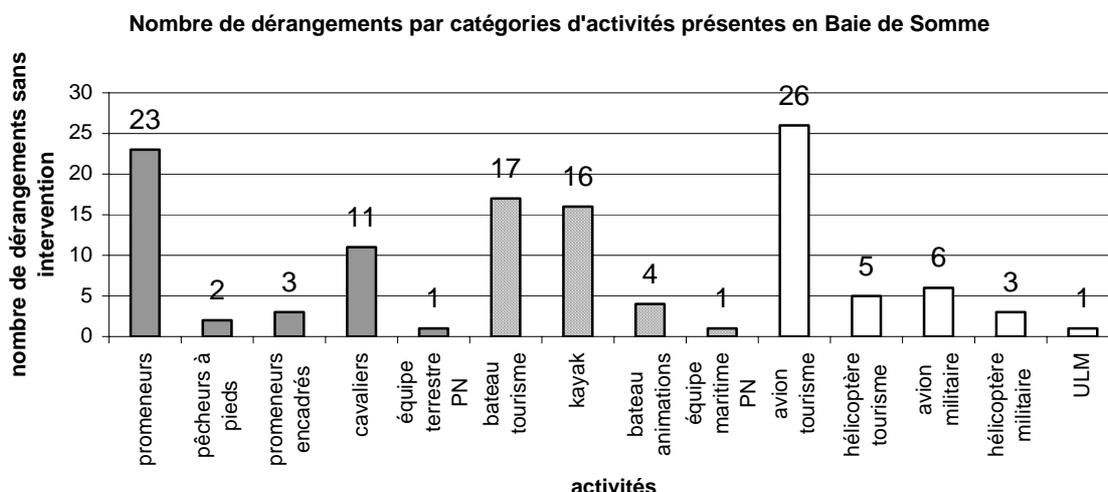
Graphique 6 : Représentation en proportions des éléments de provenance des dérangements par catégories de dérangements observées sur les 119 dérangements réalisés.

Tableau 3 : Nombre de dérangements observés selon l'élément d'où provient la perturbation

	Terre	Air	Mer
Nombre de dérangements sans interventions (catégories 1 à 7)	17	39	26
Nombre de dérangements minimisés par une intervention (catégories 1 à 3)	4	1	6
Nombre de dérangements non évités par une intervention (catégories 4 à 7)	19	1	6
Totaux	40	41	38

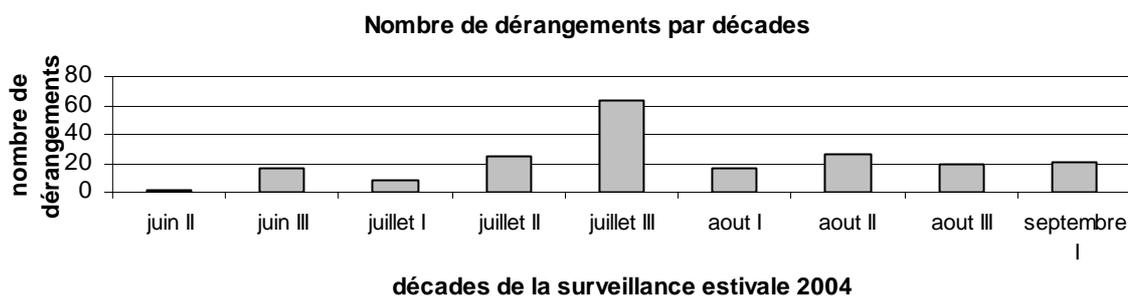
Les dérangements furent occasionnés principalement par les « avions de tourisme » avec 21,8 % et par les « promeneurs » avec 19,3 %. Viennent ensuite les « bateaux de tourisme » et les « kayaks » avec respectivement 14,2 et 13,4 % des dérangements occasionnés. On remarque, que contrairement aux

années précédentes, aucun dérangement ne fut observé en provenance des bateaux de pêche et des chasseurs. On note sur le terrain un effort, de la part de ces usagers de la baie, à respecter le rythme de vie des phoques. D'autre part, il existe probablement un phénomène d'habitation des phoques à ces activités répétitives tout au long de l'année.



Graphique 7 : Présentation des dérangements observés selon les activités humaines pratiquées en baie de Somme.

On remarque sur le graphique 8 que les dérangements sont maximum durant la troisième décade de juillet, période à laquelle la météorologie a probablement favorisé le tourisme.



Graphique 8 : Présentation du nombre de dérangements observés par décades durant la surveillance estivale 2004.

1.2-Suivi régulier de la colonie de phoques

Les phoques, ayant un rythme de vie en fonction des marées, profitent de l'émergence des bancs de sable durant la marée descendante (4 heures après marée haute) et les occupent jusqu'à l'arrivée du flot (1 heure et demie après la marée basse). Ils restent ainsi hors de l'eau pendant 4 à 5 heures en fonction des coefficients de marée. A ce moment, ils se regroupent, il est alors aisé et fiable de compter l'effectif de phoques dans l'estuaire picard.

L'accès terrestre aux zones d'observation des phoques est variable en fonction de la conformation de la baie de Somme, des chenaux, des coefficients de marée... Il était possible, en moyenne sur l'année 2004, durant 2h30 au sud de l'estuaire et 5h30 au nord de l'estuaire.

Le suivi complet du mouvement des phoques durant le cycle de marée peut être effectué simultanément au nord et au sud de l'estuaire en fonction des heures de marées. Au sud de l'estuaire, l'accès est possible de la marée basse moins deux heures, à la marée basse plus une demi-heure. Quant au

nord de l'estuaire, l'accès est possible de marée haute plus deux heures, à marée basse plus ou moins une heure en fonction du lieu d'observation.

1.2.1 Organisation

Pendant le suivi régulier, les séances de terrain ont lieu au minimum une fois par décennie, afin de suivre de façon régulière les effectifs de phoques qui fréquentent la baie de Somme. Ces comptages sont effectués à marée basse. Il arrive que les conditions météorologiques ne permettent pas l'observation (neige, brume trop épaisse, pluie importante...), la séance est alors reportée.

A cause des durées de jours trop courtes ainsi que des vents fréquents, une longue période de l'année ne permet pas de sorties zodiac. La majorité des observations sont donc issues de prospections terrestres.

Ces séances de terrain sont réalisées soit par la salariée soit par des bénévoles connaissant bien la baie de Somme et ayant l'habitude d'observer les phoques.

Les animaux sont comptés à l'heure de marée basse lorsqu'ils sont regroupés et les repaires émergés à leur maximum.

1.2.2 Pression d'observation

Un total de 34 séances d'observations a été réalisé au cours de l'année 2004 hors période de surveillance estivale : 19 séances entre le 1^{er} janvier et le 18 juin, 15 séances entre le 12 septembre et le 31 décembre 2004.

Ces 34 séances d'observation représentent la présence sur le terrain d'au moins une personne pendant 93 heures. Cela représente 60 heures 15 de prospections terrestres et 9 heures 30 de prospections maritimes.

Plusieurs personnes pouvant être sur le terrain au même instant, en des endroits différents, ces séances d'observation représentent 111 heures 55 totales de présence sur le terrain, soit 141 heures 10 cumulées, comme le présente le tableau 4 :

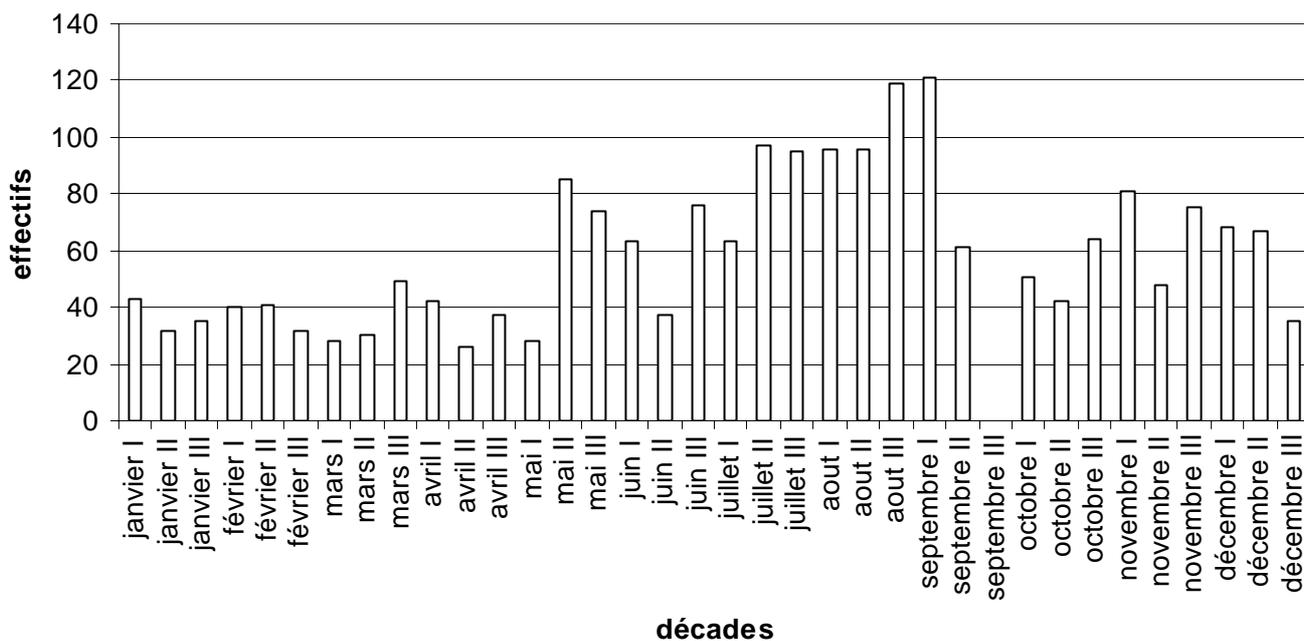
Tableau 4 : Nombre d'heures de terrain par type d'observateurs

	Heures salariés	Heures bénévoles Pic Nat	Heures bénévoles surveillants	Heures bénévoles stagiaires	Total
Heures réelles	48 : 18	63 : 45	0	0	111 : 55
Heures cumulées	48 : 18	93 : 00	0	0	141 : 10

1.2.3 Effectifs

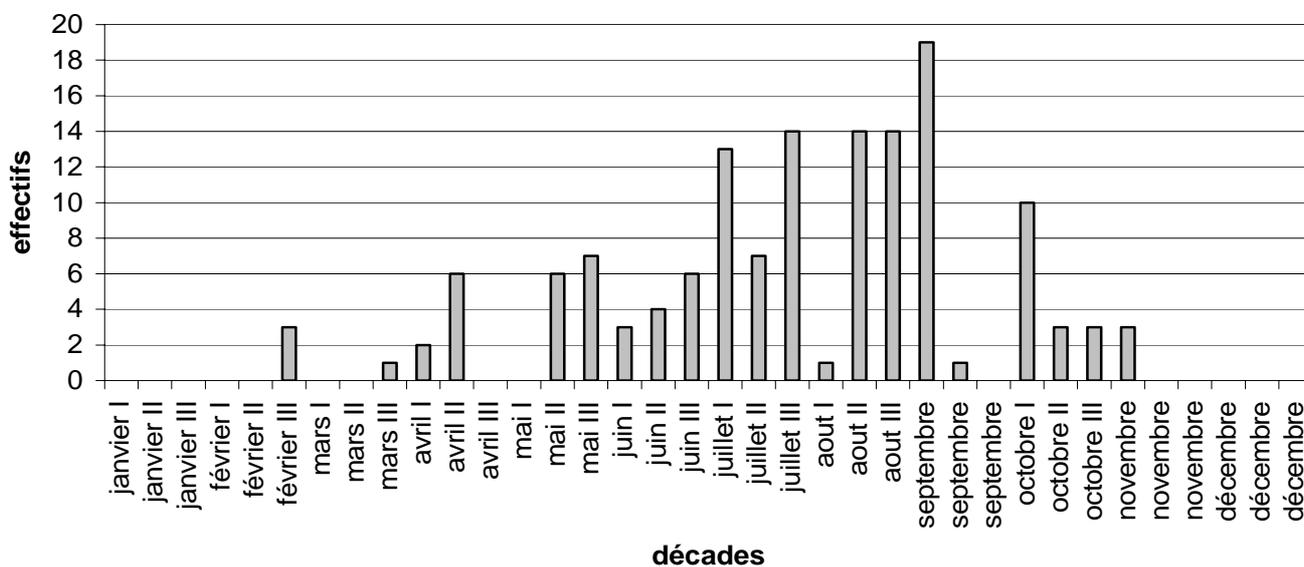
Les graphiques 9 et 10 présentent les effectifs décennaires de phoques en baie de Somme, hors période de surveillance estivale, respectivement Phoques veaux-marins puis Phoques gris.

Maxima de Phoques veaux-marins, par décade, durant l'année 2004



Graphique 9 : Effectifs de Phoques veaux-marins par décade pendant l'année 2004

Maxima de Phoques gris, par décade, durant l'année 2004

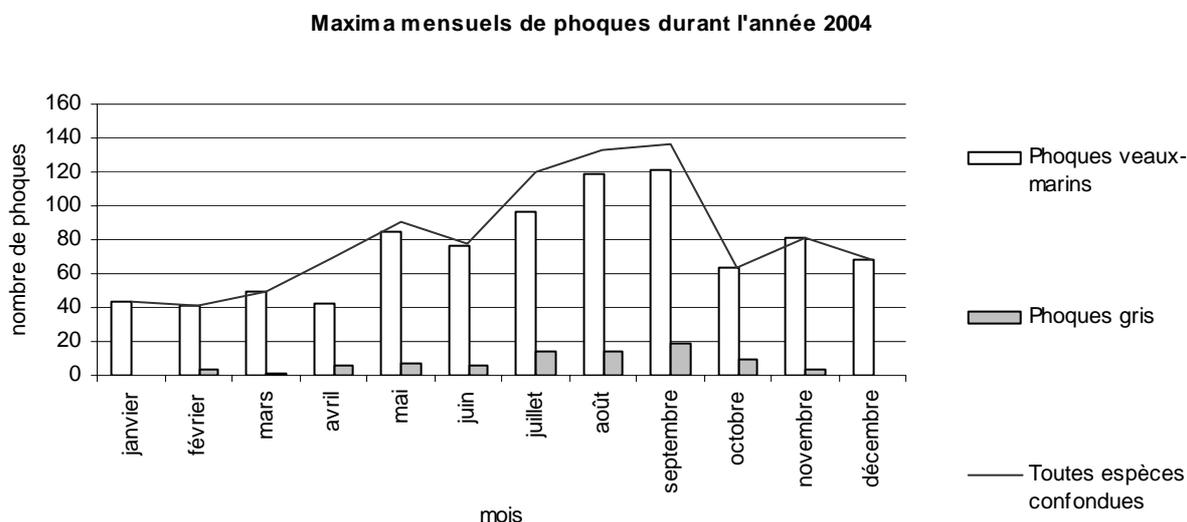


Graphique 10 : Effectifs de Phoques gris par décade pendant l'année 2004

D'après les valeurs présentées par les graphiques 9 et 10, on s'aperçoit qu'en moyenne pour l'année 2004 on note la présence de 58 Phoques veaux-marins et 4 Phoques gris. Les effectifs maxima sont notés pour les deux espèces durant la période de surveillance estivale (étudiée précédemment) avec une présence moyenne de 95 Phoques veaux-marins et 11 Phoques gris. La population de Phoques gris n'étant pas sédentaire en baie de Somme, ses effectifs diminuent pendant la période de reproduction de l'espèce (qui migre vers un site de reproduction propice) menant à une disparition totale de l'espèce en Baie de

Somme durant l'hiver. Hors période de surveillance estivale, on compte en moyenne la présence de 47 Phoques veaux-marins et 2 Phoques gris.

Le graphique 11 représente la fréquentation, juxtaposée des deux espèces de phoques, durant l'année 2004. On s'aperçoit que pour les deux espèces, les effectifs maxima sont notés durant l'été. Période qui correspond à la reproduction des Phoques veaux-marins, qui s'effectue en milieu estuarien sablonneux ; et période qui correspond à la période hors reproduction du Phoque gris, qui est alors en balade hors des zones rocheuses.



Graphique 11 : Effectifs maxima de phoques durant l'année 2004

Effectifs maximums

- ↳ Phoque veau-marin : 85; observés le 12/05/2004 (2^{ème} décade)
- ↳ Phoque gris : 10, observés le 06/10/2004 (1^{ère} décade)
- ↳ Toutes espèces confondues : 90 (85 Phoques veaux-marins et 5 Phoques gris) le 12/05/2003 (2^{ème} décade)

1.2.4 Zones de stationnement

12 bancs de sable ont permis aux phoques de se reposer à marée basse au cours de cette année 2004. 8 de ces bancs étaient situés dans la Réserve Naturelle.

Les reposoirs utilisés par les phoques ont été localisés sur une photo aérienne prise par la gendarmerie nationale avec l'appareil photographique de Picardie Nature. Un reposoir n'est pas visible sur cette carte car il se situait près du Cap Hornu (cf carte 1).

1.2.5 Dérangements / Interventions

Pour les définitions, voir chap. 1.1.6

Lors des 34 séances d'observation, 1 intervention a permis d'éviter un dérangement et 4 dérangements n'ont pu être évités.

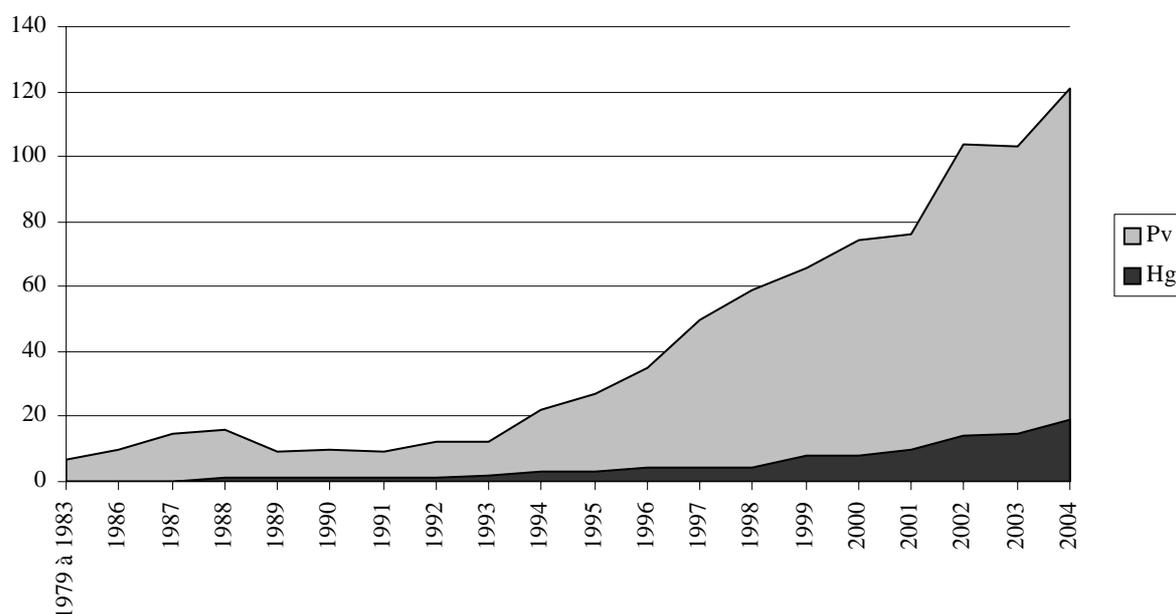
L'intervention fut réalisée sur des promeneurs à pieds, quant aux 4 dérangements observés, aucune intervention ne fut réalisée, ils concernaient 2 avions militaires, 1 bateau de tourisme et 1 bateau de

l'administration. Ces 4 dérangements ont eu comme conséquence la mise à l'eau prématurée de groupes de phoques comprenant de 4 à 34 individus.

1.3-Suivi de la colonie de phoques de la baie de Somme

1.3.1 Effectifs

Depuis que Picardie Nature étudie et protège les phoques de la baie de Somme, leurs effectifs sont en évolution, comme le montre le graphique 12. On a observé entre 2002 et 2003 une stagnation des effectifs, avec respectivement 104 et 103 individus Phoques veaux-marins ces années-là. Cependant en 2004, on observe une nette augmentation avec la présence d'un maximum de 121 Phoques veaux-marins. Les Phoques gris sont quant à eux en progression constante avec un maximum de 19 individus observés en 2004.



**Graphique 12 : Evolution des effectifs de phoques en baie de Somme de 1979 à 2004
Phoques veaux-marins (Pv) et Phoques gris (Hg)**

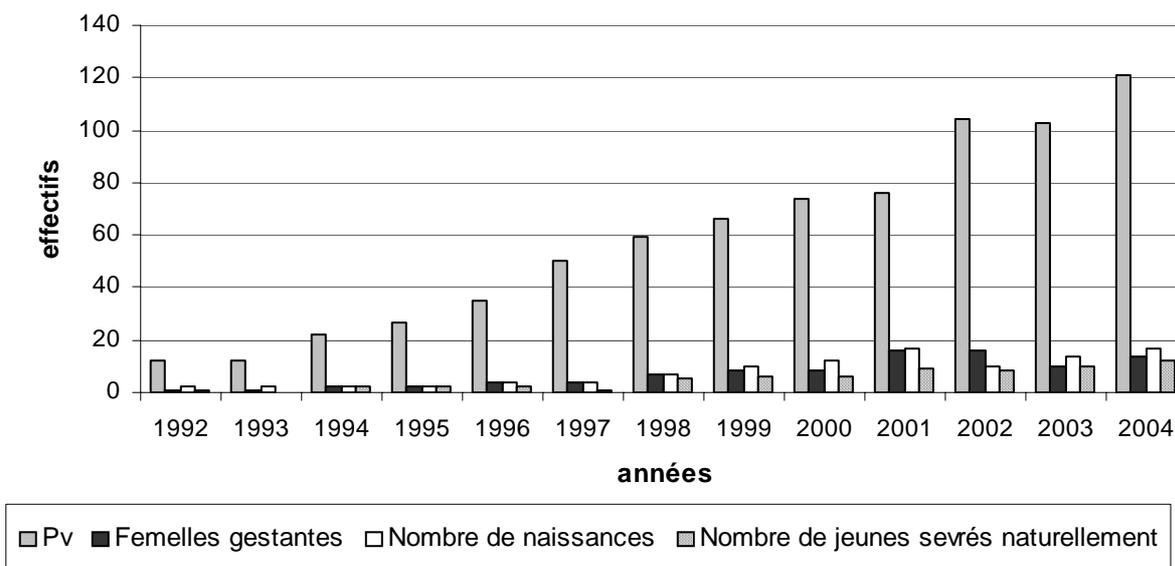
1.3.2 Reproduction

Le nombre de naissances depuis 1992 s'élève à 103. La mise en place de la surveillance estivale permet la diminution du nombre de dérangements et ainsi une plus grande chance aux nouveaux-nés de rester près de leur mère pendant toute la durée du sevrage. Malheureusement, quelques dérangements ne pouvant être évités et la météo parfois peu propice, engendrent des séparations prématurées mère-petit. Ainsi chaque été, plusieurs jeunes phoques sont retrouvés, non sevrés et ne sachant se débrouiller seuls. Au total, seuls 64 jeunes phoques ont été sevrés naturellement, 27 se sont échoués vivants et 12 se sont échoués morts. (graphique 13). Le nombre de naissances varie de 2 de 1992 à 1995 (effectifs minimum) à 17 en 2001 et 2004 (effectif maximum). De 1992 à 2004 on obtient une moyenne de 8 naissances par an, ce qui fait que les naissances représentent en moyenne 13% des effectifs maxima de Phoques veaux-marins présents en baie de Somme.

En 2002 et 2003, les effectifs de maximums de Phoques veaux-marins ont augmentés par rapport à 2001 (ils étaient chronologiquement de 76, 104 et 103 individus) et parallèlement les effectifs de naissances ont quant à eux diminués (ils étaient chronologiquement de 17, 10 et 14 nouveau-nés). Cette année 2004, on

observe une augmentation des effectifs de Phoques veaux-marins (n=121) et une augmentation du nombre de naissances (n=17) par rapport aux deux dernières années.

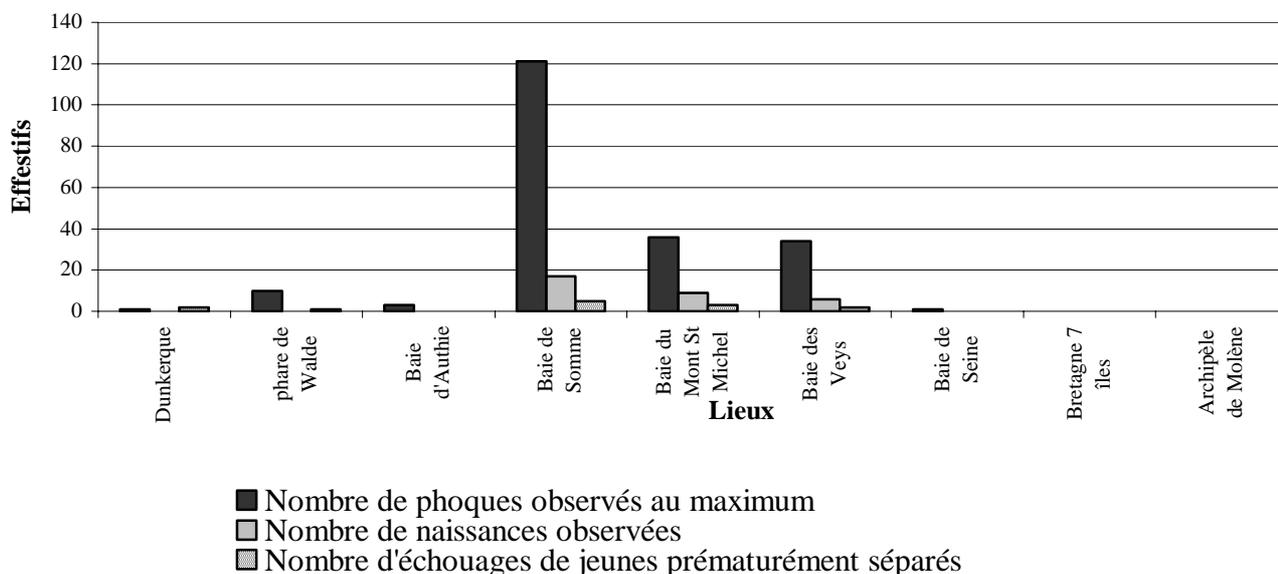
Evolution des naissances de 1992 à 2004



Graphique13 : Effectifs de 1992 à 2004 de Phoques veaux-marins, de femelles gestantes, de naissances et de jeunes sevrés naturellement.

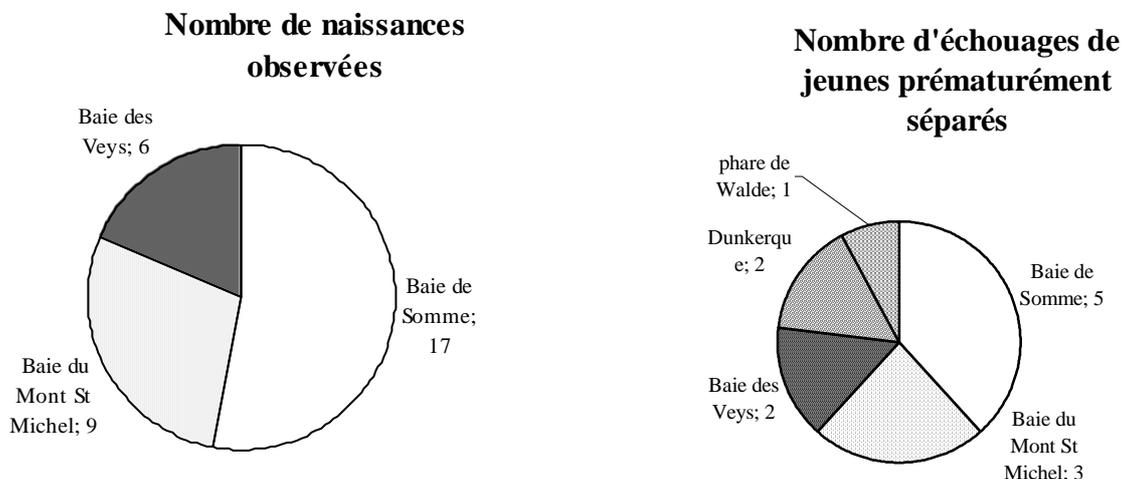
1.3.3 La baie de Somme, la colonie de Phoques veaux-marins la plus importante de France

Le graphique 14 montre les effectifs de Phoques veaux-marins selon leur répartition géographique. Au total 206 Phoques veaux-marins composent la population française. On remarque que seulement trois sites accueillent une population sédentaire et reproductrice : la baie de Somme (n=121), la baie du Mont-Saint-Michel (n=36) et la baie des Veys (n=34). La baie de Somme accueille 58,7% de la population française. Le nombre national de naissances reste peu élevé (n=32) et on observe un taux d'échouages de jeunes prématurément séparés de leur mère avoisinant les 41%, ce qui est important. Ces jeunes phoques échoués sont retrouvés principalement près des colonies mais également sur le littoral du Nord-Pas-de-Calais (graphique 15).



Graphique14 : Effectifs de Phoques veaux-marins en France durant l'année 2004

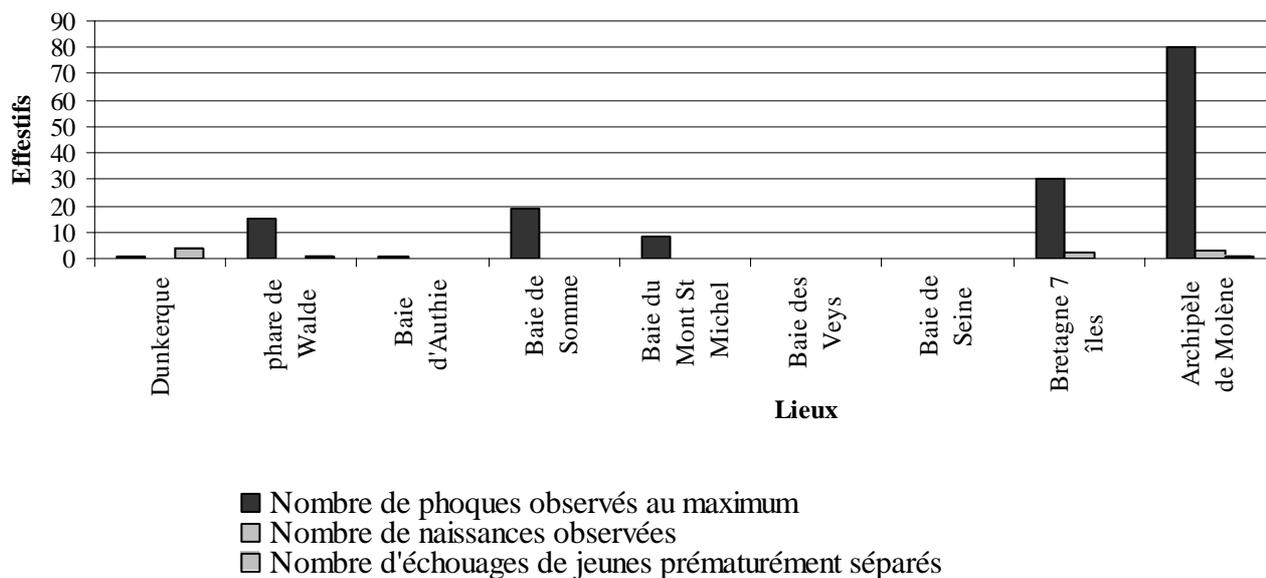
Les raisons des séparations prématurées ne sont pas toujours expliquées, cependant, on s'aperçoit que certains sites sont plus touchés que d'autres. En baie de Somme, 29,4% des jeunes phoques s'échouent avant le sevrage contre 33,4% pour les deux autres sites. Le taux de reproduction reste nationalement peu élevé avec 15,5 %. Ce taux est variable en fonction des sites, on note 14% de naissances en baie de Somme, 17,6 % en baie des Veys et 25 % en baie du Mont-Saint-Michel. Si on regarde d'autres sites européens on s'aperçoit que leurs taux de reproduction sont plus élevés, avec, par exemple 33,5% pour l'Allemagne ou encore, 21,7% pour les Pays-Bas.



Graphique15 : Proportions de naissances et d'échouages sur le littoral Français

1.3.4 La baie de Somme, site estival pour les Phoques gris

Le graphique 16 montre les effectifs de Phoques gris selon leur répartition géographique. Au total 154 Phoques gris composent la population française. On remarque que seulement deux sites accueillent une population sédentaire et reproductrice : les sept îles (n=30) et l'archipel de Molène (n=80). Ces deux sites accueillent 71,4 % de la population française, contre seulement 12 % pour la baie de Somme. Le nombre de naissances observées reste peu élevé (n=5). La majorité des échouages de jeunes blancs sont observés dans le nord de la France, donc très loin des colonies reproductrices.



Graphique16 : Effectifs de Phoques gris en France durant l'année 2004

1.4-Suivi de l'état sanitaire des animaux

Les effets de la pollution

La présence de PCB (Polychlorobiphényles) est recherchée dans la graisse des mammifères marins qui sont retrouvés morts. A taux très importants, ceux-ci peuvent avoir de graves conséquences : stérilité, malformation de l'embryon, avortement précoce...

Cette année, la présence de PCB a été recherchée sur 3 phoques :

- un jeune Phoque veau-marin femelle présentait un taux de 20,36 µg/g
- un jeune Phoque veau-marin femelle présentait un taux de 5,7 µg/g
- un jeune Phoque veau-marin femelle présentait un taux de 5,4 µg/g

Les dosages de PCB dans les graisses ont été réalisés par le Laboratoire de toxicologie de l'Ecole Vétérinaire de Lyon.

Etat d'affaiblissement, de maigreur

Aucun phoque affaiblit ou anormalement maigre n'a été observé. Seul un phoque a attiré notre attention :

Pendant tout l'été, un Phoque veau-marin en mue se repose à marée basse sur un banc de sable situé à la limite de la Réserve Naturelle et du chenal de la Somme, en face du blockhaus. Ce phoque utilise un reposoir proche de la plage touristique du blockhaus, se trouvant ainsi à une cinquantaine de mètre seulement des badauds. Une heure avant l'heure de marée basse, il gagnait le chenal et retrouvait les animaux situés au banc B10S. Aucun symptôme de maladie n'est observable, il ne tousse pas, ne paraît pas affaibli. Ce phoque, avait un comportement semblable à celui de « Bob », observé durant l'été 2003. Cet individu ne portait aucune marque particulière sur le pelage, permettant de l'identifier par photo identification.

Les problèmes oculaires

Les pathologies oculaires se traduisent par une augmentation du diamètre de l'œil ou une opacité. Sur la totalité des phoques observés cette année, on note la présence de quatre phoques présentant ces symptômes :

- Un Phoque veau-marin présente l'augmentation du diamètre de l'œil gauche
- Deux Phoques veaux-marins présentent depuis quelques années une opacité bilatérale
- Un Phoque gris présente une opacité de l'œil droit

Les blessures

Cette année 2004, un Phoque veau-marin a été aperçu blessé au Cap Hornu par des touristes ; à notre arrivée, l'animal avait déjà regagné la mer. Aucune autre observation d'animal blessé ne fut réalisée.

1.5 -Reconnaissance individuelle

1.5.1 Les marques naturelles

Les taches naturelles présentes sur le pelage du phoque lui sont personnelles et permettent d'identifier l'animal.

2 Phoques veaux-marins et 4 Phoques gris ont pu être identifiés grâce à leurs taches sur le pelage au cours de l'année 2004.

Les Phoques veaux-marins :

- « N'a qu'un œil » : 1^{ère} observation en 1989
- « Fleur de Lys » : 1^{ère} observation en 1991
- « Mamanue » : 1^{ère} observation en 1994
- « Bob » : 1^{ère} observation en 2003

Les phoques gris :

- « Téléphone » : 1^{ère} observation en 1994
- « Tanguy » : 1^{ère} observation en 1997
- « Virgule » : 1^{ère} observation en 2000
- « Shiva » : 1^{ère} obs en 2001

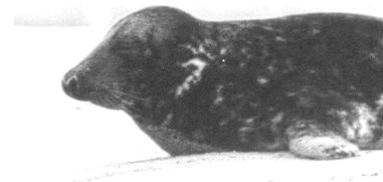
Par exemple, les taches présentes sur ce Phoque gris nous permettent de connaître sa présence sur le site depuis plusieurs années.



« Virgule » de face



« Virgule » profil droit



« Virgule » profil gauche

Ou encore les taches de ce Phoque veau-marin observé en 2003



« Bob » de face



« Bob » profil droit



« Bob » profil gauche

1.5.2 Les animaux marqués

Cette année 2004, plusieurs phoques ont pu être identifiés : au total 7 Phoques veaux-marins et 1 Phoque gris.

- 1 jeune Phoque veau-marin bagué orange à la nageoire postérieure gauche et muni d'une plaque en PVC noire sur la tête
- 1 jeune Phoque veau-marin bagué orange / orange à la nageoire postérieure gauche
- 1 jeune Phoque veau-marin bagué orange / bleu à la nageoire postérieure gauche
- 1 femelle adulte Phoque veau-marin baguée rouge à la nageoire postérieure droite
- 1 pré-adulte Phoque veau-marin bagué bleu à la nageoire postérieure droite
- 1 adulte Phoque veau-marin marqué P6 côté gauche à l'azote liquide
- 1 adulte Phoque veau-marin marqué CO côté gauche à l'azote liquide
- 1 Phoque gris adulte était bagué vert à la nageoire postérieure gauche

1.6-Echouages

Lorsqu'un mammifère marin est retrouvé échoué sur une plage, les premiers observateurs se doivent de ne pas toucher ni déplacer l'animal et de prévenir au plus vite les pompiers (18) ou les gendarmes (17), qui se chargent de nous transmettre l'information.

L'association Picardie Nature est chargée d'intervenir sur les échouages sur nos côtes. Pour cela, 4 membres de l'association ont obtenu l'autorisation nécessaire à l'intervention par le Ministère de

l'Environnement et participent au Réseau National d'Echouages créé et géré par le Centre de Recherches sur les Mammifères Marins de La Rochelle.

Lorsqu'un animal est retrouvé vivant :

Le phoque est réhydraté, il reçoit les premiers soins puis un bilan de santé est dressé. Après 24 heures de repos et de soins intensifs, l'animal est évacué vers le centre de soins le plus adapté à son état de santé : généralement, il est transféré au CHENE d'Allouville-Bellofosse (76). Lorsque l'état est jugé critique, il est pris en charge par la Zeehondencreche de Pieterburen (Pays-Bas).

Le cétacé (marsouin ou petit dauphin) reçoit les premiers soins sur place puis est transféré vers le Delphinarium d'Hardewijk (Pays-Bas) qui le soigne et le remet dans son milieu quelques semaines plus tard.

Lorsqu'un animal est retrouvé mort :

Si une malveillance humaine est soupçonnée, l'ONCFS est alertée, l'animal est radiographié puis autopsié. Le Procureur de la République est également prévenu, une enquête judiciaire est menée.

Lorsque l'état de fraîcheur de l'animal le permet, une autopsie est pratiquée, au Laboratoire des services vétérinaires d'Amiens par les Dr Jacot ou Brasseur. Les prélèvements effectués sont transmis au laboratoire de Lyon et à l'université vétérinaire de Liège.

Au total, cette année 17 mammifères marins se sont échoués sur les côtes de la Picardie ; parmi eux :

- 3 Phoques veaux-marins (*Phoca vitulina*) « orphelins » échoués vivants
- 2 Phoques veaux-marins (*Phoca vitulina*) « orphelins » échoués morts
- 1 jeune Phoque veau-marin (*Phoca vitulina*) échoué vivant
- 1 jeune Phoque veau-marin (*Phoca vitulina*) échoué mort
- 1 Phoque veau-marin subadulte (*Phoca vitulina*) échoué mort
- 6 Marsouins communs (*Phocoena phocoena*) échoués morts
- 1 Rorqual commun (*Balaenoptera physalus*) échoué mort
- 1 Grand dauphin (*Tursiops truncatus*) échoué mort
- 1 petit cétacé (*sp.*) échoué mort

1.6.1 Les Pinnipèdes

- 1 Phoque veau-marin mâle, bagué rose 100 à la nageoire postérieure droite, s'est échoué mort le 14 juin 2004 à Quend plage. Sur la demande de la Zeehondencreche de Pieterburen, où avait été soigné l'animal, les néerlandais sont venus chercher l'animal pour procéder à son autopsie. A ce jour, les résultats ne sont pas encore connus.

- 1 jeune femelle Phoque veau-marin âgée d'environ une journée, a été retrouvée échouée dans la Réserve Naturelle de la Baie de Somme le 10 juillet 2004. Transportée au centre du CHENE, Bambi retrouvera son milieu naturel courant octobre depuis Le Hourdel.

- 1 jeune femelle Phoque veau-marin âgée de 5 jours, a été récupérée après 6 heures de dérive par les bénévoles de Picardie Nature. La séparation prématurée mère-petit fut observée dans la Réserve Naturelle suite à un dérangement par un promeneur. Transportée au centre du CHENE, Yaya retrouvera son milieu naturel le 3 octobre depuis Le Hourdel.

- Suite à ce même dérangement, 1 jeune femelle de Phoque veau-marin âgée de 10 jours s'est échouée vivante le 15 juillet 2004 à Brighton. Epuisée et dans un état de déshydratation important, Roxanne est décédée peu après son arrivée au CHENE.

- 1 jeune femelle de Phoque veau-marin a été retrouvée morte le 25 juillet 2004 sur la plage du Crotoy. Autopsiée par le laboratoire vétérinaire de la Somme, l'animal semble être décédé des suites d'une contagion bactérienne.

- 1 jeune femelle de Phoque veau-marin très putréfiée s'est échouée sur la plage de Saint Quentin en Tourmont le 14 août 2004. Autopsiée au laboratoire vétérinaire de la Somme, la raison de la mort n'a pu être déterminée.

- 1 jeune mâle de Phoque veau-marin a été retrouvé mort le 1^{er} septembre 2004 dans le bassin de chasse du Crotoy. L'animal a été emmené par les services d'équarrissage.
- 1 jeune femelle de Phoque veau-marin s'est échouée vivante le 1^{er} septembre 2004 à Quend plage. Emmenée au centre de soins du CHENE, elle y est soignée actuellement, Anita retrouvera son milieu naturel courant novembre depuis Le Hourdel.

1.6.2 Les Cétacés

- 1 Marsouin commun, femelle adulte, a été retrouvé mort le 8 janvier 2004 au Bois de Cise. Autopsié par le laboratoire vétérinaire de la Somme, l'animal semble être décédé des suites d'une pneumonie.
- 1 Marsouin commun, femelle adulte, a été retrouvé mort le 17 février 2004 à Quend plage dans un état de putréfaction déjà bien avancé, il a été emmené par les services d'équarrissage.
- 1 Rorqual commun, mâle adulte de 18 mètres et de presque 25 tonnes, s'est échoué sur la plage de Fort-Mahon le 12 juin 2004. Mort depuis plusieurs jours, l'animal était dans un état de putréfaction avancé. La taille de ce type de cétacé ainsi que l'intérêt du public impliquent des mesures d'évacuation exceptionnelles que nous avons dû coordonner. Le Dr Jauniaux de l'Université de médecine vétérinaire de Liège est venu procéder à une autopsie et au découpage avant évacuation par les services de l'équarrissage. L'état d'embonpoint moyen et l'absence de nourriture dans l'estomac laisse supposer une mort due soit à un jeun trop long soit au fait que l'animal est resté trop longtemps dans une zone où il n'y avait pas de nourriture.
- Les restes d'un petit cétacé ont été retrouvés le 17 juin 2004 à Quend plage. L'animal a été enlevé par les services d'équarrissage.
- 1 Marsouin commun a été retrouvé mort le 18 juin 2004 sur la plage de Fort-Mahon. Frais, l'animal a été emmené au laboratoire vétérinaire de la Somme où il a été autopsié. Les résultats évoquent une mort causée par une atteinte virale cutanée avec une surinfection bactérienne.
- 1 nouveau-né Marsouin commun s'est échoué mort à Cayeux-sur-Mer le 24 juin 2004, l'animal était dans un état de putréfaction très avancé.
- 1 Marsouin commun femelle s'est échoué à Ault le 19 juillet 2004, autopsié par le laboratoire vétérinaire de la Somme, l'hypothèse de la mort semble être une fausse déglutition de liquide.
- 1 Marsouin commun mâle échoué mort au Hourdel le 3 octobre 2004, était dans un état de putréfaction déjà avancé et n'a donc pu être autopsié.
- 1 Marsouin commun mâle échoué mort à Cayeux sur Mer le 12 octobre 2004, était dans un état de putréfaction déjà avancé et n'a donc pu être autopsié.
- 1 Grand dauphin mâle s'est échoué mort au Hourdel le 23 novembre 2004, autopsié par le laboratoire vétérinaire de la Somme, l'animal présentait des traces de collision (flanc renfoncé et côtes cassées). Son état de putréfaction était déjà avancé.

1.7- Relâchers et Suivis

1.7.1 Suivis de « Nico et Chloé »

Echoués respectivement les 6 et 8 juillet 2003, ces deux Phoques veaux-marins « orphelins » ont été soigné au CHENE puis remis en milieu naturel depuis la digue de galets du Hourdel le 14 septembre 2003 (Cf Bilan d'activités 2003). Ils étaient munis d'une plaque en PVC de couleur (rouge pour Nico et jaune pour Chloé) afin de pouvoir les identifier rapidement au cours des suivis réguliers de la colonie de la baie de Somme.

Malgré la mise en place de ces plaques, aucune observation n'a permis de les retrouver en baie de Somme au cours de l'année 2004. Les bagues fixées sur la palmure de leur nageoire postérieure, doivent rester en place pendant quelques années et ainsi permettre un suivi en cas de ré-échouage.

1.7.2 Relâcher de « Yaya »

Séparée prématurément de sa mère le 12 juillet 2004 suite à un dérangement occasionné par un promeneur à pied dans la Réserve Naturelle de la baie de Somme, Yaya fut récupérée par l'équipe maritime des « surveillants phoques » après six heures de suivi à la longue-vue et après confirmation de l'absence de sa mère durant ces six heures. Après plusieurs semaines de soins au CHENE, Yaya a retrouvé son milieu naturel depuis la digue de galets du Hourdel le dimanche 3 octobre 2004 devant 600 curieux venus spécialement pour l'évènement.

Munie d'une plaque de couleur rouge, en PVC, collée sur les poils de la nuque, Yaya devrait être facilement repérable en baie de Somme. Une bague orange portant le numéro 52848 a été fixée sur la palmure de sa nageoire postérieure droite et devrait permettre de l'identifier en cas de ré-échouage.

Yaya est sortie rapidement de sa « caisse de relâcher » et a gagné la mer, juste au passage du flot. Trois autres phoques passèrent par là au même instant. L'équipe maritime de Picardie nature l'a suivie quelques instants, elle s'est dirigée en direction du port du Hourdel puis vers celui de St Valery sur Somme.

1.7.3 Relâcher de « Bambi »

Echoué prématurément séparé de sa mère le 10 juillet 2004 sur la commune du Crotoy, dans la Réserve Naturelle de la baie de Somme, Bambi fut récupéré grâce à la collaboration de Picardie Nature et les gardes de la Réserve Naturelle. Après plusieurs semaines de soins au CHENE, Bambi devait retrouver son milieu naturel en compagnie de Yaya. Malheureusement, deux jours avant le jour J, Bambi souffrait d'une infection oculaire. Aussi a-t-il été soigné plusieurs jours, avant de pouvoir, enfin, être remis en milieu naturel le mercredi 20 octobre 2004 devant quelques membres des associations Picardie Nature et le CHENE.

Munie d'une plaque de couleur bleu, en PVC, collée sur les poils de la nuque, Bambi devrait être facilement repérable en baie de Somme. Une bague orange portant le numéro 52847 a été fixée sur la palmure de sa nageoire postérieure droite et devrait permettre de l'identifier en cas de ré-échouage.

Bambi est sortie rapidement de sa « caisse de relâcher » et a gagné la mer, juste au passage du flot. Elle s'est rapidement dirigée vers l'intérieur de l'estuaire.

1.7.4 Relâcher d' « Anita »

Retrouvée échouée à Quend plage le 1^{er} septembre 2004, Anita semblait avoir perdu quelques kilogrammes. Très certainement sevrée naturellement par sa mère, Anita ne sachant alors pas se nourrir seule, a vécu un certain temps en utilisant ses réserves de graisses créées durant l'allaitement. Après plusieurs semaines de soins au CHENE, Anita a retrouvé son milieu naturel depuis la digue de galets du Hourdel le vendredi 5 novembre 2004 devant quelques membres des associations Picardie Nature et le CHENE.

Munie d'une plaque de couleur jaune, en PVC, collée sur les poils de la nuque, Anita devrait être facilement repérable en baie de Somme. Une bague orange portant le numéro 52698 a été fixée sur la palmure de sa nageoire postérieure droite et devrait permettre de l'identifier en cas de ré-échouage.

Anita est sortie rapidement de sa « caisse de relâcher » et a gagné la mer, juste au passage du flot. Elle s'est dirigée vers Le Crotoy et a croisé la route de deux autres Phoques veaux-marins qui passaient par là.

1.7.5 Suivis de « Yaya, Bambi et Anita »

Les séances d'observation réalisées n'ont pas permis d'observer ces phoques. La distribution de fiches d'observation sur lesquelles étaient bien décrites les méthodes d'identification des jeunes phoques relâchés, et dans le but d'obtenir des informations sur leurs déplacements, n'ont permis aucun retour

d'information. Des discussions ont permis de savoir qu'aucune observation n'a été réalisée par les professionnels de la mer. Ces plaques devraient rester en place jusqu'à la prochaine mue des jeunes phoques, qui s'effectuera dès le début du mois de juin. Il reste encore cinq bons mois pour observer l'un de ces individus.

1.8- Suivi des phoques en baie d'Authie

La baie d'Authie est un site proche de la baie de Somme fréquenté régulièrement par les phoques. En 2000, deux mise-bas y ont été suspectées. Les objectifs des suivis de phoques en baie d'Authie sont de mieux connaître la fréquentation de ce site par les phoques et de constater la présence de couple mère-jeune sur ce site dans la perspective d'organiser leur protection si elle s'avère nécessaire.

1.8.1 Organisation

Un minimum de deux types de séances d'observations sont conduites :

- observation en continu durant le temps d'une marée descendante (2 heures après la marée haute à trois heures après l'heure de basse mer) à partir d'un point haut (dunes au Nord de l'Authie) ;
- prospection des bancs de sable et des berges du chenal de 2 heures après la marée haute à trois heures après l'heure de basse mer. A cette occasion, seront assurés le dénombrement des animaux présents, l'identification de l'âge et du sexe et la localisation des animaux.

Un suivi régulier des phoques en baie d'Authie a été réalisé par un groupe de bénévoles habitant la ville de Berck et ses alentours (certains d'entre eux sont adhérents à l'association). Leurs observations ont principalement lieu depuis la dune au Nord de l'Authie mais quelques sorties en kayak ont également été réalisées permettant ainsi de suivre le flot et de croiser la route des phoques.

1.8.2 Pression d'observation

Un total de 133 séances d'observation ont été réalisées au cours de l'année 2004 :

- 33 séances pendant la période estivale (mi-juin à mi-septembre)
- 100 séances hors période estivale

Ces séances d'observations duraient de 0h10 à 2h30 lorsqu'elles étaient réalisées par les bénévoles du groupe baie d'Authie ; 3 séances de 5h00 ont été réalisées dans le cadre de la surveillance estivale des phoques de la baie de Somme pour la recherche de femelles gestantes.

Ces séances d'observation représentent la présence sur le terrain d'au moins une personne pendant 141 heures 17 (tableau 5).

Tableau 5 : Nombre d'heures de terrain par type d'observateurs

	Heures salariés	Heures Surveillants	Heures bénévoles Groupe phoques baie d'Authie	Total
Heures réelles	5 :00	10 :00	126 : 17	141 : 17
Heures cumulées	5 :00	40 :00	201 : 47	246 : 47

Ces 133 séances d'observation, ont été couronnées de succès à 73,7 %, avec la présence d'au moins un phoque.

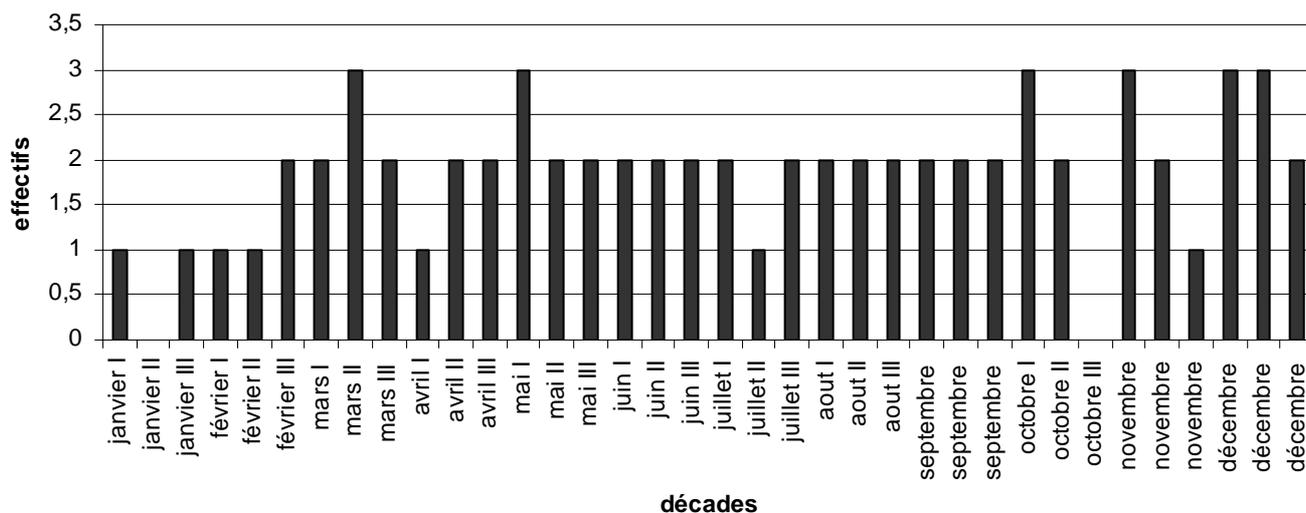
1.8.3 Effectifs

Sur les 133 séances d'observation, seules 98 séances ont permis d'observer des phoques. Parmi celles-ci :

- 51 séances où 1 seul phoque était présent
- 41 séances où 2 phoques étaient présents
- 6 séances où 3 phoques étaient présents

On s'aperçoit d'après le graphique 15 qu'en moyenne, 2 phoques fréquentent la baie d'Authie. L'effectif maximum observé en 2004 est de 3 individus, comme en 2003.

Maxima de phoques, par décade, durant l'année 2004



Graphique 15 : Effectifs maxima de phoques observés en baie d'Authie par décades durant l'année 2004

Effectifs maximums

- ↳ Phoque veau-marin : 3; observés les 8/05, 2/10, 1/11, 1/12 et 15/12
- ↳ Phoque gris : 1, observé les 13/03, 24/03, 22/07 et 18/08/2004

1.8.4 Zones de stationnement

La baie d'Authie est sectionnée en 11 zones où la présence des phoques est relevée à chaque séance d'observation, elles sont nommées « mer, A, B, C, D, E, F, G, H, I et J), comme indiqué sur la carte 3. Un même phoque peut être observé en début d'observation dans une zone et être observé dans une autre zone quelques minutes plus tard. Pour la totalité des séances, on note 420 localisations des phoques :

- 10 observations en « mer »
- 126 observations en « A »
- 271 observations en « B »
- 105 observations en « C »
- 4 observations en « D »
- 1 observation en « E »
- 1 observation en « G »
- 2 observations en « H »

Cela signifie qu'à 97 %, les phoques observés étaient situés à l'entrée de la baie d'Authie.



Carte 3 : Cartes représentant les différentes zones d'observations des phoques en baie d'Authie.

2 - SENSIBILISATION

La protection s'effectue principalement par le biais de l'information. Celle-ci a pour but de limiter, voire supprimer les facteurs menaçant la tranquillité des phoques, en tentant d'influencer le comportement des personnes grâce au partage de nos connaissances sur le rythme de vie des animaux.

Nous proposons plusieurs formes d'information :

- **Les sorties « A la découverte des phoques de la baie de Somme »** pour joindre la balade et la découverte de la baie (situation géographique, marées...), l'observation des phoques en milieu naturel, à la découverte de l'animal (biologie, historique de la population, menaces, mesures de protection...)
- **Les conférences « Les phoques de la baie de Somme »** pour découvrir la biologie, l'écologie, l'histoire de la population, les menaces et les mesures de protection... à travers de magnifiques photos explicatives sur support diapos ou informatique.
- **Les Points d'Observation** pour joindre l'observation à la découverte du rythme de vie de l'animal. Le but est de permettre, grâce à la longue-vue mise à disposition, l'observation des animaux sans risquer de les déranger et sans risquer sa vie en s'aventurant dans l'estuaire.
- **L'exposition « Les phoques de la baie de Somme »** pour tout savoir sur les phoques à son propre rythme d'apprentissage



Exposition à l'ancienne école du Hourdel



Conférence à Picquigny



Point fixe sur la plage du blockhaus au Hourdel

2.1- Les animations proposées au grand public

Il s'agit de sensibiliser le grand public sur la richesse et la fragilité de cet élément du patrimoine régional que constitue la colonie de Phoques veaux-marins. Des animations sont proposées gratuitement à travers notre programme de sorties, elles sont également diffusées par les journaux locaux (le Journal des Amiénois (JDA), Le Courrier Picard, L'éclaireur...) et par voie d'affichage.

Cette année 2004, 152 animations ont été proposées ; elles ont attiré 11 381 personnes

Tableau 6: répartition du public ayant participé aux animations proposées par Picardie Nature

Types d'animations	Nombre d'animations	Nombre d'adultes	Nombre d'enfants	Nombre total de personnes
Sorties	36	323	101	424
Conférences	15	133	40	173
Points d'observation	61	4232	1289	5521
Exposition	40	3968	1295	5263

Des « soirées diaporamas-conférences » ont été réalisées sur différentes communes dans le but de sensibiliser les habitants de divers secteurs géographiques, grâce au prêt d'une salle par les mairies. Ces communes sont : Amiens, Ault, Cayeux-sur-mer, Conty, Corbie, Le Crotoy, Longprés-les-amiens, Mers-les-bains, Molliens-dreuil, Moyenneville, Nouvion, Oisemont et Picquigny.

2.2 - Les animations sollicitées par le grand public

Ces mêmes animations peuvent être organisées pour des groupes (scolaires, vacanciers, associations...), elles sont alors réalisées gratuitement, seuls les frais de déplacement de l'animateur au taux de 0.31 € du kilomètre est réclamé à la structure destinataire de la sortie.

Tableau 7: répartition du public ayant participé aux animations organisées par Picardie Nature

Types d'animations	Nombre d'animations	Nombre d'adultes	Nombre d'enfants	Nombre total de personnes
Sorties	21	317	346	663
Conférences	10	135	261	396
Points d'observation	1	60	0	60

Cette année 2004, 32 animations ont été organisées pour 15 structures différentes. Ces animations ont permis de sensibiliser 1119 personnes.

Les structures ayant sollicité Picardie Nature pour ses animations sur les phoques sont les suivantes :

- Association découverte nature (A.D.N) de Berck : 1 conférence
- Alcyon France, congrès de vétérinaires : 1 point d'observation
- Centre culturel du Touquet : 1 sortie
- Centre Régional de Randonnées Pédestres : 1 sortie
- Caisse mutuelle complémentaire et d'action sociale du personnel des industries électriques et gazière d'Amiens (C.M.C.A.S) : 1 diaporama et 2 sorties
- Centre de loisirs sans hébergement (C.L.S.H) : de Saint Valery sur Somme : 1 sortie
- Ecole primaire communale de Belloy sur Somme : 1 diaporama
- Ecole primaire du Champs de Mars d'Abbeville : 1 diaporama et 1 sortie
- Ecole primaire du Soleil Levant d'Abbeville : 1 diaporama et 1 sortie
- Ecole primaire Notre Dame de Belloy sur Somme : 1 diaporama et 1 sortie
- Festival de l'oiseau : 9 sorties et 3 diaporamas
- Lycée Evariste Gallois de Sartrouville : 1 sortie
- Lycée Louis Thuillier d'Amiens : 1 diaporama et 1 sortie
- Maison pour tous d'Abbeville : 1 sortie
- Institut universitaire tous âges (I.U.T.A) d'Amiens : 1 diaporama

Les trois écoles ayant bénéficié d'un diaporama conférence et d'une sortie sur le terrain ont travaillé avec les élèves sur la base du dossier pédagogique « écoles primaires » élaboré en 2003 et mis à disposition gratuitement des écoles désireuses d'organiser ces journées d'animation.

👉 Au total, pour ces deux types d'animations (proposées et sollicitées), ce sont 12 500 personnes qui ont été sensibilisées au respect du phoque et de son environnement. On note la présence de 9168 adultes (soit 73.3 % des personnes sensibilisées) et 3332 enfants (soit 26.7 % des personnes sensibilisées).

2.3 – Information des usagers de la baie

Des diaporamas-conférences sur les phoques de la baie de Somme sont organisés auprès des structures organisant des animations en baie de Somme afin d'entretenir leurs connaissances des espèces et de leurs rythmes de vie, et de les informer des meilleures techniques d'approche pour l'observation avec des groupes de touristes. Le dossier technique réalisé en 2002 leur est distribué gratuitement.

Cette année 2004, 3 animations ont été proposées ; elles ont attiré 25 personnes

Les animations concernaient :

- une conférence organisée le samedi 29 mai 2004 au Club Henson Marquenterre et pour laquelle nous avons invité tous les usagers de la baie ;
- une conférence réalisée auprès des guides de l'association EVEILS de Quend plage dans leurs locaux, le 26 août 2004 ;
- une conférence réalisée auprès des guides de l'association OZONE de Quend plage dans leurs locaux, le 26 octobre 2004.

2.4- Documents réalisés

↳ Le dépliant « Les phoques de la baie de Somme » a été réimprimé en 4 000 exemplaires, en version française.

↳ Les huit fiches techniques imprimées en 2003 et intitulées « Bien observer les phoques de la baie de Somme, lorsque vous êtes... un simple promeneur ; en bateau à moteur ; chasseur ou pêcheur à pied ; à cheval ; guide nature ; en kayak ; en avion, hélicoptère, delta-plane... et en speed-sail, planche à voile.. » ont été distribuées auprès des personnes concernées. La fiche technique « Bien observer ... en jet-ski » est toujours en attente d'impression. Elle devrait voir le jour suite à la réponse qui sera donnée concernant la demande d'interdiction de pratiquer le jet-ski dans les deux estuaires (Baie de Somme et Baie d'Authie).

↳ Le dossier pédagogique « écoles primaires » a été utilisé au sein de 5 écoles.

↳ Un livre intitulé « Les phoques de la baie de Somme » a été rédigé et mis en page grâce à une collaboration avec l'association Mission Nature. Ce livre de 28 pages, au format A5, écrit à l'attention du grand public, présente le phoque en tant qu'espèce, son habitat, sa biologie, son rythme de vie... Il a été édité en trois langues : français, anglais et néerlandais. Le tout, représentant une impression de 250 exemplaires.

↳ Quatre panneaux intitulés « Les phoques de la baie de Somme », de format 150 cm x 100 cm ont été installés sur les communes de Cayeux-sur-Mer et Le Crotoy. Ceux-ci ont permis de sensibiliser de nombreux promeneurs durant l'été mais aussi durant les vacances de pâques, de la Toussaint et les week-ends.

↳ Le dossier pédagogique « collège » élaboré sur le modèle de celui réalisé l'an passé pour les « écoles primaires » est actuellement en relecture au Rectorat d'Amiens dans le but de recevoir un « agrément éducation nationale » et devrait être disponible au cours du premier semestre 2005.



au parking de La Maye



au port de Le Crotoy



sur l'axe d'accès à la plage de La Mollière



sur la digue de galets à Le Hourdel

3- COMMUNICATION

3.1- Réunions

Panneaux « informations phoques » à installer sur le littoral.



Une réunion s'est tenue le 26 janvier 2004 dans les locaux de La Maison de l'Oiseau afin de réunir différentes personnes pour travailler à l'élaboration d'un panneau d'information sur les phoques de la baie de Somme, à l'attention du grand public. Ces panneaux faisaient partie des projets du programme 2003. Les panneaux posés en 2004 sont le produit de la collaboration de la DIREN Picardie (E.DeFeraudy), la Mairie de Cayeux-sur-mer (Y.Perruchot), la Mairie de Le Crotoy (Mmes Bourguelle et Vasseur), Picardie Nature (L.Dupuis et C.Hosten), le SMACOPI (P.Triplet et S.Desenlis).

Quatre panneaux ont été posés : un sur la digue de galets du Hourdel, un sur le parking de La Mollière, un dans le port de Le Crotoy (photo ci-contre) et un sur le parking de La Maye.

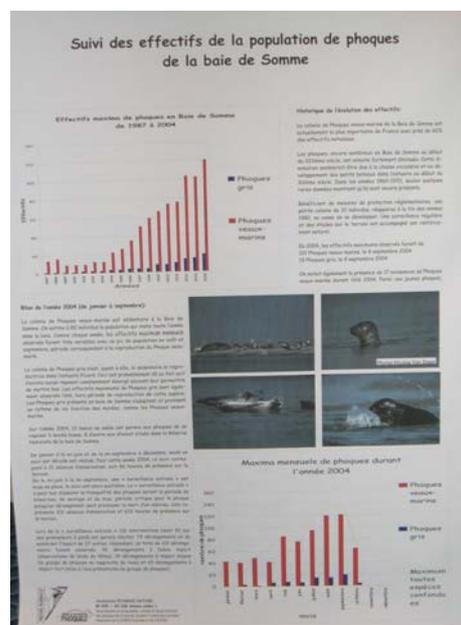
Le panneau situé sur le port de Le Crotoy a été arraché de son support dans la nuit du 7 au 8 juillet 2004. Une plainte contre un auteur inconnu a été déposée la semaine suivante auprès de la brigade de gendarmerie saisonnière de Le Crotoy. Le panneau arraché n'a jamais été retrouvé. Un nouveau panneau a été mis en place sur les mêmes montants quelques jours plus tard. Depuis, aucun acte de vandalisme n'est à signaler.

Séminaire pour les correspondants du Réseau National Echouage – Nice les 13 et 14 novembre 2004

Ce séminaire est habituellement organisé par le Centre de Recherche sur les Mammifères Marins (CRMM) de La Rochelle dans les locaux de l'aquarium de La Rochelle. En 2003, le Groupe d'Etude des Cétacés En Méditerranéen (GECEM) s'est proposé de l'organiser sur la côte méditerranéenne en 2004. Cette année, le séminaire s'est déroulé à Nice, les 13 et 14 novembre 2004, conjointement au séminaire Réserve Internationale en Mer Méditerranée Occidentale (RIMMO). Environ 200 personnes y ont participé.

Trois membres de Picardie Nature étaient présents (L.Dupuis, R.Romain et M.Roussel).

Deux posters, format A0 couleur, y ont été présentés, intitulés « échouages de mammifères marins sur la côte picarde de janvier à octobre 2004 » et « Suivi des effectifs de la population de phoques de la baie de Somme ».



Comité consultatif de la Réserve Naturelle de la baie de Somme

Cette réunion, organisée par le SMACOPI et l'Etat, s'est tenue le 2 novembre 2004 dans les locaux de la sous-préfecture d'Abbeville. 25 personnes y ont participé, soit la présence de 18 structures (Préfecture, DIREN Picardie, Affaires maritimes, Conseil Régional ...).

Deux membres de Picardie Nature étaient présents (L.Dupuis et L.Gavory).

Une présentation Power-point d'une durée de 20 minutes a permis de présenter le bilan synthétique inter-annuel des actions menées dans le cadre du programme d'étude et de protection des phoques de la baie de Somme sur la période du 1^{er} novembre 2003 au 30 septembre 2004, ainsi que le programme prévisionnel des actions 2005.

Travail d'élaboration d'une charte « Charte relative à l'utilisation des milieux naturels pour des activités de découvertes sur la Côte Picarde »

Ces quatre réunions organisées par la SMACOPI dans les locaux de la station biologique de Blanquetaque ont permis à une douzaine de structures, fréquentant régulièrement la Réserve Naturelle de la baie de Somme, d'établir une charte « Charte relative à l'utilisation des milieux naturels pour des activités de découvertes sur la Côte Picarde » et de statuer sur le « code de bonne conduite » à tenir au sein de la Réserve Naturelle durant les activités réalisées.

Deux membres de Picardie Nature ont participé à ces réunions (L.Dupuis et Pa.Thierry)

3.2- Articles / Publications

↳ Jacot J.C., Dupuis L., 2004. Causes des échouages de phoques (*Phoca vitulina*) morts en baie de Somme depuis 1998. Revue Trait d'union. Mai 2004.

↳ Dupuis L., Jacot J.C., 2005. Etude des échouages de mammifères marins dans la Somme : Bilan général depuis 1974 et cas particuliers d'un pinnipède : le Phoque veau-marin et d'un cétacé : le Marsouin commun. Proposé pour publication dans la revue l'Avocette au cours de l'année 2005.

3.3- Médiatisation

Plusieurs reportages ont permis de faire connaître les mammifères marins ainsi que nos actions au grand public.

- 4 reportages « télévision » sur France 3

Un reportage a été tourné le vendredi 6 août avec l'équipe de « c'est pas sorcier » pour une émission sur les phoques et les otaries. Diffusion télévisée prévue pour le premier semestre 2005.

- 1 reportages « radio » sur France Bleu Picardie

- 30 reportages « presse » :

- 14 articles dans Le Courrier Picard
- 6 articles dans Le Journal d'Abbeville
- 1 articles dans le JDA
- 3 articles dans l'Eclaireur
- 1 article dans Terre Sauvage
- 1 article dans Le Petit Quotidien
- 1 article dans Le Monde
- 1 article dans Femina
- 1 article dans L'Union
- 1 article dans la revue d'Amiens métropole

REMERCIEMENTS

- ↳ A la DIREN Picardie et au FONJEP, qui ont permis par leurs financements la réalisation de ce programme d'actions ;
- ↳ A M. De Robien, Président d'Amiens-métropole, pour la mise à disposition des bureaux de l'association ;
- ↳ A M.M. R.Delcourt, C.Hosten et Pa.Thiery, administrateurs de l'association Picardie Nature pour le suivi des activités phoques et leur contribution à l'élaboration des différents rapports ;
- ↳ Aux personnes ayant participé bénévolement au déroulement de ce programme d'actions : M. R.Delcourt, Mme F.Delcourt, Melle A.Dequeker, M.B.Guyot, Mme F.Guyot, M.P.Jouassin, M. N.Leprince et Melle M. Roussel
- ↳ Aux surveillants ayant participé au suivi des mises-bas : Melle M.Berman, Melle S.Bertoli, Melle C.Boitel, Melle H.Bisson, Melle M.Caron, Melle S.Cawthorne, Melle M.Charlet, M. S.Charrier, Melle J.Coudert, M. J.Delarue, Melle P.Dupont, Melle F.Feuillet, M. C.Garrigue, Melle E.Gaufreteau, M. O.Glippa, M. B.Guyot, Melle F.Hoste, M.G.Houdant, Melle E.Lavric, M. G.Lavric, M. M.Lebon, M. M.Leroux, Melle I.Lhermitte, Melle S.Malard, M. P.Nietlisbach, Melle S.Pedurthe, Melle H.Peltier, Melle C.Porcher, Melle M.Roussel, Melle S.Steelant, Melle J.Surier, Melle L.Tellier, M. A.Tison, M. J-L.Tison, M. B.Touzé, Melle S.Van Caryelynghe, Melle D.Vanvincq, M. T.Verchère, Melle S.Vincent et Melle G.Vives ;
- ↳ Aux bénévoles du groupe de suivi des phoques en baie d'Authie : M. A.Cornu, M. J-C.Darras, Mme C.Durand, M.B.Faure, M.L.Farcy, Mme M-H.Frémau, M.J-L.Frémau, Mme G.Herbet, M.J.Lejeune, M. G.Lhotte, M.J-P.Maenhaut, Mme C.Olivier et M.Ph.Thiery ;
- ↳ A la stagiaire de l'association : Melle S.Malard ;
- ↳ Aux personnes ayant signalé des mammifères marins en difficultés ;
- ↳ Aux personnes ayant participé bénévolement à la récupération des animaux signalés en difficultés : M. R.Delcourt, Melle A.Dequeker, Melle C.Lamarre, M. N.Leprince, et Melle M. Roussel;
- ↳ A A.Lastavel (GON), P.Prinzivalli (CMNF), Charpentier (LPA Calais), G.Gauthier et la maison du vivier (Mont Saint Michel), JF.Elder (RN Beauquillot), C.Liret (Archipel de Molène) et F.Siorat (RN sept îles) pour les données ayant permis de comparer les effectifs locaux aux affectifs nationaux.
- ↳ A M. De Putter de Sights of Nature pour le matériel optique ;
- ↳ A M.P.Triplet, directeur de la Réserve Naturelle de la baie de Somme et aux gardes ;
- ↳ A M.Ladon de la DDE Maritime ;
- ↳ A Melle M.Verspuij (Seal Rehabilitation and Research Centre SRRC de Pieterburen) ;
- ↳ A M. J-P.Jacques et Melle S.Magnez-Sanchez (Centre d'Hébergement et d'Etude Nature et Environnement CHENE) pour la prise en charge pour soins des phoques échoués ;
- ↳ A M.C.Jacot et M.Brasseur du Laboratoire vétérinaire de la Somme, de Dury, pour la réalisation des autopsies ;
- ↳ A M. T.Jauniaux de l'Université de médecine vétérinaire de Liège pour l'autopsie réalisée sur le Rorqual commun ;
- ↳ Aux personnes ayant participé et soutenu l'évacuation du Rorqual commun : MM F.Delcourt, B.Guyot, C.Hosten, J.Kiszka, R.Romain, M.Roussel de l'association Picardie Nature, MM. A.Baillet, S.Beauvais, C.Lambriquet, S.Nicolas, P.Rantini, S.Sajot, J-C.Vannicatte et S.Wartez de la mairie de Fort-Mahon, MM. Carrière, Debray et Poilpré de la Gendarmerie nationale de Rue, M. Farcheron de l'Ets Bouvard, Mme E.DeFéraudy de la DIREN Picardie, M.Hasnard de la préfecture de la Somme, M. J-C Jacot du laboratoire vétérinaire de la Somme et M. Van Canneyt du CRMM de La Rochelle ;
- ↳ A M. T.Jauniaux de l'Université de médecine vétérinaire de Liège et M.Berny, école nationale vétérinaire de Lyon pour les analyses réalisées sur les animaux morts ;
- ↳ A MM G.Delaby, F.Leroy et J-P.Pellissier du cabinet vétérinaire, place du marché, d'Abbeville ;
- ↳ A M.John de Boer, garde côtes pour le ministère néerlandais de l'Agriculture, de l'Environnement et de la Pêche pour sa précieuse coopération scientifique ;
- ↳ A Mme Fouré maire d'Amiens, M. Cauchois maire d'Ault, Mme Perruchot maire de Cayeux-sur-mer, M. Lacherez maire de Conty, M. Babaut maire de Corbie, Mme Bourguelle maire de Le Crotoy, M. Maquet maire de Mers-les-bains, M. Delezenne maire de Molliens-dreuil, M Vanhoegaerden maire de

Moyenneville, M. Hautbout maire de Nouvion, M. Dejean maire de Oisemont et M. Herbet maire de Picquigny pour le prêt de salles pour la réalisation de nos actions;

↳ Aux membres des postes de surveillance des plages pour les informations sur les phoques qu'ils ont bien voulu nous transmettre ;

↳ A la gendarmerie, aux pompiers et aux sauveteurs en mer pour l'attention portée à notre sécurité ;

↳ Aux pêcheurs, aux membres du Commandant Charcot, du club de Kayak de Saint-Valery-sur-Somme, du CPIE, d'EVEILS, de Noshoes, d'OZONE et de Promenade en baie, pour leur compréhension.

ANNEXES

Annexe 1 : Bilan financier

DEPENSES POUR LE FONCTIONNEMENT		
<i>Nature dépense</i>	<i>Prévisionnel</i>	<i>Réalisé</i>
Gestion des actions	4515,00	5034,55
Suivi régulier de la colonie de phoques	7036,16	6840,13
Accompagnement stagiaires	1640,60	933,83
Surveillance de la reproduction	23577,50	23045,26
Gestion des mammifères marins échoués	5178,40	5605,32
Suivi des jeunes remis en milieu naturel	1760,56	1525,50
Information des groupes d'usagers de la baie	1038,60	976,55
Information du grand public	8540,22	7974,12
Information de groupes constitués d'adultes	815,28	701,36
Information de groupes constitués d'enfants	3645,36	3503,08
Relations gestionnaires des politiques publiques	981,60	858,02
Total des dépenses	58729,28	56997,68

FINANCEMENTS		
<i>Organismes</i>	<i>Prévisionnel</i>	<i>Réalisé</i>
FONJEP	7165,00	7261,00
DIREN Picardie	43000,00	43000,00
Picardie Nature	2742,50	6736,68
autres	5821,78	0,00
Total des financements	58729,28	56997,68

Annexe 2 : Les Surveillants

Nom	Prénom	Nombre de jours de bénévolat	Profession	âge	Département d'Origine
Berman	Maïa	14	Etudiante en biologie à l'Université	20	Haute Savoie
Bertoli	Sandra	14	Etudiante à l'Institut supérieur de l'environnement	21	Seine et Marne
Boitel	Camille	7	Etudiante en prépa BCPSTveto	19	Somme
Bisson	Hélène	7	Etudiante en BTS GPN	20	Eure et Loire
Caron	Martine	7	Secrétaire	45	Somme
Cawthorne	Sophie	7	Professeur des écoles stagiaire	22	Pas de Calais
Charlet	Muriel	7	Etudiante en Agroalimentaire	22	Pas de Calais
Charrier	Sébastien	7	Professeur des écoles	26	Oise
Coudert	Juliette	21	Etudiante en biologie à l'Université	21	Puy sur Dôme
Delarue	Jérôme	14	Etudiant en biologie à l'Université	23	Oise
Dupont	Priscilla	14	Etudiante en biologie à l'Université	23	Haute Savoie
Feuillet	Flavie	7	Etudiante en biologie à l'Université	22	Calvados
Garrigue	Claude	14	Attaché territorial	54	Lot et Garonne
Gaufreteau	Emeline	14	Etudiante en biologie à l'Université	19	Deux Sèvres
Glippa	Olivier	7	Etudiant en biologie à l'Université	22	Pas de Calais
Guyot	Bernard	14	Retraité		Oise
Hoste	Florence	14	Etudiante en biologie à l'Université	23	Haute Garonne
Houdant	Guillaume	10	Animateur nature	20	Somme
Lavric	Erika	14	Etudiante en prépa bio	20	Aisne
Lavric	Grégory	7	Etudiant	23	Aisne
Lebon	Matthieu	14	Etudiant en biologie à l'Université	23	Pas de Calais
Leroux	Marc	14	Dessinateur industriel	32	Seine maritime
Lhermitte	Isabelle	17	Professeur des écoles	27	Yvelines
Malard	Sylvie	63	Conseillère en assurance en formation BTS GPN	38	Seine maritime
Nietlisbach	Pirmin	14	Etudiant en biologie à l'Université	20	SUISSE
Pedurthe	Sandra	21	Etudiante en biologie à l'Université	24	Charente Maritime
Peltier	Hélène	14	Etudiante en biologie à l'Université	20	Haute Garonne
Porcher	Christine	14	Rédacteur territorial	44	Lot et Garonne
Roussel	Michèle	28	À la recherche d'un emploi	24	Somme
Steelandt	Stéphanie	14	Etudiante en biologie à l'Université	20	Aisne
Surier	Julie	22	Etudiante en biologie à l'Université	22	Haute Garonne
Tellier	Laurence	7	Secrétaire	36	Somme
Tison	Alexandre	30	Etudiant en médecine à l'Université	19	Somme
Tison	Jean-Luc	21	Etudiant en biologie à l'Université	19	Somme
Touzé	Benjamin	14	Etudiant en biologie à l'Université	19	Deux Sèvres
Van Crayelynghe	Sophie	21	A la recherche d'un emploi	26	Somme
Vanvincq	Dorothee	7	Etudiante en biologie à l'Université	21	Pas de Calais
Verchère	Thibault	7	Etudiant en biologie à l'Université	22	Eure
Vincent	Stéfanie	7	Etudiante en prépa BCPSTveto	18	Somme
Vives	Gaëlle	14	Etudiante en biologie à l'Université	21	Charente Maritime

Annexe 3 : Documents réalisés en 2004

Un dossier pédagogique, conçu sur le même modèle que celui réalisé à l'attention des écoles primaires, a été réalisé à l'attention des collèges. Celui-ci comprend un fascicule à l'attention des professeurs afin de préparer au mieux les interventions de Picardie Nature et trois fascicules à l'attention des élèves comprenant des exercices de réflexions se rapportant aux phoques et à leur mode de vie. Ces exercices permettent de travailler la biologie, les mathématiques, le français, les langues, l'histoire, la géographie et le dessin.

En voici quelques extraits :



PICARDIE NATURE, association pour l'étude et la protection de la nature et de l'environnement

Le rythme de vie des phoques

Horaires des marées à Cayeux-sur-Mer (source SHOM)

Date	Pleine mer				Basse mer	
	matin	coef	soir	coef	matin	soir
31/08/04	1 h 16	100	13 h 37	102	8 h 27	20 h 46

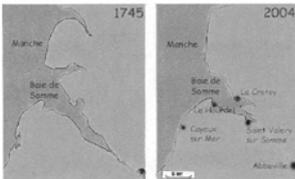
- 1 - A quelle heure était la marée haute, située en journée, le mardi 31 août 2004 ? _____
- 2 - Les premiers reposoirs émergent, en baie de Somme, environ deux heures après marée haute. A quelle heure les phoques ont-ils pu monter sur les bancs de sable le 31/08/04 ? _____
- 3 - Sachant que le mascaret recouvre les bancs de sable environ 1 h 30 après marée basse, à quelle heure les phoques ont du aller à l'eau ce même jour ? _____
- 4 - Combien de temps les phoques sont-ils restés sur leurs reposoirs ce jour là ? _____
- 5 - En baie de Somme, les marées sont caractérisées de « semi-diurne » car elles contiennent 2 marées hautes et 2 marées basses. Sachant que la marée haute du mercredi 1^{er} septembre était à 2h06 du matin, calcul la durée du cycle d'une marée ce 31 août 2004 ? _____

	Jusant I	Flot I	Jusant II	Flot II	Cycle
Durée					



Exercice de mathématiques pour comprendre les Marées (niveau cycle d'adaptation)

La baie de Somme



1 - Compare ces deux cartes, que remarques-tu ?

2 - Naturellement, la baie de Somme s'est déplacée, explique comment ?

Le savais-tu ?
 A chaque flot, des sédiments sont apportés de l'Ouest, les sables les plus fins se déposent alors au sud de l'estuaire. A chaque flot, ce sont environ 1000 m³ de sables qui se déposent ainsi. Le jusant, emporte quant à lui les sédiments qui se trouvent au nord de l'estuaire.

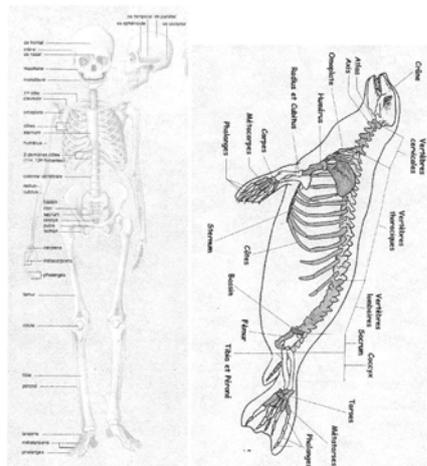
Le savais-tu ?
 L'homme a, depuis le Moyen âge, construit des digues pour repousser la mer et gagner de nouvelles terres, riches, pour la culture. Ce sont les rencloîtres.

3 - Au XVIIIème siècle Abbeville était un port. L'ensablement a, petit à petit, empêché les gros bateaux de passer et des aménagements ont été réalisés pour que Saint-Valery soit plus facilement accessible par la mer... à ton avis, quels étaient ces aménagements ?

L'homme et Le phoque : deux espèces différentes

Leurs squelettes

A l'aide de la légende du squelette de l'homme, retrouve les mêmes os chez le phoque.



extrait de SVT 3^{ème} - Editions BELIN

Exercice d'histoire-géographie pour Comprendre l'évolution de la baie de Somme (niveau central)

Exercice de biologie pour comprendre l'anatomie du phoque (niveau cycle d'orientation)

LDA

Causes des échouages de phoques (*Phoca vitulina*) morts en Baie de Somme depuis 1998

Jean-Charles JACOT*, Laetitia DUPUIS**

La pathologie des phoques est peu documentée, en dehors de diverses publications suite à l'épidémie à **Morbilivirus** de 1998, qui a décimé en Europe 30 à 60 % des populations. L'association **Picardie Nature** ** suit la population de phoques veaux marins, re-sédentarisée et reproductrice en baie de Somme, depuis le début des années 90 (figure 1). Ses actions sont la protection de l'accès aux zones de repos et de sevrage, l'information et la sensibilisation du public, les soins aux animaux échoués vivants (avant relâché), l'étude et la recherche des causes de mortalité. Depuis 1998, les phoques morts sont systématiquement déposés au **LVD 80*** qui réalise, en fonction de l'état de conservation, autopsies et examens biologiques généraux. Des examens spécialisés sont parfois conduits (toxicologie à l'ENV Lyon et virologie à la Faculté de Médecine de Liège en Belgique).

Depuis 1998, 21 phoques veaux marins morts ont été analysés au LVD 80. Les essais étaient d'une part systématiques (morphométrie, autopsie, parasitologie macroscopique, dosage de PCB dans la graisse) d'autre part en fonction de l'état de conservation et des lésions observées (parasitologie, bactériologie et virologie).

L'évolution de la mortalité (proportionnelle à l'évolution de la population) et les causes probables ou favorisantes sont présentées ci-dessous, en fréquence d'implication sur 21 cas étudiés. Plusieurs hypothèses peuvent concerner un même individu, car généralement, il est délicat d'identifier la cause primaire.

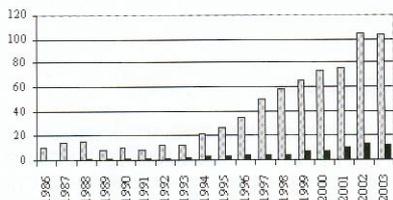


Figure 1 : Nombre de veaux marins (noir) et phoques gris (gris) observés depuis 1986 en baie de Somme.

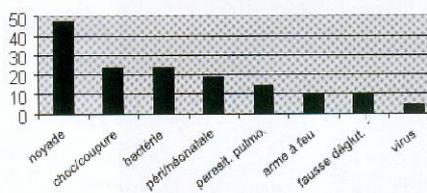
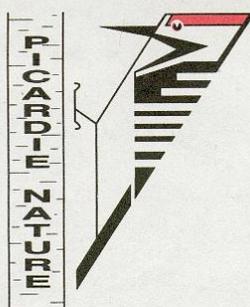


Figure 2 : incidence (%) des causes possibles de mort des phoques autopsiés au LVD 80 depuis 1998.

- **Noyade** : à priori toujours secondaire à une autre cause.
- **Sélection naturelle et les dérangements par l'homme** expliquent probablement 20 % de mortalité entre la naissance et le post-sevrage. La **malveillance** (tir) et les **accidents** avec des navires ou engins de pêche entraînant une noyade (collisions, prises dans les filets...) induisent 20 à 30 % des échouages.
- **Bactéries réputées pathogènes** en certaines circonstances : peuvent avoir joué un rôle déterminant dans environ 25 % des cas : *Vibrio mimicus* et *Vibrio parahaemolyticus* (fréquents dans les milieux et animaux aquatiques, contamination par consommation de poisson cru), *Edwardsiella hoshinae* (pathogène pour certains poissons et opportuniste pour l'homme), streptocoque d'espèce non identifiée (tous organes avec fort parasitisme pulmonaire), *Corynebacterium pseudotuberculosis* (parasite des muqueuses et de la peau, pathogène pour les mammifères).
- **Nématodes pulmonaires et gastriques fréquents**, avec des lésions pulmonaires parfois (15 % des cas) très sévères, ayant pu causer la mort.
- **Fausses déglutitions de poissons plats** : L'abondance de ce type de poissons dans les estuaires augmente peut-être le risque, non signalé dans la littérature ?
- **Morbilivirus** semblant confirmer la possibilité d'un pouvoir pathogène complexe dépendant entre autre de facteurs environnementaux.
- **PCB** accumulés dans les graisses à un niveau élevé : peut être indicateur de risque de troubles reproductifs ou immunodépresseurs ?

Ce premier bilan permet d'approcher le taux et les causes de mortalité d'une population qui, en pleine croissance et en absence d'épizootie identifiée, peut jouer un rôle de sentinelle sanitaire à bien des égards (pollutions, brucellose, salmonellose, virus parainfluenza A...)

* : Laboratoire Vétérinaire Départemental de la Somme, 31 avenue Paul Claudel, 80 480 DURY
** : Association Picardie Nature : 14, place Vogel, BP 835, 80 000 AMIENS



PICARDIE NATURE

REVUE DE PRESSE

ARTICLES PHOQUES

ANNEE 2004

Mardi 5 octobre 2004 - N° 3197 - BP 9 - 80220 Garnaches - Tel. 03.22.26.10.03 - g

L'ÉCLAIREUR
QUEST PICARDIE RSPQ
AU HOURDEL • DEVANT PRÈS DE 1000 PERSONNES
Le grand plongeon pour Yaya

Sauvé d'une mort certaine en juillet dernier par les membres de l'association Picardie Nature, le jeune phoque Yaya, a retrouvé dimanche midi à la pointe du Hourdel son milieu naturel qu'est la Baie de Somme. Une opération délicate qui s'est déroulée devant de nombreux spectateurs.

Lire en page 41

Association affiliée à France Nature Environnement,
agrée par les ministères chargés de l'Environnement et de l'Équipement.
PICARDIE NATURE - B.P. 835 • 80008 Amiens Cedex 1 - Tél. (0) 322 979 787 - Fax. (0) 322 920 872
E-Mail : contact@picardie-nature.org • Site Internet : www.picardie-nature.org
Secrétariat : Maison des Sciences et de la Nature - 14, Place Vogel Amiens (CCP LILLE 872.02E)

REVUE DE PRESSE 2004
Les 30 articles parus, revus mois par mois

MARS

↳ « Baie de Somme »
JDA – 10 mars 2004

↳ « Picardie Nature à la Campagne »
Le Courrier Picard – 19 mars 2004

↳ « Agir : gardien de phoques »
Terre Sauvage – mars 2004

AVRIL

↳ « Là-bas, sur le sable, les phoques »
Le Courrier Picard – 20 avril 2004

JUIN

↳ « Une baleine sur le sable de Fort-Mahon »
Le Courrier Picard – 13 juin 2004

↳ « La baleine, attraction de poids »
Le Courrier Picard – 14 juin 2004

↳ « La baleine de Fort-Mahon coupée menue »
Le Courrier Picard – 16 juin 2004

↳ « Pinoccio est triste »
Le Journal d'Abbeville – 16 juin 2004

↳ « Fort-Mahon : après la baleine, deux marsouins ! »
Le Courrier Picard – 19 juin 2004

↳ « De quoi est mort le Rorqual ? »
Le Journal d'Abbeville – 23 juin 2004

↳ « Des cétacés malades à en mourir »
Le Courrier Picard – 27 juin 2004

JUILLET

↳ « Un bébé phoque en baie de Somme »
Le Courrier Picard – 12 juillet 2004

↳ « Abbeville : un phoque aperçu dans la Somme »
Le Courrier Picard – 13 juillet 2004

↳ « Hommes et Phoques en harmonie »
Le Journal d'Abbeville – 14 juillet 2004

↳ « Un bébé phoque échoué »
Le Journal d'Abbeville – 14 juillet 2004

↳ « Le monde cruel des phoques »
Le Journal d'Abbeville – 14 juillet 2004

↳ « Conférence sur les phoques »
L'éclaireur – 20 juillet 2004

↳ « Déjà huit phoques sont nés cet été en Picardie »
Le Petit Quotidien – 24 juillet 2004

AOUT

↳ « Avec les oiseaux migrateurs et les phoques, en baie de Somme »
Le Monde – 12 août 2004

↳ « A la rencontre de la faune : les phoques de la baie de Somme »
Femina – 13 août 2004

↳ « Chut, le phoque approche »
Le Courrier Picard – 21 août 2004

SEPTEMBRE

↳ « Il y a bien des phoques en Baie de Somme »
L'Union – 12 septembre 2004

OCTOBRE

↳ « Bambi et Yaya replongent »
Le Courrier Picard – 2 octobre 2004

↳ « Baie de Somme : deux jeunes phoques remis à l'eau ce dimanche »
Le Courrier Picard – 2 octobre 2004

↳ « Le Hourdel : Yaya comme un poisson dans l'eau »
Le Courrier Picard – 4 octobre 2004

↳ « Le Grand plongeon pour Yaya »
L'éclaireur – 5 octobre 2004

↳ « Avec Picardie Nature au Hourdel : Le jeune phoque Yaya retrouve le flot »
L'éclaireur – 5 octobre 2004

↳ « Avec Picardie Nature au Hourdel : Le jeune phoque Yaya retrouve le flot »
Le Journal d'Abbeville – 5 octobre 2004

↳ « Guide des offres en matière d'éducation à l'environnement sur le territoire d'Amiens métropole »
Amiens Métropole – octobre 2005

NOVEMBRE

↳ « A la rencontre des phoques de la baie »
Le Courrier Picard – 1^{er} novembre 2004

Amiens

Assemblées générales

L'association En Savoir Plus mène une action d'éducation à l'environnement et intervient sur toute la Picardie. Son assemblée générale se tiendra le vendredi 19 mars, à 18h, au 25, rue de la Délivrance.

☎ 03 22 47 17 77

L'Association départementale des conjoints survivants tient son assemblée générale le dimanche 14 mars, à la salle Dewailly, à 10h30.

☎ 03 22 91 37 53



Baie de Somme

L'association Picardie Nature met en place une surveillance estivale de la colonie des phoques en baie de Somme. Elle vise également à sensibiliser le public sur leur vulnérabilité et sollicite tous les bénévoles. Une fiche de candidature peut être retirée sur le site et envoyée avant le 31 mars.

☎ 03 22 97 97 87

🌐 www.picardie-nature.org

Picardie Nature à la campagne

Picardie Nature a tenu samedi dernier son assemblée générale ordinaire dans la commune de Le Bosquel (canton de Conty) dans la ferme de Pascal Dacheux. Les fervents défenseurs de l'environnement, adhérents ou non à Picardie Nature, se sont déplacés en nombre pour participer à cette rencontre.

Durant tout l'après-midi, ils ont écouté les membres du bureau dont le président Christophe Hosten. L'année écoulée a été passée en revue, et beaucoup de manifestations ont ponctué 2003.

Les phoques en baie de Somme et les oiseaux ont fortement occupé les membres de Picardie Nature avec aussi, hélas, le ramassage des oiseaux morts sur le littoral picard. Ceux-ci sont victimes de plusieurs fléaux, dont la pollution surtout par hydrocarbures.

Dernièrement, les passionnés de batraciens ont été accaparés par la pose d'un système de récupération de ces petits animaux permettant de leur éviter de se faire écraser en nombre sur les routes lors de leur migration vers leurs zones de reproduction naturelle.

Des réseaux de naturalistes

Afin de mieux protéger la nature, les membres de Picardie Nature consultent des réseaux de naturalistes chargés d'étudier et de comprendre le comportement des espèces animales.

Picardie Nature organisera encore cette année des sorties découvertes gratuites proposées à tous sur les trois départements picards. De la



Christophe Hosten, le président de Picardie Nature.

recherche des pics en forêt domaniale de Villers-Cotterêt à l'observation des oiseaux de la vallée de l'Aisne et ceux du marais « du bout du monde » près d'Amiens, entre autres excursions, le public aura l'occasion de s'informer. Ainsi sensibilisés, les amoureux de la nature pourront agir avec les 500 membres qui composent ce réseau.

Picardie nature existe depuis 1970. Cette association loi 1901 a pour objectifs la conservation des faune et flore sauvages et d'une manière générale la préservation de l'environnement sur la Picardie.

Elle est affiliée à France Nature Environnement qui fédère toutes les associations françaises de protection de l'environnement. Elle est également agréée par le ministère de l'Écologie et du Développement Durable et celui de la Jeunesse, de

l'Éducation Nationale et de la Recherche.

• Pour tout renseignement, téléphoner au 03.22.97.97.87 ou se rendre au siège de Picardie Nature 14, place Vogel à Amiens.

vivre la nature

AGIR

GARDIENS DE PHOQUES

Les 6 et 7 juillet 2003, Nico et Chloé, deux bébés phoques, ont été sauvés par les bons soins de Picardie Nature et des gardes de la réserve naturelle de la baie de Somme. Dérangés par les loisirs tapageurs des hommes, les bébés, effrayés, se séparent de leur mère et, affaiblis, viennent s'échouer sur les plages. Sur les 14 nouveau-nés de 2003, 10 sont restés avec leur mère, deux sont morts et deux ont été soignés en centre. Aujourd'hui, Nico et Chloé se portent bien. Mais pour empêcher que les activités humaines en baie de Somme ne génèrent leur lot d'orphelins, Picardie Nature organise chaque année des chantiers de surveillance. Votre mission sera d'arpenter les plages et d'expliquer à l'estivant curieux que la tranquillité des bébés phoques est indispensable à leur développement et qu'il faut leur éviter le moindre dérangement (kayak, équitation, bateau).

Les inscriptions ont lieu jusqu'à fin mars pour une période comprise entre le 1^{er} juin et le 15 sept. Le séjour est de trois semaines. La nourriture et l'hébergement sont assurés par l'association. Il vous sera demandé 30 € pour les frais d'assurance et de dossier. Âge minimum : 18 ans. Apportez vos jumelles. Envoyez une lettre de motivation et un C. V. à Picardie Nature, 14 place Vogel, BP 835, 80000 Amiens. Tél. 03 22 97 97 87 ou 06 08 83 44 99.

Samuel Baunée

Là-bas, sur le sable, les phoques

La baie de Somme renferme des trésors de vie, et surtout l'une des plus importantes colonies de phoques-veaux marins : « Cent quatre au dernier comptage, auxquels il faut ajouter quinze phoques gris », précise le guide de Picardie-nature, Régis Delcourt.

Pour les admirer de loin, une simple paire de jumelles suffit, mais il reste à effectuer le trajet, et surtout réussir une approche sans les effrayer.

Seul un guide connaissant le rythme de vie des phoques est sûr d'emmener le public vers ce petit paradis. « La pointe du port du Hourdel est un lieu stratégique pour les repérer », explique Régis Delcourt. « A la marée descendante, les phoques suivent l'eau pour se baigner de soleil en s'installant sur leurs reposoirs favoris, les bancs de sable ». Dans le cadre du festival, Régis Delcourt emmène son escouade de découvreurs : une sortie de trois heures et demie, qui transporte le visiteur dans un autre monde au cœur de l'estran.



Régis Delcourt, guide de Picardie-nature, emmène les festivaliers.

• Les prochains rendez-vous : vendredi 23 avril (départ à 7 heures), samedi 24 avril (départ à 7 h 30). Durée : vers 2 h 30. Tarifs : 7 € (adultes) et 3,50 € (enfants -12 ans). Sorties spéciales enfants : mardi 20 avril (18 heures), mercredi 21 (18 h 30), jeudi 22 avril

(18 h 45). Durée : 3 heures à 3 h 30. Tarifs : 4,50 € (adulte) et 2,50 € (enfants -12 ans).

• Réservations obligatoires au 03.22.24.02.02. Prévoir à chaque fois une paire de bottes, un vêtement chaud, des jumelles ou une longue vue.

Une baleine sur le sable de Fort-Mahon

Événement inédit : un cétacé d'environ dix mètres de long, déjà mort, s'est échoué hier sur la plage. Si la mer n'a pas remporté le corps cette nuit, la municipalité devra prendre des mesures avant l'intervention des services d'équarrissage.

SOUS le soleil, la masse énorme se détache clairement des flots. Hier vers 16 heures, Michel Méry, chef du poste de secours de Fort-Mahon-Plage, a remarqué que « quelque chose dérivait environ à quatre cents mètres au large, côté sud, en direction de Quend-Plage. » Quelques instants plus tard, il était averti par le centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage en mer de Boulogne-sur-Mer qu'il s'agissait d'une baleine. Le CROSS devait envoyer un bateau pour prendre en charge la bête : mais celui-ci a dû partir sur un naufrage, si bien que la baleine s'est échouée aux alentours de 17 h 30 sur le sable, entre Quend et Fort-Mahon.

Comprendre ce qui s'est passé

Beaucoup de promeneurs étaient sur la grève à cette heure-là : l'échouage du mammifère marin a été une aubaine pour les photographes et les touristes. De mémoire d'autochtone, on ne se souvient pas avoir vu un tel spectacle à cet endroit. « C'est une baleine d'environ dix mètres de long et pouvant peser quatre tonnes » expliquait hier Michel Méry. « Pour l'instant, les préfectures maritime et terrestre ont été avisées. Il est fort probable que des scientifiques viendront faire des prélèvements afin de savoir comment cette baleine est arrivée sur les plages du Marquenterre et comment elle est morte... »

Les gendarmes et les pompiers sont intervenus afin de faire remonter les touristes vers la digue. La



« C'est une baleine d'environ dix mètres de long et pouvant peser quatre tonnes » explique Michel Méry, responsable du poste de secours.

marée montante est dangereuse, à cause de la formation des « baches » (trous d'eau) qui ont vite fait d'emprisonner les promeneurs. Hier soir, à Fort-Mahon, certains supposaient que la mer remporterait peut-être cette baleine, déjà malodorante. « De toute façon, certifiait Alain Baillet, premier adjoint au maire de Fort-Mahon et responsable de la sécurité, nous prendrions les mesures nécessaires pour enlever le cétacé

de la plage en attendant que les services de l'équarrissage puissent venir nous en débarrasser : je doute fort qu'ils le fassent un dimanche. S'il le faut, nous la cachèrons du mieux possible sous du sable... »

Si la mer ne s'en est pas chargée durant la nuit, c'est un vrai travail de Titan qui attend les employés communaux ce dimanche matin.

De notre correspondante
CLAUDE CARLY

La baleine, attraction de poids

Le rorqual mort, échoué samedi après-midi sur la plage de Fort-Mahon, était l'objet de toutes les conversations et attirait hier un flot continu de curieux. Le cétacé devrait être enlevé aujourd'hui par une entreprise d'équarrissage.

En ce jour d'élections européennes, la question la plus brillante tournait hier à Fort-Mahon, autour du poids de la baleine. Le rorqual mort échoué samedi sur la plage pesait-il quatre tonnes ? Vingt-quatre ? Quinze ?

En l'absence de balaine réglementaire, élus, sauveteurs et gendarmes ne se sont pas attardés sur le sujet. Ils ont préféré assurer en premier lieu la sécurité autour du cadavre du cétacé, long d'une quinzaine de mètres, devenu dès samedi soir l'attraction de la côte. Aperçu vers 16 heures samedi devant la plage de Quend, le cétacé a été poussé par les courants vers le nord et s'est échoué vers 18 h 30 sur la grève de Fort-Mahon.

« Dans un premier temps, nous avons établi un périmètre de sécurité avec les pompiers » raconte Alain Baillet, premier adjoint au maire de Fort-Mahon. Ce qui a suscité quelques grognements chez les badauds, inconscients des dangers de la marée montante.

« On ne peut pas déterminer l'origine du décès »

Dès 7 heures hier, les touristes et riverains sont revenus, en un flot incessant de promeneurs, heureux de grimper sur la dune artificielle de sable. « Mais où est la baleine ? » interrogeait un homme, averti de l'échouage par la presse. « Vous êtes dessus » lui a répondu, amusé, le responsable des services techniques

de la mairie. Car de ce rorqual signalé mort depuis plusieurs jours par le CROSS (Centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage en mer) de Boulogne-sur-Mer, on ne voyait hier qu'un morceau de nageoire caudale dépassant d'un gros tas de sable.

De 22 h 30 à 1 h 30, dans la nuit de samedi à dimanche, deux bulldozers ont été nécessaires pour recouvrir le cadavre de sable, afin de limiter d'éventuels risques de contamination bactérienne, toujours envisagée face à un corps en putréfaction.

« On ne peut pas déterminer l'origine du décès », expliquait hier Laetitia Dupuis, salariée de l'association Picardie-Nature. « L'autopsie n'est pas encore faisable ». Dès aujourd'hui, l'association, qui s'est notamment spécialisée dans le soin aux mammifères marins, doit chercher un équarrisseur pour découper le cadavre et laisser place nette.

Une tâche peu courante dans la région : les habitants se souviennent d'une orque échouée en baie d'Authie il y a quelques années, et d'une baleine il y a plus de vingt ans près de Quend.

C'est la première fois qu'on est confrontés à ça », confirmait hier M. Baillet. « Il faut que ce soit fait proprement : il faudra bien nettoyer la plage. » Même s'il ne craint pas de réelle pollution, « ce n'est pas un spectacle » déplorait l'élu. Mais hier dans le vent du nord qui repoussait très loin l'odeur et faisait virevolter les cerfs-volants, le rorqual défunt était réellement devenu l'attraction de la plage.

VERONIQUE HUMMEL



Il a fallu deux bulldozers pendant trois heures, dans la nuit de samedi à dimanche, pour recouvrir de sable le corps du cétacé. Seule reste visible la queue.

La baleine de Fort-Mahon coupée menu

Hier dès 7 heures, l'équarrissage du rorqual échoué a commencé sur la plage. Il a fallu cinq heures de travail et deux camions pour emporter les restes du mammifère dont on ignore encore les causes de la mort.

Le rorqual a définitivement quitté la plage. Hier, dès sept heures, le cétacé a été livré aux scientifiques qui se sont chargés des prélèvements, de la découpe et de l'autopsie afin d'essayer de donner des réponses à toutes les questions posées durant ces trois jours. Mais on ignore toujours les causes de la mort de la baleine, échouée samedi après-midi sur la plage de Fort-Mahon.

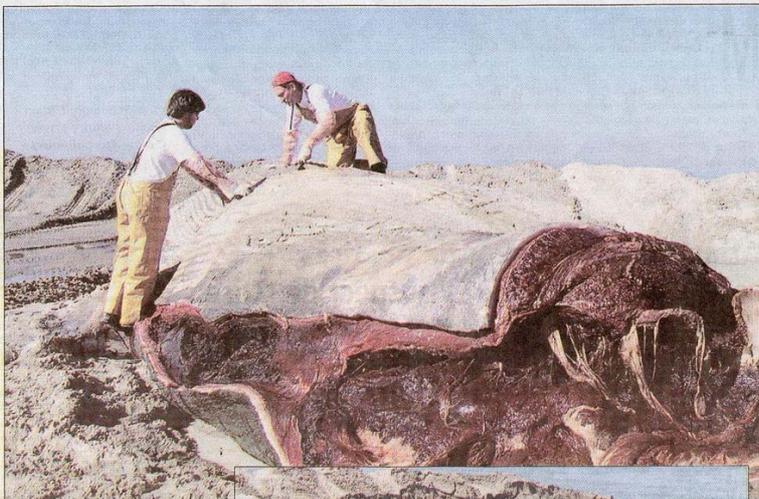
L'animal sera incinéré au centre d'équarrissage près de Maubeuge (Nord). Il aura fallu cinq heures de travail et deux camions pour transporter les morceaux. « C'est un rorqual commun mâle, c'est le plus grand après le rorqual bleu », expliquait hier Thierry Jaumaux, professeur à l'Université vétérinaire de Liège (Belgique) et membre de Groupe marin, équivalent belge du RNE français (Réseau national d'échouage). Car il n'existe pas en France de vétérinaire dévoué à cette fonction.

« Il s'agit d'un spécimen de 18 mètres pouvant peser 50 tonnes », précisait-il, mettant un terme à toutes les précédentes supputations. Les rorquals, visibles dans toutes les mers du globe, sont particulièrement fréquents au large du golfe de Gascogne.

L'État paiera la facture

Le vétérinaire a été aidé dans sa tâche d'équarrissage par Jérémy Kiszka, du centre de recherche des mammifères marins de La Rochelle. Les bénévoles de Picardie nature assuraient l'assistance et la sécurité, avec les gendarmes. Les employés communaux et l'entrepreneur Patrice Rampini se chargeant du transport avec des bulldozers.

Par mesure de précaution, la baignade a été interdite toute la journée mais aujourd'hui le drapeau vert flottera à nouveau. « C'est un incident de parcours », admettait, hier soir, le maire Jean-Claude Vanicatte, qui avait retrouvé le sourire. « Je préfère ça à une marée noire ».



À gauche, Jérémy Kiszka, du centre de recherche des mammifères marins de La Rochelle, face au vétérinaire belge Thierry Jaumaux.

L'État prendra en charge tous les frais engagés (transport et équarrissage), à l'exception de l'intervention des employés communaux.

De notre correspondante
CLAUDE CARLEY

« Un phoque veau marin, également mort, a été trouvé lundi après-midi sur la plage de Quend, à côté de Fort-Mahon. Il s'était déjà échoué en 2001 sur une côte néerlandaise et



Deux bulldozers ont été nécessaires pour transporter les morceaux de rorqual.

« Pinocchio est triste »

Le Journal d'Abbeville – 16 juin 2004

FORT-MAHON • BALEINE ÉCHOUÉE

Pinocchio est triste

Samedi, une baleine, ou plutôt un Rorqual d'environ 50 tonnes, s'est échouée sur la plage. Pinocchio est triste, non seulement sa copine est morte, mais personne ne voulait se charger de l'enlever. Finalement, elle a été enlevée mardi matin.

Pinocchio, le petit garçon à la tête de bois a connu de grandes aventures qu'il a partagées bien souvent avec de nombreux compagnons. Parmi eux, Jonas, la baleine, animal attachant qui avait malencontreusement aspiré le petit bonhomme. De nombreuses années plus tard, le petit cabotin se souvient encore de cette mésaventure. Imaginez donc quelle fut sa

Rorqual commun

Le rorqual commun est le deuxième plus grand cétacé au monde (après la baleine bleue) et il appartient au groupe des baleines à luns (mysticètes). Il peut parcourir une distance de 300 km par jour à l'occasion de quoi il nage à une vitesse pouvant aller jusqu'à 37 km/h. Ceci lui permet de traverser le détroit de Gibraltar en une heure. Il appartient à l'ordre des mysticètes, à la famille des baleinoptérides (rorquals). Il peut mesurer de 18 à 22 mètres et peser de 30 à 80 tonnes. Il semble que ce soit une espèce très menacée.

surprise lorsqu'il apprit samedi qu'un mammifère de ce type s'était échoué sur la plage de Fort-Mahon. Sa sève n'a fait qu'un tour. Il a tout de suite pris la direction de la Côte picarde, histoire de se rendre compte de ses propres yeux.

Rorqual de 50 tonnes. Arrivé sur place samedi vers 16h30, le petit bonhomme a dû se rendre à l'évidence : l'animal, un Rorqual de 15 mètres environ pour une cinquantaine de tonnes, était mort depuis bien longtemps, si l'on considère l'odeur qui régnait déjà sur place. Il semblerait que le mammifère ait été signalé en train de dériver au large de Dunquerque quelques jours auparavant. Finalement les flots ont décidé de l'envoyer entre Quend et Fort-Mahon, sur la Côte picarde. C'est là que commencent les ennuis (non pas pour le Rorqual pour qui tout était fini depuis longtemps) mais pour les élus et les pouvoirs publics.

Qui en veut ? En effet, seuls les nombreux touristes présents sur la place ce jour étaient ravis de l'ambulant. Pour eux cela représentait



Une baleine jugée bien encombrante. Finalement, elle a été découpée mardi matin et emmenée.

un spectacle à ne manquer sous aucun prétexte. « Où peut-on voir la baleine ? Voilà la question entendue à de multiples reprises à l'office du tourisme. De l'autre côté, côté municipalité, la joie n'était pas partagée, surtout si l'on sait que le coût d'une partie de l'enlèvement (le découpage de l'animal) sera supporté par la commune. Le transport à l'é-

carrissage par une société spécialisée est pris en charge par l'État via la préfecture. Dans l'attente d'une solution, l'animal a été recouvert de sable, histoire de limiter les risques et les odeurs et la curiosité des badauds.

Lundi après-midi, la baleine était toujours là et Jean-Claude Vanicatte ne décollait pas : « Je n'envoierai pas les employés

communaux découper l'animal car cela représente peut-être une menace pour leur santé, d'autant plus qu'on ignore à l'heure actuelle la cause de la mort de l'animal ».

Lundi soir, la décision fut prise de confier dès le lendemain matin la découpe à un spécialiste belge des cétacés appartenant à un groupe d'étu-

des, avant de glacer l'animal dans la pelle de bulis et de l'emmenner à l'équarrissage.

Lorsqu'il apprit cette bonne nouvelle, Pinocchio s'en est allé. Il est reparti, rassuré, avec le livre de Carlo Collodi pour suivre le cours de ses aventures.

D.D.

« Fort-Mahon : après la baleine, deux marsouins ! »
Le Courrier Picard – 19 juin 2004

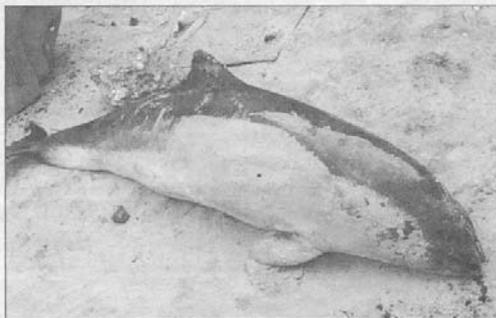
Fort-Mahon : après la baleine, deux marsouins !

Après le rorqual commun échoué sur la plage de Fort-Mahon samedi dernier et un phoque veau marin sur la plage de Quend, lundi après-midi, ce sont donc maintenant des marsouins communs qui viennent s'échouer sur la côte du Marquenterre.

Dernier en date, celui découvert, hier matin, sur la plage de Fort-Mahon. Récemment décédé, semblerait-il, ce mâle mesurait 1,55 m de longueur et pesait quelque cinquante kilos. Les bénévoles de Picardie Nature, dépêchés sur place, ont confié le corps aux services vétérinaires d'Amiens pour examens et autopsie.

Jeudi matin, à Quend, ils avaient eu moins de chance avec un cadavre de marsouin commun de 1,47 m et pesant autour de 40 kg. L'animal était dans un tel état de putréfaction qu'il a fallu le faire prendre en charge directement par les services d'équarrissage.

Pour l'heure, il ne semble pas y



Le corps sera examiné et autopsié par les services vétérinaires d'Amiens afin de connaître les raisons exactes de la mort de l'animal.

avoir de lien particulier entre les différentes arrivées de cette série animale macabre. Sinon peut-être que les marsouins communs vivent en grand nombre au large des côtes de la Manche, qu'ils croisent sou-

vent de gros bateaux de pêche qui parfois les remontent dans leurs filets, puis les remettent à la mer... Et certains viennent finir leur course sur les plages.

De notre correspondant CLAUDE CAILLY

« De quoi est mort le Rorqual ? »
Le Journal d'Abbeville – 23 juin 2004

FORT-MAHON

De quoi est mort le rorqual ?



Un coût de près de 25.000 euros pour enlever l'animal

Le rorqual commun, qui avait dérivé huit jours en mer avant de s'échouer, a finalement quitté le 15 juin la plage de Fort-Mahon. Il s'agit du deuxième échouage sur la côte picarde, le précédent étant celui d'un petit rorqual d'une autre espèce en 1974.

Le rorqual vit dans les grandes profondeurs (océans Pacifique et Atlantique). Il n'y en a donc pas dans la Manche (pas suffisamment profonde 80 mètres), très peu en mer du Nord et pas du tout au niveau des pôles, leur répartition est donc très centralisée.

Réseau national d'échouage

A la naissance, le nouveau-né pèse 2 tonnes et mesure 6,50 mètres. Les mâles sont en

général plus petits que les femelles qui atteignent 25 mètres. L'Association Picardie nature était présente lors de l'enlèvement, notamment avec Laëtitia Dupuis, animatrice phoques. En effet, au niveau français, il existe un réseau national d'échouage, le RNE, dont fait partie Laëtitia. Cela lui donne la carte verte, une carte indispensable pour intervenir sur les échouages de mammifères marins, la plupart étant des espèces protégées.

Thierry Jauniaux, professeur de l'Université vétérinaire de Liège, est venu pratiquer l'autopsie et entreprendre le découpage. La technique consiste à le mettre sur le flanc, à pratiquer une large ou-

verture, la graisse et les muscles sont alors tirés au bull, compte tenu de l'énorme poids. Puis le professeur a recueilli les organes, partis ensuite pour analyses en laboratoire en Belgique. Des recherches sont effectuées sur les cellules afin de déterminer les causes de la mort.

Tout est vérifié : maladies, virus, parasites éventuels. A titre d'exemple, un ténia sur un tel animal peut mesurer jusqu'à 10 mètres !

Malade et mort d'épuisement

Le rorqual semble être mort de maladie. En effet l'animal un rorqual commun mâle, mesurait 18 mètres pour un poids de 28 tonnes alors qu'il aurait dû peser 40 tonnes. Seul un saumon a été retrouvé, le reste de l'estomac étant vide. Souvent, un animal malade ne mange plus. Il a pu se laisser mourir de faim ou être resté un moment dans une zone où il

n'avait rien à manger.

L'autopsie ne peut être poussée, il ne peut y avoir recherche de virus ou de parasitologie, car il était trop mal en point lorsqu'on l'a retrouvé.

Série d'échouages

Parallèlement, un phoque veau marin est venu s'échouer sur la plage de Quend. Il était bagué par un centre de soins situé aux Pays-Bas, tous les animaux y passant sont bagués en cas d'échouage, avec le numéro du centre et le numéro personnel de l'animal, et y est retrouvé afin d'être soumis à autopsie.

Plus récemment, on a pu observer deux nouveaux échouages, des marsouins communs cette fois (cétacés à dents qui mangent des poissons), l'un à Quend, l'autre à Fort-Mahon. Ce dernier mammifère est parti pour examens aux services vétérinaires d'Amiens.

Sandrine Lenne

Protégé depuis 1985

Le rorqual commun est classé espèce protégée au niveau mondial depuis l'arrêt de 1989. C'est un cétacé à fanons, c'est à dire qu'il mange les petits animaux miniatures en suspension dans l'eau (le krill).

Ses stries permettent de les retenir, tandis que sa langue expulse l'eau.

PICARDIE

5

Dimanche 27 juin 2004

29, rue de la République, BP 1021, 80010 Amiens Cedex 1. Tél. 03.22.82.60.00. Numéro Azur 0.810.878.011

Le Courrier Picard

Des cétacés malades à en mourir

Quatre mammifères marins se sont échoués sur la côte picarde en deux semaines. Le rorqual commun était très amaigri, peut-être malade, et un marsouin présente des traces d'une maladie jusqu'alors inconnue sur les plages françaises.

À l'équarrissage, le rorqual de Fort-Mahon pesait 24,600 tonnes. Cette mesure précise, donnée par l'association Picardie-Nature qui garde des contacts avec l'équarisseur d'Etreuux (Aisne), chargé de disséquer le cétacé échoué le 12 juin sur la plage, met un terme à toutes les supputations.

En ce week-end d'élections européennes, les pronostics portaient beaucoup plus sur le poids de la baleine que sur les résultats électoraux !

Toujours selon Laetitia Dupuis, animatrice chargée des mammifères marins à Picardie-Nature, il faut prendre en compte une perte de poids, ce qui donne une estimation de 28 tonnes au moment de la mort, au lieu des 40 tonnes normales pour le rorqual commun, classé parmi les espèces protégées.

Seul un saumon a été trouvé dans son estomac

Le spécimen mâle de Fort-Mahon était donc très maigre : seul un sau-



Le rorqual commun échoué à Fort-Mahon était très amaigri : environ 28 tonnes au lieu des 40 normales pour cette espèce protégée. (Photos Bruno RAVALARD)

mon a été trouvé dans son estomac, au moment du découpage sur la plage. Car le rorqual, baleine à fanons, avale ses proies sans mâcher. Il s'agit généralement de zooplancton et de petits poissons ; même un saumon peut être retenu par ses fanons !

Deux hypothèses peuvent donc être déduites : soit l'animal est resté longtemps dans une zone sans nourriture ; soit il était déjà malade.

Comme le cadavre a manifestement dérivé pendant une huitaine de jours, les prélèvements ne donnent pas de résultats suffisamment fiables pour découvrir une pathologie.

Le rorqual commun n'étant pas répertorié dans la Manche, et très peu en mer du Nord, il est probable qu'il ait dérivé vers le nord depuis l'Atlantique.

La côte picarde a, depuis deux semaines, vu s'échouer également un phoque veau marin et deux marsouins. Le dernier en date est arrivé

le 18 juin à Fort-Mahon, et n'a pas encore pu être autopsié. Le cadavre du marsouin, mesurant 1,55 m de long, a été confié aux services vétérinaires d'Amiens.

Une maladie récente qui affecte les marsouins

Selon les premières observations, le mammifère présente des trous sur la peau, avec des amas bactériens, ainsi que des vers dans les poumons. Il s'agirait, selon Laetitia Dupuis, d'une maladie récente, déjà connue sur les côtes belges et néerlandaises, qui affecte les marsouins. Elle vient donc de faire son apparition en France où on ne lui connaît pas encore de nom.

Quant au premier marsouin, échoué le 17 juin à Quend, il n'a pu être autopsié, car le cadavre était déjà trop abîmé. Les résultats d'analyse du phoque, déjà bagué aux Pays-Bas, n'ont pas encore été rendus publics par les Néerlandais.

VÉRONIQUE HUMMEL



Comme le cadavre a manifestement dérivé pendant une huitaine de jours, les prélèvements n'ont pas donné de résultats suffisamment fiables pour découvrir une pathologie.

Pourquoi les baleines s'échouent-elles ?

L'échouage des cétacés peut évidemment trouver sa cause dans une mort naturelle : maladies, naissances difficiles, en particulier dans le cas de mises bas multiples chez des espèces où un seul petit est la règle.

D'autres sont victimes de leur imprudence en se laissant surprendre par la marée descendante alors qu'elles sont en train de chasser.

Mais beaucoup de baleines meurent du fait de l'action de l'homme : les chaluts pélagiques et filets dérivants causaient 75 % des échouages.

Mais depuis que la réglementation

est devenue beaucoup plus stricte, le nombre d'échouages à cause de ces filets a fortement diminué.

Les pesticides hydrocarbures et métaux lourds rendent ces mammifères immunodépressifs, puisqu'ils se trouvent au sommet de la pyramide alimentaire. Ils accumulent de façon exponentielle les polluants absorbés plus bas.

L'ingestion de corps étrangers, et notamment les sacs en plastique, les fameux sacs de caisses qui nous sont tellement indispensables, les tue aussi sûrement que le harpon du baleinier.

Citons encore les collisions avec des navires, mais c'est principalement le cas en Méditerranée où il arrive que des vedettes dépassent les 50 nœuds. On ne peut également nier une certaine corrélation entre l'échouage de cétacés et le déroulement de manœuvres militaires, des avions s'échouent quelques heures à peine après que des expériences acoustiques ont été effectuées.

Certains avancent parfois une théorie sur les perturbations des champs magnétiques terrestres, mais pour l'instant les liens de causes à effets ne sont pas démontrés.

↳ « Un bébé phoque en baie de Somme »
Le Courrier Picard – 12 juillet 2004

Un bébé phoque en Baie de Somme

Samedi 10 juillet vers 13 h 30, un bébé phoque veau-marin s'est échoué au beau milieu de la réserve naturelle de la Baie de Somme.

L'animal a tout de suite été pris en charge par les gardes de la réserve et des membres de l'association Picardie Nature.

Le bébé-phoque a été réhydraté puis nourri avec du lait en poudre toutes les quatre heures dans la nuit de samedi à dimanche.

Il a été transporté hier matin au centre de soins du Chêne, à Allouville-Bellefosse, en Seine-Maritime où il continuera à être soigné.

Le bébé phoque devrait retrouver la mer d'ici la mi-septembre pour rejoindre ses congénères.



Le bébé-phoque a été réhydraté puis nourri avec du lait en poudre.

↳ « Abbeville : un phoque aperçu dans la Somme »
Le Courrier Picard – 13 juillet 2004

Abbeville : un phoque aperçu dans la Somme

Après l'échouage d'une baleine, au mois de juin, sur la plage de Fort-Mahon, le bain improvisé d'un hippopotame dans l'Airaines, à Longpré-les-Corps-Saints début juillet, et enfin, l'échouage d'un bébé phoque, samedi, au milieu de la baie de Somme, un nouvel épisode animalier plutôt incongru s'est produit hier à Abbeville.

Plusieurs témoins ont en effet aperçu un phoque évoluer dans les eaux de la Somme, hier après-midi, au niveau de la compagnie générale des eaux, quai de la pointe. L'animal a sorti la tête de l'eau plusieurs fois avant de disparaître.

Dépêchés sur les lieux, les plongeurs du centre de secours principal d'Abbeville sont venus s'assurer que le phoque n'était ni malade ni blessé. Constatation faite, ils n'ont procédé à aucune intervention.

Selon de nombreux témoignages, il semblerait que l'animal remonte tranquillement le cours d'eau depuis plusieurs jours. Le phoque a été aperçu pour la première fois mercredi dernier, à Saigneville. Samedi matin, deux pêcheurs l'aper-

çoivent également entre les ponts de Boismont et Pinchefalise, enfin, dimanche, de nouveaux témoins constatent sa présence à Petit-Laviers, à quelques encablures d'Abbeville.

Un phénomène assez étonnant qui n'avait jamais été encore observé dans la Somme. « On a déjà vu des phoques remonter 120 km dans le canal de la Aa, dans le Nord. Mais c'est la première fois que cela se produit ici » précise Lætitia Dupuis, membre de l'association Picardie Nature. La spécialiste avance pour l'instant deux explications. « Il s'est peut-être tout simplement perdu, ou alors, il a cherché à poursuivre une proie. Ce qui est sûr, s'il continue à remonter la Somme, il faudra tenter une opération de capture. »

Loin des eaux salées, l'animal ne pourra effectivement survivre très longtemps. S'il ne retourne pas de lui-même en Baie de Somme, les pompiers seront certainement mis à contribution dans les jours qui viennent pour une délicate opération de sauvetage.

FABRICE JULIEN

NOUVION

Hommes et phoques en harmonie

A l'heure où les touristes arrivent en masse sur nos côtes, mais aussi à celle où les phoques de la baie de Somme vont donner vie à une nouvelle génération, l'association "Picardie Nature" a pris l'initiative de faire un tour des villes et villages "côtiers" avec la ferme intention d'informer les gens, potentiels observateurs des célèbres animaux, sur les mesures de sécurité et les règles à respecter cet été.

A cet effet, trente bénévoles ont été recrutés pour préserver la tranquillité de ces "attractions vivantes". Des points fixes d'observation ont été installés, des sorties organisées au départ du Hourdel ont été programmées... Tout a été mis en œuvre pour assurer la cohabitation entre humains et animaux.

Nouvion est la première commune à accueillir des bénévoles (deux y étaient présentes). Dommage alors que seules trois personnes se soient déplacées pour l'occasion, car au-delà de la prévention, l'histoire et l'apprentissage de l'animal est très instructif.



Seuls trois curieux...

CÔTE PICARDE

Un bébé phoque échoué



Ce bébé phoque veau-marin a été retrouvé samedi, seul, échoué au cœur de la Réserve Naturelle.

Alors que nous préparions ce dossier consacré aux phoques de la Baie de Somme, l'association Picardie Nature nous informait de l'échouage, samedi dernier, d'un bébé phoque veau-marin.

Retrouvé seul au beau milieu de la Réserve Naturelle vers 13h30, le 10 juillet, le phoque a été remonté par les gardes de la Réserve et Picardie Nature.

Pris en charge par les membres de l'association, le phoque a tout d'abord été réhydraté puis nourrit à l'aide de lait en poudre toutes les quatre heures durant la nuit.

Transporté dimanche matin au centre de soins du Chêne, à Allouville-Bellefosse, le phoque devrait retrouver la mer d'ici la mi-septembre.

CÔTE PICARDE • DÉCOUVERTE

Le monde cruel des phoques

Les phoques veaux-marins sont très présents en Baie de Somme. S'ils participent à la majesté du lieu, ils peuvent aussi être victimes de leur succès, et de touristes peu prudents.

L'été tarde à s'installer, mais les touristes commencent à affluer vers la Côte Picarde. Là, beaucoup scrutent l'horizon avec leurs jumelles, cherchant à apercevoir ces phoques qui participent à la renommée de la Baie de Somme.

Pour les phoques, l'été est aussi la période durant laquelle ils sont les plus vulnérables : la saison des mues et des naissances. Les activités humaines peuvent alors engendrer de gros problèmes pour les phoques, comme la mort d'un bébé.

Mieux connaître les phoques

Pour mieux respecter leur espace vital, mieux connaître les phoques est important. Il faut déjà savoir que la Baie de Somme accueille la population de phoques veaux-marins la plus importante de France. Sur les 150 phoques dénombrés sur les côtes françaises, de Dunkerque au Mont-Saint-Michel, environ 80 sont sédentaires en Baie de Somme.

La raison de cette présence massive ? Le phoque veau-marin fréquente principalement les milieux estuariens sablonneux abrités. La Baie de Somme représente l'habitat idéal : un estuaire sablonneux et abrité.

Le phoque veau-marin a un



Les phoques participent à l'image de marque de la Baie de Somme. Ils peuvent aussi être victimes de leur succès, face à des touristes qui ne respectent pas certaines règles absolues

rythme de vie en fonction des marées, lorsque la mer descend, les bancs de sable émergent et les phoques y remontent. Durant cette longue sieste, les phoques profitent du soleil pour créer une couche de graisse (8 à 10 cm) sous la peau, synthétiser de la vitamine D pour muer (ceci pour

l'aspect scientifique de la chose). Et surtout, les femelles mettent bas et allaitent leur petit.

Bébé phoque orphelin

Les phoques utilisent les bancs de sable près des chenaux profonds pour pouvoir fuir en cas de danger : ils sont beaucoup plus à l'aise dans

l'eau qu'à terre. À marée basse, les phoques sont donc particulièrement vulnérables. Si un promeneur à pieds, un kayak, un bateau... s'approche du groupe de phoques qui se reposent sur le sable à moins de 300 mètres, tous partent à l'eau.

Dans la panique de ce mouvement de masse, les jeunes peuvent se retrouver séparés de leur mère. Devenus irrémédiablement orphelins, leurs chances sont nulles. Ils se laissent alors dériver au gré des courants et s'échouent sur une plage.

Vivants, ils sont recueillis par Picardie Nature puis envoyés en soins et remis en mer quelques mois plus tard; morts, ils sont autopsiés.

Au fil des marées

Une fois que les phoques se sont bien reposés, le flot remonte et là, ils sont obligés d'aller dans l'eau. Leur première préoccupation va être d'aller pêcher. Au menu : 2 kilos de poissons par jour (plie, carrelet, maquereaux, harengs... tout est bon). C'est à cette période qu'ils sont observables dans les ports (St Valéry, Le crotoy et le Hourdel).

Après avoir bien mangé, les

Si quelqu'un découvre un mammifère marin échoué, il faut contacter les pompiers au 18 (ou directement Picardie Nature au 06.08.83.44.99) en donnant le plus d'informations possibles sur l'espèce (phoque, marsouin, dauphin) et le lieu où il se trouve.

Deux siècles de présence

La présence des phoques veaux-marins en Baie de Somme n'est pas récente : nous savons aujourd'hui avec certitude qu'ils sont là depuis la première moitié du XIX^{ème} siècle, où la population était estimée à 120 individus. Au début du XX^{ème}, la chasse aux phoques intensive et le développement des petits bateaux dans l'estuaire picard provoquèrent une chute des effectifs engendrant la disparition de l'espèce entre 1910 et 1970.

Il faut ensuite attendre 1986 pour qu'une petite population de 10 individus se réinstalle de façon sédentaire dans l'estuaire. Aujourd'hui, les phoques sont protégés (interdiction de chasse en 1972, création d'une Réserve Naturelle en 1994 et actions de protection de Picardie Nature depuis 1990).

bancs de sable émergent et le phoque monte dessus. Ainsi va sa vie...

• Exposition gratuite sur le phoque, de 10h à 13h et de 14h à 19h à l'ancienne école du

Quelques conseils pour observer les phoques



C'est en connaissant bien le rythme de vie du phoque veau-marin qu'on a le plus de chances de pouvoir l'observer. Un rythme qui dépend avant tout des marées, sur lesquelles les phoques basent leurs journées.

Lorsque la mer descend, les phoques remontent sur les bancs de sable qui apparaissent. On peut alors les observer depuis la plage du Hourdel à l'aide de jumelles, attention à ne pas les approcher à moins de 300 mètres pour ne pas les déranger. Attention aussi à ne pas s'aventurer sans guide dans la baie, très dangereuse.

Dans les ports de Saint-Valéry, du Crotoy et du Hourdel, les phoques sont observables un peu plus tard, lorsque la marée est redevenue haute : lorsque les flots remontent, les phoques, reposés, se retrouvent dans l'eau, et leur préoccupation va alors à la pêche. On peut alors les voir, lorsqu'ils pêchent leurs deux kilos de poissons quotidiens.

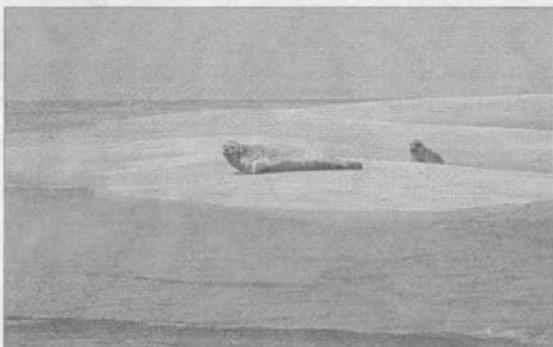
Avec un peu de chance, l'observateur peut bénéficier de la curiosité accrue des phoques lorsque, après avoir mangé et dormi, ils regagnent la baie à marée descendante, longeant les berges. À ce moment, il n'est pas rare qu'ils s'approchent de tout objet dérivant (baigneur, kayak), voire de la plage si quelques personnes qui y marchent l'intriguent.

Derniers conseils pour observer : rester calme et silencieux, ne pas faire de geste brusque vers le phoque, ne pas crier...

• Picardie Nature organise des balades "à la découverte des phoques de la Baie de Somme" et des points d'observations depuis la plage du blockhaus au Hourdel. C'est gratuit. Pour le programme des sorties et les heures des observations, consulter le site Internet www.picardie-nature.org



L'espèce Phoque veau-marin, qui se reconnaît par sa tête ronde, ses narines en forme de V et son profil de chiot labrador sans les oreilles



À marée basse, les phoques veaux-marins remontent sur les bancs de sable qui apparaissent. On peut alors les observer de la place du Hourdel.

CAYEUX-SUR-MER • AVEC PICARDIE NATURE

Conférences sur les phoques

C'est dans la salle des fêtes communale de la station balnéaire que s'est déroulé un exposé sur les phoques de la Baie de Somme, animé par Laetitia Dupuis, animatrice et responsable programme d'étude et protection des phoques à l'association Picardie Nature.

Le long des côtes de la Manche, deux espèces peuvent être observées, le phoque veau-marin de Dunkerque à la Baie du Mont-Saint-Michel, et le phoque gris, principalement en Bretagne.

La colonie de phoques veaux-marins de la Baie de Somme est la plus importante des trois colonies de France, avec 104 phoques, et regroupe plus de la moitié de la population en France.

Bénéficiant de mesures de protection depuis 1972 au plan national, une petite colonie reproductrice n'a cessé de se développer depuis les années 1980, dont 69 naissances entre 1992 et 2001.

Comment les reconnaître ?

Le phoque veau-marin, le plus répandu en Baie a une tête ronde avec un décrochement entre le front et le museau, ses narines en forme de V. Son pelage est de couleur



De nombreux jeunes et adultes étaient présents lors de la conférence effectuée par les membres de Picardie Nature.

variable allant du gris au brun clair et tacheté. Il se reproduit en septembre, et après 11 mois de gestation, les petits naissent entre juillet et août.

Le phoque gris, quant à lui possède une couleur plus sombre, tachetée de gris ou brun foncé. Son museau est allongé dans le prolongement du front avec des narines parallèles. Il se reproduit en février, et les

naissances entre décembre et janvier avec lanugo blanc. Leur durée de vie varie entre 25 ans pour le mâle et 35 pour la femelle.

A marée haute, les phoques se dispersent dans l'estuaire et le long du chenal, tandis qu'à marée basse, ils se regroupent sur les reposoirs, les bancs de sable découverts par la marée. Ils sont ainsi visibles de la côte, entre le Hourdel et Cayeux-sur-Mer.

Les membres de l'association Picardie Nature conseillent de ne pas s'en approcher à moins de 300 mètres, afin d'éviter tout dérangement. Des postes fixes d'observation existent sur les parking de la route blanche.

Picardie Nature assure l'étude et la protection de la colonie de phoques de la Baie de-

puis 1988. Depuis 1996, cette action est incluse au plan de gestion de la Réserve naturelle dont la réglementation a été prise en 1994.

Les prochaines conférences se dérouleront à Ault mercredi 4 août à 20h, et au Crotoy le 18 août à 20h. A noter que le programme "A la découverte des phoques de la Baie" se poursuit durant le mois d'août, rendez-vous devant le phare du Hourdel, sans oublier l'exposition du 2 au 29 août, à l'ancienne école du Hourdel, ouvert tous les jours de 10h à 19h. Renseignements auprès de Laetitia Dupuis au 06.08.83.44.99, ou à Picardie Nature au 03.22.97.97.87, par mail à contact@picardie-nature.org et sur le net à www.picardie-nature.org.

« Déjà huit phoques sont nés cet été en Picardie »
 Le Petit Quotidien – 24 juillet 2004



La fiche découverte

Au total, on compte 150 phoques veaux marins sur les côtes françaises. La baie de la baie de Somme est, avec 80 animaux, la plus nombreuse. L'été, c'est la période des naissances. On en attend 14 cette année.

ANIMAUX

Les phoques de la baie de Somme

Fiche d'identité des phoques veaux marins
 Longueur : environ 1 mètre et 50 centimètres.
 Poids : environ 100 kilos.
 Lieux de vie : océan Atlantique, mer du Nord, océan Pacifique Nord.
 Nourriture : 2 kilos par jour de poissons, coquillages, crabes, étoiles de mer...

Les observe
 À marée haute, les phoques veaux marins vivent dans l'eau. Ils pêchent et sont visibles dans les ports.
 À marée basse, ils s'installent sur les bancs de sable et se reposent au soleil. Il faut éviter de s'en approcher à moins de 300 mètres. Il vaut mieux les admirer aux jumelles.

Leur calendrier de reproduction
 Fin août : regroupement des mâles et des femelles.
 Septembre : accouplements.
 Juillet suivant : naissance des petits, après une gestation de 11 mois.

Des soins
 Parfois, une mère perd un petit dans l'eau. S'il échoue sur la plage, le bébé est recueilli dans un centre de soins. Il est alors surveillé, nourri au biberon et remis à l'eau quelques mois plus tard.

Les reconnaître
 Les phoques veaux marins ont la tête ronde, des narines en forme de V et un profil de chiot labrador (sans les oreilles !). La couleur de leur pelage, tacheté de noir, va du gris-brun au jaune. Elle paraît différente quand les poils sont mouillés.

Merci à Laetitia Dupuis, de l'association Picardie Nature, pour les photos et les informations. Site Internet : www.picardie-nature.org

Les mots du dictionnaire

Colonie (ici) : groupe d'animaux.
Marée (ici) : mouvement de la mer qui monte et qui descend.

Accouplement : union d'un mâle et d'une femelle pour faire des petits.

Gestation : période pendant laquelle une maman porte son (ses) bébé(s) dans son ventre.

Le coin des Incollables

1/ Vrai ou faux ? L'otarie est la femelle du phoque.
 Faux. Ce sont 2 animaux différents.

2/ Quelle est la ville principale du département de la Somme ?
 Amiens.

Avec les oiseaux migrateurs et les phoques, en baie de Somme



LE CROTOY
de notre envoyée spéciale
La barge rousse est vraiment barge. Follement impressionnante même ! Bien plus qu'une volée d'Airbus ou de Boeing, ces oiseaux-machines shootés au pétrole. Pensez donc : c'est elle, la barge rousse, ce petit échassier aux longues pattes et au doux poitrail orangé, qui a inventé - entre autres migrants allés - le vol sans escale Afrique-Europe, soit quelque 5 000 km avalés en 70 heures. Partie du Sénégal ou du Niger, elle ne prend qu'une vingtaine de jours pour se refaire une santé du côté des Pays-Bas, et hop ! la voilà de nouveau envolée, cette fois pour la Laponie.

Des allumés du ciel comme la barge rousse, le chevalier gambette ou la spatule blanche, le parc ornithologique du Marquenterre, à la pointe nord de la baie de Somme, en regorge. On peut y flâner tout au long de l'année : le calendrier des départs et des arrivées varie d'une espèce à l'autre, mais, toutes plumes confondues, la migration dure neuf mois sur douze.

Parmi les habitués du parc, beaucoup ont leur saison et leurs voya-

geurs préférés... La plupart des échassiers se posent sur la côte picarde vers la fin juin, avant de redescendre progressivement plus au sud, vers l'Afrique, qui fut, il y a quelques dizaines de milliers d'années, leur grand berceau originel et dont, chose inouïe, ils ont gardé la mémoire. Pour Philippe Carriette, ornithologue au Marquenterre et auteur d'un ouvrage sur *Le Cigogne blanche* (Delachaux et Niestlé, 2003), cette mémoire des oiseaux, « essentiellement visuelle », reste une merveille et une énigme.

« J'ai l'impression de ne com-

Développement du tourisme et respect de l'environnement sont devenus indissociables

prendre qu'une infime partie de ce qui se passe », sourit ce passionné des animaux, qui sillonne jour après jour, comme sept autres guides-animateurs, les 240 hectares du parc ornithologique, inauguré en 1973. « Pour survivre, désormais, les oiseaux auront besoin des hommes. Il faut les respecter, les protéger - de l'urbanisation, par exemple », souligne Philippe Carriette.

Relativement épargnée par le béton, la région a eu aussi la bonne idée, pas si commune, de se doter d'un syndicat mixte pour

l'aménagement de la côte picarde particulièrement dynamique et rigoureuse. C'est lui qui assure la gestion du parc ornithologique, dans le cadre européen de Natura 2000.

Ancien polder des années 1960, le parc du Marquenterre a d'abord été dédié aux tulipes, aux jacinthes et aux glaiéuls d'exportation, avant de se transformer en résidence-nature pour oiseaux migrants. De l'otie au coucou, en passant par l'hirondelle, le canard ou le héron, la baie de Somme, classée réserve naturelle

en 1994, n'avait évidemment pas attendu les efforts des édiles et des ornithologues pour se peupler de volatiles. Il suffit de suivre les ébats de la religieuse, de l'arlequin, du chevalier piedrouge et autres « oiseaux de la mer et du marécage », que Colette observe sur la plage du Crotoy durant un bel été des années 1900, pour s'en convaincre...



Le chevalier gambette, la grande aigrette et le héron, et la barge rousse (de gauche à droite). Vue de la baie à marée haute depuis Saint-Valéry-sur-Somme (en haut).



Sur la rive sud de la baie, le port du Hourdel et ses bancs de sable sur lesquels les phoques gris, ou « veaux marins », viennent faire la sieste (en haut). Entre Hourdel et Saint-Valéry-sur-Somme, la baie est en partie couverte de prés (ci-dessus).

A l'époque, ce qui faisait la différence, ce n'était pas les oiseaux, ni les dangers de l'urbanisation ou la destruction des bocages. La différence avec aujourd'hui, c'était la mer. Ou, plus exactement, la profondeur de l'estuaire. Le chemin de fer reliant le port du Crotoy à Noyelles-sur-Mer, Saint-Valéry-sur-Somme et, pour finir, Cayeux-sur-Mer était monté... sur pilotis. La mer et la Somme mangeaient tout. Ensamblent oblige, la baie, au fil des ans, s'est considérablement rétrécie. D'une superficie de quelque 200 km² il y a trois siècles, elle ne s'étale plus aujourd'hui que sur 70 km². Et les plages de Noyelles sont devenues des prés...

La première fois qu'il a traversé la baie de Somme, Jérôme Crescent devait avoir 10 ou 12 ans. Il accompagnait alors son père à la chasse. « La baie, c'est un jardin, résume-t-il simplement. Un jardin riche en gibiers à plumes, mais aussi en coquillages - les fameuses coques -, en crevettes, en poissons - le carrel, par exemple, qu'on pêche à la marée descendante -, sans oublier les diverses plantes ou herbes comestibles qui tapissent l'estuaire et font la joie des tables à la mode. C'est la grand-mère de

Jérôme qui lui a appris à pêcher l'anguille, la nuit, dans les marais. Mais son vrai plaisir à lui, c'est la chasse. Il suffit de l'entendre imiter soudainement le cri du courlis courlieux, le visage levé vers le ciel, et d'entendre les oiseaux lui répondre pour comprendre. On devine, à l'écouter parler, que son cœur ne penche pas franchement pour le parti des Verts.

Ironie (ou dureté) de l'histoire, que l'on soit comme Jérôme un chasseur passionné ou, comme d'autres, de vulgaires porteurs de fusils - gratifiés, du fait de leur caractère borné, du surnom local de « collés-aux-moules » -, il a fallu se rendre à l'évidence : développement du tourisme et respect de l'environnement sont devenus indissociables.

Ce sont d'ailleurs les chasseurs, via leur association Rando-Nature, qui ont les premiers proposé aux touristes la traversée de la baie à pied. Et Jérôme, tout naturellement, a été embauché. « Il y a cinq ou six ans, l'idée d'interdire la chasse aux oiseaux migrants pendant le mois de février, c'était la révolution ! se souvient Philippe Carriette. Aujourd'hui, on trouve même des chasseurs qui reconnaissent que c'est une bonne chose. »

La traversée guidée de la baie et la visite du parc ornithologique du Marquenterre sont d'ailleurs devenus, l'un comme l'autre, des musts du tourisme local. Ce succès mérité fait qu'il est désormais indispensable, surtout pour les groupes, de réserver à l'avance. D'tôt à ce que la baie de Somme ressemble à la place du Tertre, il y a encore un pas...

Pas besoin de guide, en revanche, pour se promener sur la dure de galets du village du Hourdel, dont le phare domine la rive sud de la baie. Dès que la mer commence à descendre, les phoques autochtones, allas veaux marins, pointent le museau et viennent s'étendre sur les bancs de sable, afin de prendre leur rituel bain de soleil. Se mêlent à eux, souvent, quelques phoques gris. Ceux-là, d'origine bretonne, ne sont que de passage.

Veaux marins ou phoques gris, tous ont « besoin de soleil, de lumière et de vitamine D », explique Jean-Michel Doliger, intarissable amoureux de la baie et fondateur de l'association culturelle Taim-2000. « Alors qu'en 1987 on ne comptait plus qu'une douzaine de phoques, on en a dénombré cent treize en septembre 2003 », note-t-il. Ce sont les bénévoles de l'association Picardie Nature (Le Manoir du 14 février 1997) qui se chargent, au début de l'été, de récupérer les bébés phoques égarés et de les remettre à l'eau trois mois après leur naissance, généralement en septembre.

Le temps n'est plus où la haute société parisienne venait en baie de Somme pour des parties de chasse au phoque et où les pêcheurs du cru participaient eux aussi au massacre, « car ils considéraient les phoques comme des nuisibles qui leur mangaient le poisson ! », souligne Jean-Michel Doliger. Lui-même se rappelle cette affiche de 1880, trouvée chez un brocanteur, faisant la réclame de chasseurs : « en véritable peur de votre maître de la baie de Somme ».

Les phoques, tout comme les oiseaux, sont de nouveau chez eux ici. Les randonneurs et les cyclistes aussi, de plus en plus nombreux, modestes et humains migrants, qui blâment à plaisir entre dunes de sable et bocages. Qui a dit que la barge rousse était folle ?

Catherine Simon



La spatule blanche est une des habitudes du parc du Marquenterre.

L'oreille de cochon de Marie-Ange

C'est une histoire picarde, une histoire à la Cendrillon, où l'on voit le légume du pauvre se transformer en princesse de la salade chic. Depuis l'an dernier, dans les rues du Crotoy, les gens du coin vendent aux touristes, sur le trottoir, des « oreilles de cochon » - ce qu'en français chétié on nomme « aster maritime » et que nos cousins du nord de l'Europe appellent « lamsoor ».

Si cette drôle de salade à la forme, il est vrai, d'une oreille de cochon, son goût rappellerait plutôt l'épinard. Marie-Ange Duignon, patronne du restaurant La Marinère, le cult « comme un haricot vert » et le sert en « petit légume » pour accompagner poissons ou coquillages. Cette fille et petite-fille de métayers a gardé de son enfance à la ferme le goût des aducres légumières : son restaurant a été l'un des premiers à servir ces légumes de la baie de Somme que sont l'aster maritime, la salicorne (en condiment) et la salade d'obionne. Beaucoup, depuis, l'ont imitée...



animaux

A la rencontre de la faune

Difficile d'observer les bêtes sauvages dans leur milieu naturel. Afin d'éviter déceptions et heures d'attente stériles, partez sur le terrain avec un connaisseur, qui vous initiera aux méthodes d'approche. Sélection de sorties dans l'Hexagone.

Les phoques de la baie de Somme

La mer descend, dévoilant la grève à l'infini. Le guide ouvre le chemin et nous évite les pièges des sables mouvants. Quand soudain apparaît au loin une colonie de phoques, au repos sur le ventre, l'œil aux aguets. Au sec à marée basse, ils se mettent à l'eau quand la mer monte. Ces petits veaux marins de 1,20 à 1,70 m, assez ronds, pèsent de 50 à 100 kilos. Forte d'une centaine d'individus, la colonie de la baie de Somme voit chaque année au printemps de nouvelles naissances. Difficile de s'en approcher à moins de 300 m, sous peine de les déranger, surtout en été, époque de surveillance rapprochée des petits. Mais c'est un bonheur de les voir se prélasser ensemble ou, de temps en temps, rattraper un jeune trop téméraire.

Avec Picardie-Nature, balade de 5 km aller-retour en 3 heures-3 h 30 (gratuit). Rens. au 03 22 97 97 87 ou sur www.picardie-nature.org.



Les règles d'or d'un bon naturaliste

S'INFORMER Avant de se lancer, il est essentiel de bien se renseigner sur l'espèce que l'on souhaite pister. En effet, même s'il s'agit d'un animal routinier, il est impossible de prétendre le voir à coup sûr. S'intéresser à tout et profiter de tous les cadeaux spontanés de la nature est le meilleur moyen de ne jamais revenir déçu d'une sortie.

ÊTRE PONCTUEL Le mieux est de partir à l'aube ou au

crépuscule, moments où les animaux sont le plus actifs.

RESTER DISCRET Attention au sens du vent et au bruit : pas de portières qui claquent avant la balade, de discussions même à voix basse ou de clés qui tintent dans les poches. Évitez les couleurs trop claires ou voyantes. Marchez lentement en évitant les feuilles mortes – ça crisse – et sans traîner les pieds.

FAIRE ATTENTION Agissez comme si vous étiez vous-

même un animal, en restant constamment en alerte, les sens en éveil. Repérez toute forme ou mouvement particuliers loin ou près de vous. Ouvrez grandes vos oreilles aux chants et aux bruits et n'oubliez pas de vous munir de jumelles.

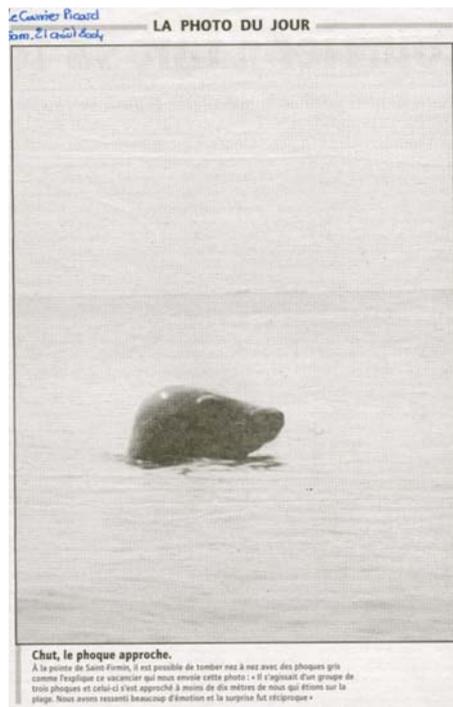
JOUER LA PATIENCE Arrêtez-vous souvent, restez immobile et tentez de vous fondre dans la nature. « Voir sans être vu » est la devise de tout bon observateur de la faune.

Pour en savoir plus

Ces quelques sites Internet vous aideront à dénicher les sorties nature près de chez vous :

www.lpo.fr (Ligue protectrice des oiseaux);
www.natureetdecouvertes.com;
www.fne.asso.fr (France, Nature, Environnement);
www.frapna.org (Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature);
www.parcsnationaux-fr.com;
www.parc-naturels-regionaux.tm.fr.

PAGES RÉALISÉES PAR DANIELE BOONE



Chut, le phoque approche.

À la pointe de Saint-Fortin, il est possible de tomber nez à nez avec des phoques gris comme l'exigait ce paparazzi qui nous envoie cette photo : « Si l'agassi d'un groupe de trois phoques et celui-ci s'est approché à moins de dix mètres de nous qui étions sur la plage. Nous avons ressenti beaucoup d'émotion et la surprise fut réciproque »

Il y a bien des phoques en Baie de Somme

« Les touristes sont fascinés, explique Laetitia Dupuis, animatrice et responsable du programme d'études et de protection des phoques de la Baie de Somme à l'association Picardie Nature. Ils s'attendent à en voir au pôle nord car pour eux, ce sont des animaux de grand froid. C'est alors qu'on leur apprend qu'il existe plusieurs races. »

Beaucoup ignorent encore mais il y a bel et bien des phoques en Baie de Somme. Cet été, jusqu'à 95 phoques veaux-marins et 14 phoques gris ont été recensés par l'équipe de surveillants de Picardie Nature. Dix-sept naissances ont même été enregistrées. Cinq échouages, dont deux mortels, ont tout de fois été constatés. Deux petits sont soignés dans un centre situé en Seine-Maritime, un troisième n'a pas survécu. Ils devraient être relâchés le 19 septembre prochain.

Importante colonie

Grâce à une meilleure communication locale et à une surveillance rapprochée en été, une colonie, après avoir disparue, semble de nouveau avoir élu domicile dans l'estuaire : « Elle est redevenue ce qu'elle était au XIXe siècle, ne fait que constater Laetitia Dupuis. A cette époque, il y avait environ 150 phoques en Baie de Somme. Les gens ont alors commencé à les chasser, notamment pour la viande. Lorsqu'ils se trouvaient sur les bancs de sable, les bateaux approchaient. Les phoques parlaient à l'eau et l'un des chasseurs les harponnait. Suite à cette chasse intensive, qui était pratiquée tous les jours, et aux multiples dérangements, la colonie a déserté la baie. Ce n'est que dans les années quatre-vingt qu'une colonie de dix à quinze individus : des veaux-marins, s'est installée durablement. Aujourd'hui, la colonie est la plus importante de France. »

À partir de 1990, l'association Picardie Nature met en place

des opérations de sensibilisation auprès des pêcheurs locaux pour qui les phoques sont alors apparentés à des concurrents : « Nous leur avons expliqué que ce mammifère de 110 kilos ne mangeait que 2 kilos de poisson par jour », relate Laetitia Dupuis. En 1995, Picardie Nature étend sa communication auprès du grand public qui vient plus nombreux espérant pouvoir approcher de près ce mammifère.

« C'est en été que se déroulent les naissances, informe Laetitia Dupuis. Les phoques ont besoin de calme pour se rendre sur les bancs de sable qui sont des reposoirs pour mettre bas, allaiter leur petit, fabriquer de la graisse ou capter l'énergie solaire qui favorise la repousse du poil. Les dérangements sont très dangereux car le bébé peut mal se nourrir voire perdre sa mère avant d'être retrouvé mort échoué. »

En été, l'association met en place des points d'observation et des sorties durant lesquelles on peut à l'aide de matériel optique apercevoir les phoques à 700 mètres.

À marée montante, on peut également observer des phoques dans les ports de Saint-Valery, du Hourdel ou du Crotoy. « C'est la première fois que nous venons en Baie de Somme, confient des touristes de Lorraine. Nous ne savions pas qu'il y avait des phoques. Nous sommes allés les observer lors d'une sortie. Les gens de l'association nous ont beaucoup appris. Ils sont passionnés. Les phoques, eux, étaient allongés tranquillement au soleil. Ils sont beaux, surprenants, sympathiques et dégagent une réelle impression de calme. »

Isabelle Boidangheïn

Renseignements :
03.22.97.97.87 ou
www.picardie-nature.org

LE HOURDEL

Bambi et Yaja replongent

Bambi et Yaja, deux jeunes phoques échoués cet été dans la réserve naturelle de la baie de Somme, vont être remis ce dimanche dans leur milieu naturel. Séparés prématurément de leur mère, les deux mammifères avaient été récupérés par l'association Picardie nature, les 10 et 12 juillet derniers. Ils ont alors été mis en soin pendant 24 heures avant d'être transportés au Centre d'hébergement et d'études sur la nature et l'environnement (Chene), à Allouville-Bellefosse (Normandie).

Dix-sept naissances au cours de l'été

Après plusieurs semaines de repos bien mérité et de soins appropriés, Bambi et Yaja retrouveront la baie de Somme et ses poissons dès demain. Ils rejoindront ainsi la colonie de phoques veaux marins la plus

importante de France, avec environ 80 animaux sédentaires.

Cet été, quelque 119 phoques veaux marins ont fréquenté l'estuaire picard et dix-sept jeunes ont vu le jour. Six phoques se sont échoués durant cette même période.

L'association Picardie nature mène depuis plusieurs années, notamment avec le soutien de la Direction régionale de l'environnement (DIREN), un programme d'étude et de protection des phoques de la baie de Somme. Diverses actions sont réalisées, comme ici, l'intervention auprès des mammifères échoués sur le littoral.

• Remise dans le milieu naturel de deux jeunes phoques, dimanche 3 octobre, à 12 h 30, depuis la digue de galets du Hourdel, commune de Cayeux-sur-Mer.

F. J.



Dimanche, à 12 h 30, deux jeunes phoques seront remis dans leur milieu naturel, depuis la digue de galets du Hourdel (photo : Gérard Crignier).

BAIE DE SOMME

Deux jeunes phoques remis à l'eau ce dimanche

L'association Picardie Nature, qui mène depuis plusieurs années un programme d'étude et de protection des phoques de la baie de Somme, va procéder, demain, à la remise à l'eau de deux jeunes phoques échoués cet été dans la réserve naturelle. Bambi et Yaja avaient été récupérés les 10 et 12 juillet, après avoir été, prématurément, séparés de leur mère.

Cet été, un total de cent dix-neuf phoques veaux-marins ont fréquenté l'estuaire et 17 jeunes ont vu le jour. Six phoques se sont échoués durant cette même période.

• Remise en milieu naturel de deux jeunes phoques, dimanche 3 octobre à 12 h 30, depuis la digue de galets du Hourdel.

Le Hourdel : Yaya, comme un poisson dans l'eau

L'équipe de « Picardie nature » craignait que Yaya hésite longuement avant de se jeter à la mer. Hier, à 12 h 30, à la pointe du Hourdel, ce jeune phoque n'a finalement pris que quelques secondes pour replonger dans les eaux sableuses de la baie de Somme, qui l'ont vu naître, le 7 juillet.

L'animal a été recueilli le 12 juillet dans un état de grande fatigue par l'association de préservation de l'environnement. Ce jour-là, un marcheur s'était dirigé en courant vers une colonie de 70 phoques se reposant sur un banc de sable.

Parmi eux se trouvaient quatre bébés âgés d'à peine quelques jours. Pris de panique, les phoques se sont réfugiés sous l'eau, mais deux nouveau-nés ont été séparés de leurs mères : il s'agissait de Yaya et de Roxanne. Le premier, surveillé par les Picardie nature, a été recueilli le soir, après qu'il eut été établi qu'il ne rejoindrait plus sa mère. Le second est décédé après deux jours de dérive.

Placé en quarantaine puis acheminé à Allouville-Bellefosse (76), au Chêne (centre d'hébergement et d'études sur la nature et l'environnement), Yaya a été réhydraté et nourri pour qu'il atteigne le poids fatidique des 35 kg. « On devait le lâcher le 19 septembre, mais comme il ne faisait pas ce poids, on a reporté la date. Il faut que les phoques aient des réserves de graisse pour tenir s'ils n'arrivent pas à chasser les premiers temps de leur réintégration », explique



Yaya a fait un premier voyage par la route, depuis Allouville-Bellefosse pour rejoindre ses eaux natales, hier matin.

Patrick Thiery, administrateur de « Picardie nature ».

Hier, Yaya aurait dû être accompagné de Bambi, un autre jeune phoque orphelin, recueilli le 10 juillet dans la réserve naturelle. Mais le mammifère marin souffre depuis vendredi d'une infection oculaire qui l'empêche de rejoindre son milieu naturel.

C'est donc seul que Yaya a affron-

té l'immensité de la baie, coiffé d'une petite plaquette de PVC rouge, qui aidera les bénévoles de « Picardie nature » à le suivre ces prochaines semaines. Ceci pour s'assurer qu'il est bien intégré à la colonie des 80 phoques sédentaires de la baie. « À la marée montante, il devrait rejoindre les autres phoques qui partent s'alimenter dans les écluses de Saint-Valéry », soulignait hier

Laëtitia Dupuis, responsable d'études et de protection de la colonie de phoques de la baie de Somme.

À l'heure où la Norvège vient d'annoncer la réouverture de la chasse aux phoques lors de safaris pour touristes, l'énergie dépensée par ces bénévoles pour protéger ces animaux tant convoités reste exemplaire.

D.C.

Mardi 5 octobre 2004 - N° 3197 - BP 9 - 80220 Gamaches - Tel. 03.22.26.10.03

L'éclaireur

QUEST PICARDIE INFO

AU HOURDEL • DEVANT PRÈS DE 1000 PERSONNES

Le grand plongeon pour Yaya

Sauvé d'une mort certaine en juillet dernier par les membres de l'association Picardie Nature, le jeune phoque Yaya, a retrouvé dimanche midi à la pointe du Hourdel son milieu naturel qu'est la Baie de Somme. Une opération délicate qui s'est déroulée devant de nombreux spectateurs.

Lire en page 41

AVEC PICARDIE NATURE AU HOURDEL

Le jeune phoque Yaya retrouve le flot

Cinq cents à mille personnes ont assisté dimanche midi à la pointe du Hourdel à la remise en liberté de Yaya, un jeune phoque que l'association Picardie Nature a sauvé en juillet dernier d'une mort certaine.

Le film d'une liberté retrouvée



Encore quelques mètres avant le flot



Le grand plongeon



Laëtitia Dupuis, responsable des phoques, au sein de l'association Picardie Nature



Yaya part tranquillement vers de nouvelles aventures

Responsable des phoques au sein de l'association Picardie Nature, Laëtitia Dupuis aurait très certainement préféré ne pas avoir à intervenir auprès de Yaya. Mais c'était sans compter sur la bêtise de certains. «Autant nous pouvons concevoir que les touristes veulent voir les phoques, autant il y a certains comportements que nous ne comprenons pas» explique un administrateur de Picardie Nature. «Notre objectif n'est pas d'interdire aux gens d'aller à la rencontre des phoques de la Baie de Somme, mais de les informer sur ce qu'il faut faire et ne pas faire». Malheureusement, pour certains individus, les explications et les recommandations des bénévoles de l'association ne suffisent pas. Et au final, on aboutit à l'histoire de Yaya, ce jeune phoque qui a été relâché dimanche midi dans son milieu naturel. En effet, en juillet dernier, les surveillants phoques de Picardie Nature sont amenés à rencontrer un promeneur pour lui demander de bien vouloir contourner le banc de sable vers lequel il se dirige afin de ne pas déranger les soixante-dix phoques qui s'y reposent. «Nous avons fait notre rôle d'information», explique Laëtitia Dupuis. Le promeneur se proposant de faire demi-tour, l'équipe de surveillants décide alors de quitter la zone. «Derrière nous, cette personne a fait n'importe quoi en se dirigeant en courant vers le groupe qui abritait entre autres quatre couples mères-petits» rage Laëtitia Dupuis. Les phoques effrayés par l'individu se sont tous réfugiés dans l'eau. Ainsi, dans la panique, deux jeunes dont Yaya se sont retrouvés sans leur mère. «Six

heures plus tard, nous avons récupéré Yaya, orpheline, âgée de cinq jours». Dès lors, l'équipe de Picardie Nature va nourrir le jeune pendant une journée avant de l'emmener au centre de soins du Chêne d'Allouville-Bellefosse en Seine-Maritime. En mesure depuis quelques

jours de retrouver son milieu naturel, grâce notamment à son poids retrouvé, Yaya a donc été relâché dimanche dans son milieu.

Une opération délicate qui s'est déroulée dans les meilleures conditions, et ce malgré l'affluence de spectateurs. «Il y avait beaucoup de monde, mais tout s'est bien déroulé. Les gens ont bien respecté nos consignes, ils sont restés très silencieux. Le phoque n'était pas effrayé et il est rapidement parti dans l'eau», note Laëtitia Dupuis pour qui la priorité dans les jours à venir est que Yaya réintègre le plus rapidement possible la colonie de phoques veaux marins qui participe à la réputation de notre Baie de Somme.

N.GUEROUIT



Sans problème, Yaya va retrouver son milieu naturel

À la rencontre des phoques de la baie

Chassé autrefois pour sa fourrure et sa concurrence avec les pêcheurs, le phoque avait presque disparu de la baie de Somme. Aujourd'hui, à force d'efforts et de passion, une centaine d'entre eux sont nés ou ont élu domicile dans l'estuaire.

La baie de Somme est maintenant reconnue pour son caractère authentique et sauvage. Admise au sein de l'Association des plus belles baies du monde, elle est à l'image de ceux qui y vivent et ont réussi le pari de transmettre intact ce fabuleux patrimoine aux autres générations. Elle baigne dans une lumière changeante, aux contrastes parfois indécibles, dans laquelle s'entrelacent le ciel, la terre et la mer.

La colonie de phoques qui s'y est installée, avait déjà, il y a plusieurs siècles, identifié cette baie comme un véritable havre de paix. Et aujourd'hui les touristes s'y rendent pour découvrir ou retrouver une faune et une flore qui a disparu de leur cadre de vie.

Des postes fixes d'observation existent

Il existe une vingtaine d'espèces de phoques de par le monde, et deux ont élu domicile en baie de Somme : le veau marin et le phoque gris. Mais il y a trois ou quatre décennies, il n'en subsistait plus que quelques uns dans l'estuaire. Ils avaient été chassés pour leur fourrure et la concurrence qu'ils livraient aux pêcheurs.



En 2001, Picardie Nature a rendu à leur milieu quatre jeunes phoques pris en charge par le CHENE.

L'association Picardie Nature assure l'étude et la protection de la population de phoques depuis 1988. En 1996, son action a été incluse dans

le plan de gestion de la réserve Naturelle de l'estuaire de la Somme (celle-ci couvre 2 800 des 7 000 hectares de la baie).

Le faible débit moyen du fleuve côtier (34 m³/s) et les multiples renclôtures contribuent à l'ensablement de l'estuaire, favorisant ainsi

la vie de la colonie de phoques. Ils utilisent la baie toute l'année, aussi bien pour se reposer que pour se nourrir.

Grâce à l'action de Picardie Nature, on peut donc rencontrer en permanence des phoques en baie de Somme. À marée haute, ils se dispersent dans l'estuaire et le long du chenal, tandis qu'à marée basse, ils se regroupent sur les reposoirs (bancs de sable découverts par la marée). À ce moment là, ils sont alors visibles de la côte, entre le Hourdel et Cayeux-sur-Mer. Les membres de l'association Picardie Nature recommandent cependant de ne pas s'en approcher à moins de 300 mètres, afin d'éviter tous dérangement. Des postes fixes d'observation existent sur les parkings de la route Blanche et plusieurs sorties ou rencontres sont organisées tout au long de l'année par l'association.

De notre correspondant
MICHEL DUBOIS

* Contact avec Picardie Nature :
14 place Vogel, 80 000 Amiens,
tél. 03.22.97.97.87, email :
contact@picardie-nature.org, site
Internet : www.picardie-nature.org.
Renseignements auprès de Loëtitia
Dupuis au 06.08.83.44.99.

On arrive à l'heure, qu'il faut éviter de déranger



Le phoque Dédé, sans doute le plus vieux connu dans la baie de Somme (photo : A. William, de Picardie Nature).

Le phoque veau marin est le plus répandu en baie de Somme. On le reconnaît à sa tête ronde, avec un décrochement entre le front et le museau, ses narines en forme de « V » et son pelage de couleur variable, allant du gris au brun clair et tacheté. Il se reproduit en septembre et, après onze mois de gestation, les petits naissent entre juillet et août.

Le phoque gris, lui, possède une couleur plus sombre, tachetée de gris ou brun foncé. Son museau est plus allongé, dans le prolongement du front, avec des narines parallèles. Il se reproduit en février, et les naissances ont lieu entre décembre et janvier avec un lanugo blanc (manteau de poils blancs épais).

L'espérance de vie des phoques femelles (35 ans) est supérieure à celle des mâles (25 ans). Les phoques sont carnivores et se nourrissent principalement de poissons.

Ils restent toujours à proximité de l'eau pour pouvoir fuir rapidement

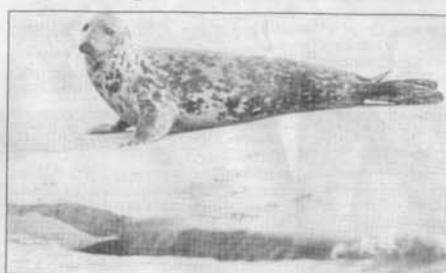
Leur vie est réglée par les marées : à marée descendante, ils se laissent porter par les eaux et le courant ; à marée basse, ils se couchent sur les bancs de sable. Très peureux, ils restent toujours à proximité de l'eau pour pouvoir fuir rapidement. Durant l'hiver, si les conditions météorologiques sont mauvaises, les animaux ne sortent pas du tout de l'eau.

À marée montante, les phoques se mettent peu à peu à l'eau et beaucoup suivent le courant pour entrer rapidement dans la baie tout en pêchant.

L'eau pénètre très vite dans la baie et le paysage change complètement en quelques dizaines de minutes. Avec une embarcation, les phoques vous repèrent facilement et fuient si vous êtes trop pressant. À marée haute, ils se déplacent dans tout l'estuaire et se présentent parfois dans les ports (au Crottoy, au Hourdel, à Saint-Valéry).

N'appréciant apparemment pas que l'eau de mer, lors des vacances de Pâques, un phoque de la baie a même franchi les écluses avant de remonter le canal de la Somme jusqu'à Abbeville !

La plus importante colonie de France



Un phoque gris attend la marée montante sur un banc de sable.

La colonie de phoques s'est installée en baie de Somme il y a plusieurs siècles. À la fin du XIX^e, ils étaient encore une bonne centaine de mammifères marins à fréquenter l'estuaire et son estran (bande du littoral couverte et découverte par les eaux à chaque marée).

Chassés pour leur fourrure, et surtout parce que les pêcheurs n'admettaient pas leur concurrence, ils ont bien failli disparaître du site. Bénéficiant des mesures de protec-

tion adoptées au niveau national depuis 1972, une petite colonie reproductrice a pu se développer depuis les années 1980 sur notre littoral. La meilleure preuve de son acclimatation est le nombre de naissances enregistrées dans la baie de Somme : il y en a eu 69 entre 1992 et 2001.

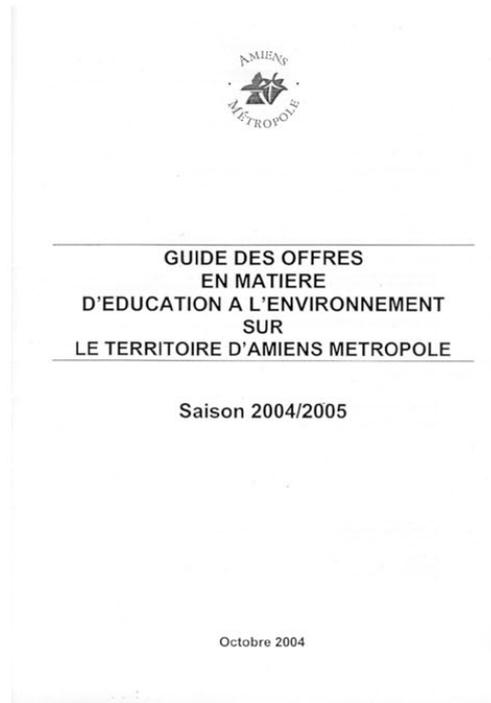
Désormais, cette colonie est la plus importante de France, avec 104 phoques. Plus de la moitié de la population de phoques connue en France vit ainsi sur la Côte picarde.

FAITS ET MÉFAITS

WOIGNARUE Des tonneaux et deux blessés légers

Dans la nuit de samedi à dimanche, vers 5 h 30, une sortie de route spectaculaire s'est produite sur le CD 940, au milieu du plateau, entre la commune d'Ault et le hameau de Hautebut (commune de Woignarue), qui a occasionné deux blessés légers. Pour des raisons qui restent à déterminer, une Golf cabriolet, avec trois personnes à son bord, a quitté la chaussée,

avant de se retourner plusieurs fois. Par chance, le véhicule est retombé sur ses roues au milieu du champ, ne blessant que légèrement les deux passagers : Yann Goyer (20 ans et demeurant au Tréport) et Sébastien Borinède (19 ans, habitant Pons-et-Marais). Ils ont été pris en charge par les pompiers d'Ault et de Saint-Valéry, aidés de ceux d'Abbeville et du centre de première intervention local. Le conducteur de la Golf, indemne, a été conduit à la brigade d'Ault par les gendarmes, pour y subir un test d'alcoolémie.



A la découverte des phoques de la Baie de Somme par PICARDIE-NATURE

Public ciblé : Centre de loisirs et scolaires. **Niveau :** A partir du cycle 2/à partir de 6 ans.

Objectif de l'animation : Découvrir les phoques de la baie de Somme, leur environnement, leur biologie et leur mode de vie. **Description de l'animation :** Sortie au départ du phare du Hourdel, à pieds (bottes et coupe-vent conseillés). Premier point d'observation depuis la digue de galets: explication du milieu estuarien et des marées, observation des phoques. Second arrêt sur la plage au pied du blockhaus: observation des phoques et explications sur les mammifères marins. Troisième arrêt sur les bancs de sable émergés à marée basse, observation des phoques à 500 mètres et explications sur leur biologie, leur rythme de vie... Le retour est réalisé en suivant le laisse de mer pour ramasser tout ce que les enfants ne connaissent pas. Arrivé à la digue, un questionnaire de sortie est rempli par les enfants pour synthétiser ce qu'ils ont appris sur les phoques mais également pour découvrir les choses ramassées sur la laisse de mer. Pour les écoles primaires, un diaporama suivi d'un jeu de l'oie précède la sortie, à l'issue duquel le professeur des écoles se voit remettre un dossier pédagogique (agrée inspection académique de la Somme) sur lequel il peut se baser pour préparer la sortie avec les élèves. **Lieu de l'animation :** Le Hourdel, commune de Cayeux-sur-Mer.

Conditions: Animations gratuites, seuls les frais de déplacements de l'animateur sont à la charge de l'école ou du centre de loisirs à raison de 0,31€ du km. En moyenne une sortie revient à 50 €.

Modalités de réservation : Réservation par téléphone.

Contacts

Picardie-Nature

14, Place Vogel BP 835 80 008 AMIENS CEDEX 1 Tel : 06.08.83.44.99/03.22.97.97.87 Fax : 03 22 92 08 72
contact@picardie-nature.org Laëtitia Dupuis